TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 813

DERNIÈRE ÉDITION

DIMANCHE 4-LUNDI 5 NOVEMBRE 1979

LE MONDE DIMANCHE

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

3,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 1,80 m.; Allemagne, 1,30 DM; Autriche, 13 sch.; Belgique, 15 fr.; Canada, $ 0,85; Côte-d'Ivoire, 180 F CFA; Danemark, 4 kr.; Espagne, 50 pes.; Grande-Bretagne, 30 p.; Grèce, 30 dr.; Iran, 70 ris.; Italie, 500 L.; Liban, 275 p.; Luxembourg, 15 fr.; Norvège, 3,50 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 27 esc.; Sénégal, 180 F CFA; Suède, 3 kr.; Suisse, 1,20 fr.; U.S.A., 80 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 4

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207 - 23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

La France l'Argentine et le Chili

La France serait-elle en train de procéder à un réajustement de sa diplomatie dans le « cone sud » de l'Amérique latine ? Jusque-là, elle opérait, implicitement, une distinction entre les deux pays : l'Argentine était mieux traitée que le Chili. Pourtant, les droits de l'homme sont, de notoriété publique, moins respectés encore à Buenos-Aires qu'à Santiago, comme l'ont confirmé, sans distinction d'opinion politique, les six membres de la mission sénatoriale française qui ont récemment visité les deux pays. Les indices d'un prompt retour à une situation politique normale sont cependant aussi ténus au-delà qu'en deçà des Andes.

Des considérations économiques avaient *joué jusque-là leur rôle* dans ce distingo : l'Argentine, dans ses vicissitudes, demeure, potentiellement, un partenaire de poids. Le lointain Chili, lui, n'a que son cuivre, matière première abondante sur la planète. Mais, surtout, le gouvernement français a pu être sensible à la différence que l'opinion publique elle-même, et plus encore l'opposition organisée, *ont longtemps opérée entre* les deux régimes militaires du « cône sud ».

Le général Pinochet, parce qu'il avait interrompu une expérience *démocratique* et interdit les partis, notamment le parti communiste, a polarisé les haines, à l'Ouest et à l'Est. Le général Videla avait, lui, mis fin à un régime discrédité, corrompu, incapable de faire régner un semblant d'ordre public, et, de surcroît, inclassable dans quelque typologie politique que ce soit : cela lui a valu longtemps un traitement plus favorable.

La France, au demeurant, n'avait fait qu'adopter une attitude très répandue. Le camp socialiste et le tiers-monde — sauf la Chine et la Roumanie — *tombent encore à bras raccourcis sur le général Pinochet.* L'Argentine, en grande partie parce qu'elle est un des greniers à blé de la planète, a droit, elle, à tous les égards. A peu près seuls, les Etats-Unis et le Japon ont maintenu la balance égale en des sens opposés : M. Carter manifeste à l'égard des deux *dictatures* la *même* mauvaise volonté, tandis que Tokyo voit en elles deux partenaires commerciaux fort dignes d'intérêt.

Or des signes apparaissent, qui *montrent que la France, simultanément,* prend quelque distance envers Buenos-Aires et renoue le dialogue avec Santiago. Le sort tragique des deux religieuses françaises enlevées fin 1976 par un commando militaire argentin ; le récent désaveu infligé par Paris à son ancien attaché militaire, par trop inconditionnel à la junte ; les incidents qui ont marqué la venue en France du navire-école « Libertad » ; l'accueil réservé, il y a peu, à l'Assemblée nationale à deux rescapées de la sinistre école des mécaniciens de la marine : autant d'incidents qui ont assombri les relations entre Paris et Buenos-Aires.

Dans le même temps, la froideur a cessé entre la France et le Chili. Le ministre des affaires étrangères, M. Jean François-Poncet, a récemment reçu son homologue, M. Hernan Cubillos. Une importante mission du Quai d'Orsay vient de se rendre à Santiago. Elle y a conclu de nouveaux accords bilatéraux sur les investissements, les échanges commerciaux et la coopération scientifique et culturelle.

Le réalisme excluant effectivement de « rompre avec toutes les dictatures de la planète », Paris a donc, apparemment, décidé de bien s'entendre avec elles. Pour inaugurer ce nouveau cours des choses, la France a vendu seize avions Mirage au Chili, et une troisième corvette de défense côtière et de lutte anti-sous-marine à l'Argentine !

Le cartésianisme national peut trouver son compte à cette évolution. Mais l'image de la France, « patrie des droits de l'homme » ?

Une déclaration du prince Sihanouk

« La Chine sait que je serai son allié objectif dans sa lutte contre Vietnamiens et Soviétiques »

Alors que la conférence sur l'aide humanitaire au Cambodge doit s'ouvrir le lundi 5 novembre à New-York, M. Khieu Samphan, président de la République démocratique du Kampuchéa, a écrit au prince Sihanouk pour lui proposer de « devenir président de la République en remaniant le gouvernement à sa convenance », *a révélé Mme Ieng Thirith, ministre des affaires sociales dans le gouvernement khmer rouge.*

« Nous ne craignons pas la formation d'une troisième force, *a encore assuré Mme Ieng Thirith.* Au contraire, nous tendons la main à toutes les factions, y compris aux gens de Lon Nol, pour lutter contre les troupes vietnamiennes d'invasion. » *La femme du ministre des affaires étrangères des Khmers rouges a accusé Hanoï de* « vouloir accaparer l'aide internationale ». *Elle a demandé que* « les forces de l'ONU viennent acheminer » *cette aide.*

De son côté, au cours d'une interview accordée à notre correspondant à Pékin, Alain Jacob, le prince Sihanouk a paru écarter tout espoir de compromis avec Hanoï, les lettres qu'il a adressées au premier ministre vietnamien, M. Phan Van Dong, étant restées sans suite. « La Chine sait que je serai son allié objectif dans sa lutte contre les Vietnamiens et les Soviétiques », *a-t-il dit.*

De notre correspondant

Pékin. — Le prince Sihanouk sera en France à la fin du mois et y *séjournera jusqu'à la mi-janvier,* avant de se rendre, en principe, aux Etats-Unis puis en Australie et au Japon, d'où il prévoit de regagner Pékin au début du printemps. C'est le premier voyage que l'ancien souverain cambodgien entreprend dans des pays occidentaux depuis sa mission aux Nations unies en janvier. Lors de son séjour en France, il doit notamment présider un congrès de la *Confédération des Khmers à* l'étranger, organisation qu'il décrit comme « *très souple* », prête à accueillir toutes les organisations et personnalités khmères dans le monde et dont le secrétaire général n'est autre que l'ancien premier ministre du général Lon Nol, M. In Tam.

Malgré la gravité des sujets qu'il évoque, Norodom Sihanouk reste très enjoué et parle comme toujours volontiers de ses travaux personnels. Il s'inquiète qu'on l'ait accusé en France d'avoir voulu plagier de Gaulle en intitulant son dernier livre *Chroniques de guerre et d'espoir.* Ce *n'est* pas lui, assure-t-il, mais l'éditeur (Hachette) qui a choisi ce titre. Mais il constate avec satisfaction que la Chine et la France se partagent les frais de son voyage et de ceux qui l'accompagnent vers l'Europe.

« Je n'entreprends pas ce voyage comme un Malborough s'en va-t-en guerre », nous a déclaré Norodom Sihanouk. *« Mon peuple est agonisant et je ne suis pas assez fou pour croire qu'il puisse, dans ces conditions, l'emporter dans la lutte armée. Mais je suis pratiquement le seul Cambodgien à penser comme cela. Les autres ne rêvent que plaies et bosses. Bien sûr, il faut lutter contre le colonialisme vietnamien, mais, à l'heure où le peuple khmer meurt physiquement, il ne faut pas mettre la charrue devant les bœufs. L'essentiel, en ce moment, est de maintenir la race khmère. »*

ALAIN JACOB.

(Lire la suite page 2.)

L'imbroglio sud-coréen

Une réunion secrète de généraux opposés à la politique de répression avait précédé l'assassinat du président

Des funérailles nationales ont été faites, samedi 3 novembre, à Séoul, au président Park, assassiné le 26 octobre. Des millions de personnes ont assisté au passage du cortège dans les rue de la capitale. M. Kim Young-sam, chef de l'opposition, dont l'expulsion du Parlement avait provoqué les émeutes de Pusan et de Masan le mois dernier, a participé aux cérémonies.

Représentant du gouvernement français aux obsèques, M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, avait eu un entretien vendredi avec M. Choi Kyu-hah, président de la République par intérim.

Il semble que les nouvelles autorités souhaitent **libéraliser le régime et qu'une abolition de l'actuelle Constitution soit envisagée. Les circonstances et les motifs de l'assassinat du président Park demeurent en partie mystérieux. Selon les informations recueillies à Séoul et à Tokyo par notre correspondant Philippe Pons, des divergences existaient entre l'ancien chef de l'Etat et une partie de l'armée opposée à sa politique de répression. Les principaux généraux avaient, au cours de conversations secrètes, analysé la détérioration de la situation politique après les troubles de Pusan et de Masan.**

De notre correspondant

Tokyo. — Une semaine après l'assassinat du président Park, dans la soirée du vendredi 26 octobre, rien n'a été révélé de l'ampleur du complot dont il fut victime. Selon la version officielle des faits, laborieusement mise au point puisqu'elle ne fut rendue publique que quarante-huit heures après le meurtre, M. Kim Jae-kyu, alors chef des services de renseignements (K.C.I.A.) aurait tué le président de sa propre initiative, puis aurait été arrêté par les autorités militaires. Cette explication, la troisième en date qui a été donnée, après qu'on eut *parlé d'un accident puis* d'un assassinat pour des raisons d'ambitions personnelles, est sans doute la plus élaborée. Mais elle laisse dans l'ombre les événements qui ont précédé et suivi le meurtre. A partir des informations et des rumeurs recueillies ces derniers jours à Séoul et à Tokyo, on peut tenter certaines interprétations qui, étant donnée la censure imposée en Corée du Sud, sont difficilement vérifiables. Le fait qu'elles se recoupent et proviennent de sources très différentes incline cependant à leur accorder attention.

Le premier point qui semble à peu près certain est que le général Chang Seung-hwa, responsable de l'application de la loi martiale, tend à apparaître comme la figure centrale de l'« après-parkisme ». Héros de la guerre de Corée, populaire parmi les militaires, il est le chef de l'état-major de l'armée de terre. Il a placé son adjoint, le général Lee Hui-sung, à la tête de la K.C.I.A. à titre intérimaire. Les deux autres personnalités militaires qui semblent exercer le pouvoir avec lui, derrière le gouvernement civil, étant le général Chag Doo-hwan, *chef du commandement* militaire chargé de l'enquête sur la mort du président, et le général Kim Chang-hwan, chef d'état-major général. Pour l'instant, on ignore si les trois hommes sont liés ou en position de rivalité. En tout cas, le général Chang Seung-hwa, commandant de la loi martiale, paraît avoir eu un rôle déterminant dans l'évolution des événements dans la soirée du meurtre. Est-il l'un des conspirateurs ?

PHILIPPE PONS.

(Lire la suite page 2.)

La crise du Proche-Orient

Reçu à Lisbonne, M. Arafat exhorte les Européens à agir pour prévenir « l'explosion »

Venu à Lisbonne pour assister à la Conférence internationale de solidarité avec le peuple arabe et sa cause centrale : la Palestine, M. Arafat, président de l'O.L.P., s'est entretenu vendredi avec les principaux dirigeants portugais. L'ouverture d'un bureau de l'O.L.P. pourrait être annoncée au terme du séjour du dirigeant palestinien.

Dans une allocution prononcée devant la conférence, M. Arafat a demandé aux Européens de prendre une « initiative urgente » pour « éviter une explosion au Proche-Orient ».

De notre envoyé spécial

Lisbonne. — Depuis l'arrivée de M. Arafat dans la nuit du vendredi 2 novembre au samedi 3, Lisbonne vit à l'heure de l'O.L.P. Accueilli par le ministre des affaires étrangères portugais, M. Freitas Cruz, M. Arafat a rencontré MM. Soares, président du parti socialiste, Cunhal, chef du parti communiste, Mme Pinta Silvo, premier ministre, et, enfin, le président Eanes, avant de prendre la parole vendredi soir dans le grand auditorium de l'université devant une salle comble qui l'a longuement ovationné aux cris redoublés de « *O.L.P., O.L.P. !* »

M. Arafat, rayonnant, n'a pas hésité à employer, vis-à-vis de la « vieille Europe » dont il fait le siège diplomatique, un langage ferme. Après avoir rappelé « *les défaites subies en Iran et au Nicaragua par l'impérialisme américain* », il a affirmé que « *ce même impérialisme tentait de prendre sa revanche au Proche-Orient en misant sur les divisions de la nation arabe* ».

Habilement M. Arafat s'est contenté de citer « *la décision marquée du sceau de l'unité* » de la Conférence de Bagdad où « *vingt et un pays avaient appelé au boycott du régime de Sadate* », décision confirmée ensuite à Fès et à La Havane. A cette unité rétablie il faut ajouter, selon M. Arafat, l'appui des pays socialistes « *conduits par l'Union soviétique, notre amie* » (M. Arafat le répéta deux fois).

ROLAND DELCOUR.

(Lire la suite page 4.)

AU JOUR LE JOUR

Démocrates et sportifs

En Bolivie, un colonel, pour protéger la démocratie, a pris soin de boucler immédiatement un maximum de démocrates. Nous savons en effet que, si la guerre est une chose trop sérieuse pour être confiée à des militaires, la démocratie est une chose trop précieuse pour être confiée à des civils.

En Union soviétique, tout va bien également : dans le cadre, semble-t-il, de la préparation des Jeux olympiques de Moscou, la police vient de prendre en charge l'avenir de plusieurs dissidents. En effet, quand on fait du sport, on ne fait pas de politique, et les dissidents savent depuis longtemps que pour eux l'essentiel n'est pas de gagner, mais de participer.

BERNARD CHAPUIS.

La rentrée des grands

par GILBERT COMTE

Leurs administrations décidément rouvertes, les usines rendues au travail, les écoles à l'étude, les villes à l'auto, les campagnes au silence et les plages à la mer, cinquante millions de Français se réinstallent semaine après semaine dans les gestes et les fonctions de la vie sérieuse.

Tout naturellement chacun retrouve son petit train-train. Malgré le suicide d'un de ses ministres et quelques autres affaires, un président de la République imperturbable et disert prêche la sérénité. Sur sa droite, M. Chirac *ne songe, comme* de coutume, qu'à l'étrangler.

Il n'y réussit pas encore et cache sa déception sous des sourires bonasses. A gauche, partis, « courants », tendances, proclament quotidiennement les vertus de l'union puis s'entredéchirent avec l'infatigable ferveur des haines fratricides.

Loin de ces guerres lilliputiennes, les routines se reforment suivant d'autres clivages. Le P.-D.G. parisien d'une puissante multinationale ne jette pas sur la vie le regard du surveillant, en uniforme, de service dans son vestibule. Les samedis soirs ne s'écoulent pas à Sarcelles comme dans le salon d'un manoir tourangeau. A quelque milieu social qu'ils appartiennent, leurs habitants n'en subiront pas moins, d'ici l'été, trois ou quatre de ces puissantes attaques psychologiques orchestrées par les médias au sujet d'une idée, d'un homme, d'un événement, d'un *fait divers,* peu importe pourvu qu'ils fournissent le prétexte d'une de ces belles émotions de commande, où l'originalité intellectuelle se démontre par une participation diligente à l'ivresse générale.

Conventions morales, barrières professionnelles explosent alors miraculeusement dans l'enthousiasme ou l'indignation d'un peuple unanime. Hélas ! ces houles naissent rarement dans la transparence virginale des matins sans malice. Avant d'éclater au grand jour, elles rôdent, couvent, mijotent, s'amassent, tourbillonnent à l'essai parfois pendant des semaines dans le minuscule univers clos, sans frontières précises, globalement circonscrit autour du périmètre sacré Passy-Neuilly-Auteuil, où vivent les deux-tiers de la France considérable.

Le devant de la scène

Le pays connaît mal ce monde complexe, nerveux, papoteur, cynique et impressionnable, oublieux et vindicatif, provoquant et pusillanime. Les confidences de cabinets ministériels s'y échangent à dîner, contre les potins de couloirs à la télévision. Le lancement d'un jeune secrétaire d'Etat s'y prépare comme la renommée d'un nouveau philosophe. Béguins, répulsions, nés de ces babillages, obéissent à maintes arrière-pensées politiques, mais d'abord à l'occupation principale de la société de spectacle. Ainsi, deux mille personnes s'endorment chaque soir sur la rive droite de la Seine, dans les quartiers proches du bois de Boulogne, avec cette terrifiante question dans le crâne : *« Que pourrais-je bien inventer pour faire encore parler de moi d'ici trois semaines ? »*

Comment surnager sans paraître ? Voilà le ressort secret de discours tapageurs et de livres à scandale. A Versailles, sous l'Ancien Régime, les courtisans admis près du monarque se précipitaient sur son passage pour tomber quelques secondes sous la prunelle royale. Quand la télévision devient le souverain suprême, la France entière se transforme en une gigantesque galerie de sGlaces, où les vedettes du Tout-Paris se ruent devant la première caméra disponible avec l'espoir qu'elle retienne pareillement leur image.

S'associer à une brique, lancer une cabale, relève ici du simple droit à l'existence. L'écologie, la « nouvelle droite », Rocard, les Palestiniens, la contraception, l'U.R.S.S. offrent tour à tour les matériaux de fructueux artisanats ou ceux de grandes opérations industrielles. Mais par nos temps fugaces où des événements aux hommes tout s'oublie si vite, aucun succès ne se renouvelle par ses propres vertus. A peine acquise, la notoriété se dérobe comme une sournoise drôlesse. Un seul moyen de la tenir à la maison : la contraindre à garder pour soi le devant de la scène. Quand tant d'intérêts s'y succèdent et ne songent qu'à s'en exclure, l'entreprise ne se réalise pas aisément. Elle réclame l'accord *intime de deux dispositions* essentielles. D'abord, s'agiter. Ensuite, en faire causer sous n'importe quel motif, dans le plus grand nombre d'endroits possible. La course, le bruit, constituent les deux moteurs jumeaux de cette stratégie. Bien conduite, elle use d'une arme absolue : le téléphone.

(Lire la suite page 6.)

RENCONTRE AVEC JACQUES TOJA

La Comédie-Française du quatrième centenaire

A l'Odéon, les comédiens-français présentent une création mondiale : « Dove au bord de mer », *d'un auteur vivant, René Kalisky,* par Antoine Vitez, qui n'est pas un metteur en scène académique. Bientôt, les comédiens créeront pour *la salle Richelieu* « l'Œuf », de Félicien Marceau. La pièce n'est pas inédite, mais son auteur est bien vivant lui aussi. L'image de la vieille dame, gardienne sévère de la tradition, a commencé d'être redressée par Pierre Dux. Son *successeur, Jacques Toja, entend* bien continuer et aller plus loin.

« La Maison, dit-il, a toujours créé chez elle son répertoire. Au début du siècle, les programmes se composaient à quatre-vingts pour cent de nouveautés. Il est vrai que pour la plupart, elles sont tombées dans l'oubli. »...

On peut toujours essayer d'éviter les erreurs, le risque en vaut la peine, mais les critères de choix sont malaisés à définir. Jacques Toja proteste, soucieux de conciliation, s'affirme libéral. « Etre libéral signifie peut-être : reconnaître ses *préférences et les analyser.* Comédien ayant fait sa carrière dans la Maison, sociétaire, candidat à l'administration générale soutenu par la majorité des sociétaires, Jacques Toja ne semble pas réaliser que *la maison de Molière,* avec son passé, son prestige, son poids symbolique, représente davantage, est plus lourde et plus fragile que tout autre théâtre national. Ses projets s'appuient sur une réalité : la troupe.

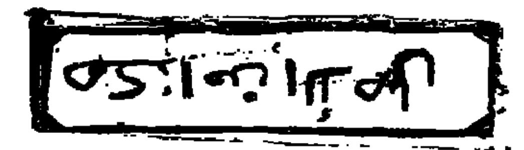
« Ce sont les troupes qui font les répertoires, *dit-il,* et non le contraire. Si Marivaux n'avait pas travaillé avec les acteurs italiens, il n'aurait pas écrit son théâtre, il détestait le style des français. »

La troupe, il voudrait qu'elle soit en mesure de donner le maximum d'elle-même, que les comédiens élargissent leurs capacités en se confrontant à des metteurs en scène de l'extérieur ou de *l'intérieur, peu importe. L'important* est qu'ils offrent « une réflexion approfondie sur les textes, contemporains ou classiques, l'alternance des deux les mettant l'un l'autre en valeur ». Des textes voulus par les metteurs en scène. Jacques Toja n'envisage pas d'établir un programme et de chercher ensuite qui va monter quoi. « Le créateur, pour se réaliser, *doit avoir envie, à un moment* précis, de dire quelque chose sur une pièce précise. »

Il pense à Planchon, à Chéreau (mais Chéreau pense rester encore un an sans faire de théâtre), à Sobel aussi, à d'autres encore : « Je suis heureusement étonné du nombre de gens qui aimeraient venir chez nous. Ils ont rarement l'occasion, c'est vrai, d'un travail *avec une troupe.* »

Propos recueillis par COLETTE GODARD.

(Lire la suite page 10.)



ASIE

Cambodge

Les déclarations du prince Sihanouk

(Suite de la première page.)

Le prince — qui accuse les Vietnamiens de vouloir détruire ou laisser disparaître la nation cambodgienne — dresse un parallèle entre la situation actuelle et celle qui régnait en 1863, au moment de la colonisation française : *« A l'époque,* dit-il, *le peuple khmer, déjà victime des Vietnamiens, ne comptait plus qu'un million d'âmes. La colonisation française nous a permis de nous refaire et nous étions 7 millions en 1953 lorsqu'elle s'est terminée. Or, nous allons vers une situation du même genre, car il ne restera peut-être qu'à peine 2 millions* de Cambodgiens en 1980. »

C'est dans cet esprit que Norodom Sihanouk déclare avoir voulu chercher avant tout la paix et s'être directement adressé pour cela aux Vietnamiens en écrivant à M. Pham Van Dong pour lui proposer d'engager des pourparlers visant à rétablir l'indépendance et la neutralité du Cambodge (*le Monde* du 9 octobre). *« Le courage,* dit-il, *ne consiste pas toujours à faire la guerre. Il consiste parfois à faire la paix. Mais les Vietnamiens vont me rejeter. Pham Van Dong a choisi d'ignorer mes lettres. Je serai donc obligé de soutenir la lutte armée, mais sans illusions. »*

Qui mène cette lutte sur le terrain ? Le prince estime à trente mille hommes les effectifs des Khmers rouges. Il évalue à deux mille ou trois mille les forces dépendant de l'ancien premier ministre, M. Son Sann, et situe entre cinq mille et dix mille celles qui se réclament de sa confédération. S'il affirme avoir des contacts réguliers avec ces derniers éléments, l'ancien souverain déclare, en revanche, avoir *« rompu tous les liens avec Son Sann ». « Les gens de Son Sann,* explique-t-il, *disent que, si je veux me rallier à eux, je serai le bienvenu. Je suis tout de même l'ancien chef de l'Etat ! Il n'en est pas question. Mais je recevrai Son Sann s'il demande à me voir, et il pourra participer comme observateur, s'il le désire,* au congrès de notre confédération. »

Le prince se déclare dans les meilleurs termes avec la France. Les mauvais souvenirs de l'été, où Paris avait fait savoir qu'il serait tenu à *« l'obligation de réserve »*, sont oubliés. Il a reçu toute assurance de jouir d'une entière liberté lors de son séjour. Surtout, il a beaucoup apprécié l'attitude de la France dans le vote sur le Cambodge au Nations unies. *« On ne peut pas,* dit-il, *voter pour Pol Pot pour condamner les Vietnamiens comme l'on fait la plupart des pays occidentaux. Sinon il faudrait soutenir Amin Dada, Bokassa et, pourquoi pas, réhabiliter Hitler, sous prétexte qu'il a résisté à l'occupation de l'Allemagne de l'Est par les Soviétiques... La France (qui s'est abstenue, en compagnie des Pays-Bas et de l'Irlande) est beaucoup plus logique. Je la remercie du fond du cœur de n'avoir pas voté pour Pol Pot. Le siège du Cambodge à l'ONU doit être laissé vacant. »*

Ce vote a troublé les relations du prince Sihanouk avec les Etats-Unis qui, dit-il *« jouent à cache-cache avec moi »*. L'ancien souverain approuve les efforts des Américains pour acheminer une aide humanitaire au Cambodge, mais il leur reproche — comme à la Chine et à l'U.R.S.S. — de ne pas vouloir séparer le problème de l'aide du problème politique. Lui-même ne dit pas très clairement comment ces deux problèmes pourraient être traités de façon distincte, surtout si, comme il le souhaite, un contrôle doit être assuré sur la répartition des secours à l'intérieur du Cambodge, y compris *« dans les zones tenues par les maquisards, rouges ou bleus »*. Mais il soutient vivement la proposition française d'une conférence internationale sur l'aide au peuple cambodgien.

« Avec les Chinois, poursuit Norodom Sihanouk, *mes relations s'améliorent progressivement. Ils m'ont même présenté leurs vœux pour mon anniversaire* (le 31 octobre). » Pourquoi cette amélioration ?

« Les Russes m'ignorent »

« D'abord parce que la Chine renonce à me demander d'être le chef d'Etat des Khmers rouges. Elle est satisfaite aussi que les groupes armés qui se réclament de moi n'attaquent pas les Khmers rouges. Elle sait enfin que Pham Van Dong rejettera mes lettres, que dans un mois j'en aurai fini avec le Vietnam, que je serai par conséquent l'allié objectif de la Chine dans sa lutte contre les Vietnamiens et les Soviétiques. *Et puis les Chinois s'attendent que la saison sèche soit dure pour Pol Pot, qu'il se fasse sérieusement esquinter, et cela les amène à se rapprocher de Sihanouk. »*

Le prince revient à plusieurs reprises sur la priorité qu'il veut donner à l'organisation de l'aide humanitaire. Il ne perd pas de vue pour autant la recherche d'une solution politique. S'il a renoncé à former un gouvernement en exil ou à diriger un front national, c'est, dit-il, parce qu'il a compris qu'il ne serait soutenu par personne.

Mais il est prêt à jour son rôle quand la possibilité s'en dessinera. Serait-il disposé dans cette perspective à prendre contact avec les Soviétiques ? *« J'y suis tout prêt. Je suis personnellement favorable à un rapprochement. Mais ce sont eux qui ne veulent pas. Parlons de mon séjour à Pyong-Yang, où les conditions auraient été propices. Mais, en quatre mois, l'U.R.S.S. n'en a pas profité pour m'adresser le moindre signe. Les Russes m'ignorent ou me calomnient. Je ne vois aucun indice d'une évolution dans leur attitude. »*

Sur la situation à la frontière thaïlandaise, Norodom Sihanouk n'est pas très alarmiste et ne voit pas de danger réel d'extension de la guerre : *« Les Vietnamiens ont déjà bien du mal à avaler deux lapins : le Cambodge et le Laos. Ils devraient éviter des difficultés supplémentaires. D'ailleurs, les Thaïlandais sont malins, ils ont toujours réussi à éviter la guerre. Or il faut être deux pour se battre. Les Vietnamiens n'auront pas leur guerre avec les Thaïlandais, même s'ils la veulent. »*

ALAIN JACOB.

LA CONFÉRENCE DE NEW-YORK

La France accueillera davantage de réfugiés khmers

Vingt orateurs se sont déjà inscrits pour la première séance de la conférence sur l'aide à la population cambodgienne, qui s'ouvre lundi matin 5 novembre au siège de l'ONU, à New-York, et y annonceront les contributions de leurs gouvernements respectifs. Tous les Etats membres des Nations unies pourront assister à la conférence, mais ceux qui n'annoncent pas de contributions seront considérés comme des observateurs et ne prendront pas la parole. Il n'y aura ni résolutions ni vote, a précisé le secrétariat de l'ONU. Après la Chine et le régime de Phnom-Penh, l'Union soviétique, le Vietnam et la Thaïlande ont annoncé, vendredi, leur participation à la conférence. Le représentant du Kampuchéa démocratique (Khmers rouges) a également annoncé son intention d'y assister.

A Washington, M. Carter a invité vendredi les Américains à compléter individuellement l'effort déjà consenti par leur gouvernement en faveur de la population cambodgienne.

M. François-Poncet, qui conduira la délégation française à la conférence, a indiqué vendredi qu'il ferait à cette occasion une *« série de propositions concrètes »*.

Ces propositions, a précisé le ministre des affaires étrangères dans une interview à Antenne 2, porteront sur trois sujets. Le premier concerne le montant de l'aide humanitaire. A ce propos, le ministre a indiqué que l'Europe allait accorder une aide de 55 millions de dollars, *« à laquelle la France ajouterait une aide bilatérale complémentaire portant sur un certain nombre de domaines »*.

Le deuxième sujet concerne l'acheminement et la distribution de l'aide. *« Je demanderai que tous les moyens de transport soient employés »*, a déclaré le ministre. *« L'avion, avec ouverture à la circulation aérienne humanitaire de nouveaux aérodromes, la voie fluviale du Mékong, et la mer. » « Si l'acheminement s'avérait trop difficile,* a-t-il ajouté, *il faudrait envisager des parachutages. »*

Dernier sujet, celui des réfugiés, *« que la Thaïlande ne peut aider seule ». « Il est probable,* a indiqué M. François-Poncet, *que nous seront amenés à faire une très large part aux Khmers dans les réfugiés que nous accepterons. »*

A Genève, nous signale notre correspondante Isabelle Vichniac, on s'étonne de voir que tout se passe comme si le secrétaire général de l'ONU, M. Kurt Waldheim, ignorait aussi bien l'action diplomatique que l'activité sur le terrain, du comité international de la Croix-Rouge (CICR), de l'UNICEF et du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (H.C.R.) et cherchait à les écarter de la conférence de l'ONU. D'où une certaine amertume.

Ainsi, M. Labouisse, directeur général de l'UNICEF, est parti pour le Sud-Est asiatique, où il doit notamment s'entretenir avec les autorités de Phnom-Penh, plutôt que de risquer d'être empêché d'assumer, à la conférence les responsabilités qui lui reviennent. De son côté, M. Alexandre Hay, président du CICR, a dépêché à New-York M. Jean-Pierre Hocquet, chef des opérations de son institution, pour y rencontrer M. Waldheim et, sans doute, obtenir de lui des éclaircissements sur son attitude. Le président du CICR a également convoqué à Genève les ambassadeurs des pays qui ont le plus coopéré à l'action humanitaire en cours et les a mis au courant dela situation. Il semble bien que le H.C.R. se contentera de l'envoi d'une note sur la situation des réfugiés cambodgiens en Thaïlande. Un nouvel appel de fonds a été lancé de Genève le 2 novembre. Il ressort de la dernière évaluation des besoins que 350 millions de dollars sont nécessaires aux activités conjointes CICR-UNICEF. Il convient d'y ajouter les 60 millions reçus par le H.C.R. pour son aide aux réfugiés cambodgiens en Thaïlande.

Il est à noter enfin qu'en ce qui concerne l'acheminement des secours, les nouvelles qui parviennent du Cambodge sont jugées, à Genève, plutôt positives.

LES ORGANISATIONS DE SECOURS

Le Monde du 3 novembre a publié une première liste d'organisations d'aide aux réfugiés :

Parmi les autres organisations qui se chargent de recueillir et de distribuer une aide aux réfugiés cambodgiens, figurent notammment :

● *La Croix-Rouge française*, 17, rue Quentin-Bauchart, 75008 Paris. tél. 261-51-05, C.C.P. 60 000 Paris.

● *Le Comité français de l'UNICEF*, 35, rue Félicien-David, 75781 Paris Cedex 16, tél. 524-60-00. C.C.P. Paris 150.

● *Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés*, dont le bureau en France est situé au 159, avenue du Général-de-Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine, tél. 745-74-00, C.C.P. La Source 33 528 72.

● *Le Comité national d'entraide franco-vietnamien, franco-laotien, franco-cambdgien*, 42, rue Cambronne, 75015 Paris, tél. 567-01-20, C.C.P. 22 166 44 B Centre Paris 142.

● *Le Comité « Un bateau pour le Vietnam »*, qui avait affrété le bateau *Ile de lumière*, et qui organise *« Un bateau pour les Cambodgiens »*, boîte postale 9, 92235 Gennevilliers, tél. 624-22-37, compte bancaire B.N.P. 0 91 212 40 ; 102, avenue du Roule, 92 200 Neuilly-sur-Seine.

● *L'Association générale des Khmers à l'étranger (A.G.K.E.)*, 45 bis, rue des Acacias, 75017 Paris, tél. 380-34-27, C.C.P. 23 511 36 T Paris.

● *Le Comité « Du riz pour le Cambodge »*, 2, allée Laplace, 95150 Taverny, C.C.P. 3791 02 Y Paris.

Corée du Sud

L'imbroglio

(Suite de la première page.)

Les différents scénarios qui essayent de reconstituer les déroulement de cette unit de vendredi convergent sur un point : le général Chang semble avoir été à proximité du bâtiment de la K.C.I.A. au moment du meurtre.

Il paraît établi qu'au cours de la semaine qui précéda le meurtre est apparue dans les rangs de l'armée une opposition à la politique de répression menée par le président Park sur les conseils du chef de sa garde personnelle, M. Cha Chi-chul. Selon des sources américaines à Séoul, à plusieurs reprises, les principaux généraux ont eu des pourparlers secrets sur la détérioration de la situation, que les mesures prises par la présidence ne pouvaient qu'aggraver. Ils furent surtout très inquiets de voir que les troubles de Pusan et de Masan se poursuivaient malgré une première intervention de l'armée régulière. Seuls les parachutistes, appelés en renfort, purent mettre fin aux manifestations, qui tournaient à l'émeute. Les généraux craignaient de voir l'armée coupée de la population. Apparemment, M. Kim Jae-kyu, directeur de la K.C.I.A., assistait à ces entretiens secrets. Ce serait lui, dit-on, qui avertir les généraux que, selon ses services, une manifestation était prévue à Séoul le 29 octobre, qui pourrait avoir une ampleur encore plus grande que celles de Pusan et de Masan. L'existence de ce rapport paraît certaine. Selon les sources, cependant, son origine diffère : il n'est pas évident que la K.C.I.A. en soit l'auteur. En tout cas, des opposants à Séoul nous ont confirmé que la manifestation était prévue pour la fin octobre, quelle qu'ait pu être la répression à Pusan. Les généraux ont, semble-t-il, craint d'être dans l'impossibilité de maîtriser la situation.

Provoquer un incident avec le Nord

Pour éviter d'en arriver à une situation dont ils perdraient peut-être le contrôle, les militaires ont décidé de demander à Park de modifier sa politique. En fait, on dit que la veille de sa mort, celui-ci avait réuni des membres de l'état-major général pour un tout autre plan : leur demander de provoquer un incident sur la fontière nord-coréenne pour détourner l'attention de la populatio. C'est à M. Kim Jae-kyu que fut confiée la mission de parler au président. Que se passa-t-il pendant le dîner ? Kim avait-il, dès le départ, l'intention de tuer Park, de sa propre initiative ou bien de connivence avec certains généraux ? La conversation s'envenima-t-elle, comme l'affirme la version officielle ? Toujours est-il que peu de temps après le début de l'entretien, vers 7 h. 15, M. Kim tira.

Ce même soir, M. Kim Jae-kyu avait eu un rendez-vous avec le général Chang Seung-hwa, actuel commandant de la loi martiale. Les deux hommes sont, dit-on, très liés : c'est sur la recommandation de M. Kim que le général devint chef de l'état-major de l'armée. Selon d'autres versions, le général devait participer au dîner avec Park, mais arriva après le meurtre. Enfin, selon une dernière version, il était dans une maison voisine de celle où fut assassiné le président.

Quel qu'ait été son emploi du temps en ce début de soirée, il paraît établi que, pour une raison ou une autre, le général a retrouvé le meurtrier devant la maison où venait d'avoir lieu l'assassinat. C'est ensemble qu'ils sont allés en voiture au ministère de la défense. Mais, là encore, les versions diffèrent. Selon certains, M. Kim n'aurait pas dit tout de suite qu'il venait d'assassiner le président, mais aurait prétexté une provocation du Nord pour mobiliser l'état-major au ministère de la défense et essayer de prendre, à cette occasion, le contrôle de la situation. Selon d'autres, il aurait immédiatement dit la vérité au général Chang. Quoi qu'il en soit, c'est apparemment vers 21 heures que les généraux et le ministre de la défense ont été avertis de la mort du président, sans savoir exactement qui l'avait tué et après plusieurs coups de téléphone donnés par le directeur de la K.C.I.A. au chef du secrétariat du président qui avait conduit ce dernier, mourant, à l'hôpital. Apparemment complice de l'assassin, le chef du secrétariat du président, qui assistait au dîner mais n'a pas été tué, est actuellement interrogé par les militaires. A 21 h. 30, commençait une réunion extraordinaire du cabinet à laquelle assistait M. Kim Jae-kyu qui avait avec lui plusieurs agents de la K.C.I.A. armés. Il annonça alors qu'il avait tué le président. Certains généraux et des ministres se refusant de croire cette nouvelle se seraient immédiatement rendus à l'hôpital où le corps du président était gardé par des membres de la K.C.I.A. Après leur retour, la loi martiale était proclamée.

C'est, semble-t-il, à ce moment que les Américains ont été prévenus : les Coréens devant référer au quartier général des forces américaines pour décider des mesures militaires de cet ordre. Pour une communication urgente, le général Chang réussit à faire sortir de la salle M. Kim Jae-kyu et à l'emmener dans la salle de réunion de l'état-major où, en entrant, le chef de la K.C.I.A. fut soudain séparé, par une porte électrique, de ses cinq gardes du corps et arrêté sur le champ par le général. Cette version, qui donne un rôle de héros au général Chang, devrait prochainement être rendue publique. Elle laisse, cependant, planer des doutes : le général était-il au courant du complot, fut-il un instigateur de celui-ci qui, au dernier moment, se désolidarisa de M. Kim, ou ce dernier essaya-t-il, le soir du meurtre, de le mettre de son côté (cette version serait, dit-on à Séoul, l'une des « révélations » que ferait l'armée dans les jours qui viennent ? S'est-il vu confier le pouvoir dont il dispose aujourd'hui et qui va lui permettre d'influencer profondément l'avenir de la Corée, ou s'en est-il emparé ? Autant de questions actuellement sans réponse.

Un autre mystère, qui sera sans doute encore plus difficile à percer, est de savoir jusqu'à quel point les Etats-Unis sont mêlés à cette affaire. Fait troublant : au cours du conseil des ministres extraordinaire qui a eu lieu quelques heures après l'assassinat, M. Kim Jae-Kyu aurait dit : *« Créons ensemble une nouvelle République de Corée. Les Américains sont avec moi. »* On ne peut, pour l'instant, sur la question de l'action des Etats-Unis dans l'assassinat de Park qu'aligner un certain nombre d'éléments :

1) Depuis sa visite en Corée en juillet, M. Carter aurait été convaincu, avancent des sources japonaises, que Park était incapable d'entreprendre une réforme de son régime et qu'il ne saisissait pas bien la signification du rapprochement des Etats-Unis et de la Chine.

2) Au cours de l'été, Washington, par ses critiques répétées, a contribué à laminer la position du président et à encourager indirectement l'opposition à agir. Le 15 octobre, le département d'Etat laissait passer sans démenti des informations publiées par la presse américaine selon lesquelles Washington entendait renforcer ses contacts avec les opposants coréens. C'était la veille des manifestations à Pusan. Les Américains voulaient-ils, en agissant ainsi, pousser les Coréens à agir et à évincer Park d'une manière ou d'une autre ?

3) Il est évident que les Américains ne pouvaient pas ne pas être avertis par leurs services de renseignements, liés à la K.C.I.A., des tensions politiques qui se manifestaient en Corée du Sud et des risques d'une explosion populaire à Séoul fin octobre.

4) Washington, comme l'a admis devant nous un diplomate américain, savait, en outre, que des divergences de plus en plus graves se faisaient jour entre la présidence et une partie de l'armée.

5) M. Kim Jae-Kyu était, selon l'ancien correspondant du quotidien *Asahi* à Séoul, un homme qui avait la confiance des Américains. Il avait d'ailleurs été placé à la tête de la K.C.I.A., au lendemain du scandale des pots-de-vin versés par Séoul à des politiciens américains, pour améliorer les relations entre Washington et les services de renseignements sud-coréens. La K.C.I.A. était, d'autre part, largement infiltrée par des agents travaillant pour la C.I.A. américaine : en juin 1978, plusieurs membres de la K.C.I.A. avaient été limogés pour leurs relations trop étroites avec les Américains.

Une disparition « opportune »

6) Les Etats-Unis semblent avoir été inquiets des intentions prêtées à Park de provoquer un incident sur le 38e parallèle pour désamorcer la contestation de son régime. Une telle initiative aurait été en contradiction avec la politique américaine qui, dit-on au Japon, vise à intégrer la Corée du Nord dans l'« axe » Washington-Pékin-Tokyo. Selon M. Utsunomiya, ancien député libéral démocrate japonais, proche de Pyongyang, en avertissant Pékin de l'assassinat de Park, les Etats-Unis auraient d'ailleurs assuré les Chinois de leur intention d'établir des contacts avec la Corée du Nord. Ne doit-on pas voir un signe de l'évolution qui se dessine dans le fait que Manille, un protégé des Américains, a récemment annoncé son intention d'établir des relations diplomatiques avec Pyongyang et que la Corée du Nord a réagi avec modération à la mort du président Park ? A Tokyo, le Coréens du Nord vivant au Japon s'est notamment abstenu d'attaquer violemment Washington. Les Etats-Unis, de leur côté, après avoir mis en garde Pyongyang contre toute *« exploitation aventuriste »* de la situation, n'ont pas, jusqu'à présent, annoncé de fortes concentrations de troupes sur le 38e parallèle.

Que les Etats-Unis n'aient pas pu ne pas être au courant de l'évolution rapide de la situation en Corée du Sud et que la disparition de Park soit, sur le plan stratégique, « opportune », pour reprendre l'expression du *New* acquis. Que d'autre part, Washington ait joué pendant l'été un jeu qui tendait à isoler Park et à encourager une réaction de la part des généraux, c'est une interprétation qui ne paraît pas sans fondement. Les Américains ont-ils été plus actifs ? Aucun élément concret, sinon des spéculations à partir des intérêts des Etats-Unis, ne vient étayer cette thèse. Le doute ne subsiste pas moins. C'est bien ce qui paraît aujourd'hui inquiéter M. Marcos aux Philippines.

PHILIPPE PONS.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

● L'U.R.S.S. A EXPEDIE D'URGENCE vingt bataillons en Afghanistan pour protéger ses bases contre une attaque des rebelles musulmans, écrit, le 3 novembre, le quotidien britannique *Daily Telegraph*, citant *« une source diplomatique de haut niveau à Kaboul »*. Selon le journal conservateur, l'envoi de troupes démontre que *« Moscou estime que le président Amin est incapable de contenir la poussée islamique. »* — *(A.F.P.)*

Angola

● LES RAIDS SUD-AFRICAINS EN ANGOLA. — Par douze voix contre zéro et trois abstentions (Etats-Unis, Grande-Bretagne et France), le Conseil de sécurité des Nations unies a condamné vendredi 2 novembre l'*« agression commise par l'Afrique du Sud contre l'Angola »* et invité Pretoria à rapatrier les troupes. Cette réunion réclamée d'urgence par Luanda fait suite à l'annonce par l'Angola d'un raid sud-africain lancé le dimanche 28 octobre (*le Monde* du 1er novembre) contre deux provinces limitrophes de la Namibie. — *(Reuter.)*

Canada

● LA POSITION « SOUVERAINISTE » contenue dans le Livre blanc du gouvernement québécois est *« inacceptable »* pour le gouvernement canadien, a déclaré, au cours d'une conférence de presse, M. Clark, le premier ministre fédéral canadien. M. Clark s'est cependant déclaré prêt à négocier avec le Québec et les autres provinces *« d'un fédéralisme renouvelé »*. Il a indiqué qu'il n'enverra jamais l'armée au Québec pour défendre l'unité nationale, et que si *« une majorité irrésistible »* votait *« oui »* au référendum québécois, il envisagerait une réforme de la loi canadienne pour pouvoir négocier un statut non fédéral avec la province. — *(A.F.P.)*

Etats-Unis

● LE SENATEUR KENNEDY a commenté sa campagne présidentielle, vendredi 2 novembre à Charleston, en se déclarant partisan de l'arrêt de la construction de nouvelles centrales nucléaires aux Etats-Unis. *« Si l'Amérique veut construire des centrales dans l'avenir, qu'elle en construise de parfaitement sûres ou qu'elle n'en construise pas du tout »*, a-t-il déclaré. — *(A.F.P.)*

Italie

● LE GOUVERNEMENT a décidé, à la suite de la récente condamnation des six défenseurs tchécoslovaques des droits de l'homme, d'annuler la visite que devait faire à Prague, en novembre, le sous-secrétaire italien aux affaires étrangères. — *(Reuter.)*

République démocratique allemande

● LE TRIBUNAL DE DRESDE a condamné deux contestataires est-allemands, les époux Günter et Leni Prager, à trois ans et demi de prison chacun, pour *« collecte et envoi à l'Ouest d'informations pouvant ternir l'image de la R.D.A. »*, a-t-on appris, vendredi 2 novembre. M. et Mme Prager avaient été appréhendés début juillet, après avoir fait parvenir à des journaux de R.F.A. et de Berlin-Ouest des lettres faisant état de difficultés d'approvisionnement à Dresde. Auparavant, ils avaient présenté sans succès une cinquantaine de demandes d'émigration en R.F.A. pour eux et leurs deux enfants. — *(A.F.P.)*.

AMÉRIQUES

Bolivie

Le président déchu forme un gouvernement clandestin

Le calme était revenu en Bolivie, le samedi 3 novembre, après le coup d'Etat du 1er novembre, qui aurait fait une dizaine de morts. L'activité économique, *paralysée par l'ordre de grève générale* lancé par la Centrale ouvrière (COB), avait repris. Le colonel Alberto Natusch Busch, qui s'est proclamé président de la République, a formé un gouvernement composé de militaires et de civils. Ceux-ci, membres du Mouvement nationaliste révolutionnaire, la principale formation du pays, ont été condamnés par les dirigeants de leur parti. Une résistance civile s'organise, d'autre part, autour du *président déposé, M. Walter Guevara, qui a* formé un gouvernement dans la clandestinité. Partis et syndicats se sont rassemblés en un comité de défense de la démocratie.

Cependant, les Etats-Unis ont décidé de leur côté de suspendre une partie de leur assistance à la Bolivie. Ils ne maintiendront que leur aide alimentaire d'une valeur d'environ 25 millions de dollars, *soit la moitié du montant antérieur.*

Au Venezuela — membre, comme la Bolivie, du pacte andin, — on se montre très irrité des événements de Bolivie, comme nous l'indique notre envoyé spécial à Caracas.

Réprobation unanime au Venezuela

De notre envoyé spécial

Caracas. — Après le coup d'Etat qui a renversé le président bolivien, et alors que le caractère autoritaire du nouveau régime instauré par le colonel Alberto Natusch Busch se confirme, les hommes politiques vénézuéliens, de gauche et de droite, déplorent la fin brutale de la brève expérience de gouvernement civil à La Paz. Le président Herrera Campins a indiqué qu'il repoussait à une date ultérieure, non précisée, le voyage qu'il devait faire en Bolivie les 17 et 18 novembre prochains.

Réaction violente de la rue

Selon les correspondants des journaux vénézuéliens à La Paz, les commerçants ont rouvert leurs boutiques, et les employés des administrations ont repris le travail, mettant fin à la grève générale lancée la veille par la centrale ouvrière bolivienne. Le coup d'Etat, présenté d'abord par ses auteurs comme une tentative de relance du processus de démocratisation, est désormais condamné aussi bien par la COB que par les partis du centre et de la gauche. La réaction de la rue a été violente. Des groupes de manifestants hostiles au putsch ont été violemment dispersés *par la troupe*. Le bilan serait d'une dizaine de morts. Le colonel Natusch avait escompté l'appui d'un certain nombre de parlementaires — en particulier des dissidents du M.N.R. (centre droit). Il a effectivement obtenu certains ralliements dans ce secteur, comme en témoigne l'entrée dans le nouveau gouvernement de MM. Bedregal et Sandoval, respectivement aux affaires étrangères et aux transports. Mais le M.N.R. lui-même a désavoué ces deux transfuges.

On croit savoir en outre que M. Hernan Siles Suazo, ancien président de la République et leader de l'Union démocratique et populaire (centre gauche) a violemment condamné le coup d'Etat.

Le gouvernement du colonel Natusch Busch n'est donc soutenu en fait que par la droite, et d'abord, par l'ancien chef de l'Etat, le général Hugo Banzer. On a remarqué que les députés proches de ce dernier n'étaient pas présents lors de l'ultime session du Congrès, dans la nuit du jeudi à vendredi. Au cours de cette réunion, le Parlement, avant d'être dissous, avait dénoncé le coup d'Etat et réaffirmé son appui au président constitutionnel, M. Walter Guevara. Ce dernier, qui a formé un gouvernement clandestin, ne semble guère en mesure de faire respecter la légitimité démocratique.

L'armée paraît s'être ralliée, dans son ensemble au nouveau régime. Le général David Padilla, chef d'état-major, qui avait tenté de résister, a été démis de ses fonctions et remplacé par un militaire favorable aux putschistes, le général Victor Castillo.

L'état de siège permet aux autorités militaires d'interdire toute manifestation et réunion politique, ainsi que le recours à la grève. La résistance commencerait cependant à s'organiser autour du dirigeant syndical, M. Juan Lechin. Un Comité de défense de la démocratie, qui réunit la totalité des partis de gauche et du centre, a été formé le 1er novembre.

DOMINIQUE DHOMBRES.

LE COLONEL BUSCH : un proche du général Banzer

Le colonel Alberto Natusch Busch, âgé de quarante-six ans, instigateur du coup d'Etat militaire du 1er novembre et nouveau président de la République, est né dans le nord-est du pays. Il a suivi des études dans plusieurs écoles militaires boliviennes et étrangères.

Dans les années 70, il était considéré comme un des dirigeants du Mouvement des jeunes officiers boliviens. En 1974, le président de l'époque, le général Hugo Banzer, le fit entrer dans son cabinet comme secrétaire d'Etat à l'agriculture et aux questions paysannes, poste qu'il occupa jusqu'en 1978.

Après le coup d'Etat du général Juan Pereda, le 21 juillet 1978, il fut nommé commandant du collège militaire de l'armée.

EN UN SIÈCLE ET DEMI

Près de deux cents coups d'État ou soulèvements militaires

Près de deux cents coups d'Etat, soulèvements et autres pronunciamientos ont émaillé les cent cinquante-cinq ans de vie politique indépendante de la Bolivie. Le colonel Natusch Busch est le cinquante-troisième successeur de Simon Bolivar.

La révolution sanglante de 1952 portait au pouvoir le Mouvement nationaliste révolutionnaire (M.N.R.), d'inspiration populiste, qui décrétait de nombreuses réformes sociales. Le M.N.R. évoluait vers le conservatisme et, en 1964, un coup d'Etat militaire obligeait le président Paz Estensorro, leader du M.N.R., à démissionner. Quinze années de régime militaire ont suivi, interrompues le 8 août dernier par le bref intermède civil du président Walter Guevara.

1964

6 NOVEMBRE. — Le général René Barrientos, vice-président de la République, devient chef de la junte militaire.

1966

4 JUILLET. — Le général Barrientos est élu président de la République.

1969

27 AVRIL. — Le général Barrientos trouve la mort dans un accident d'hélicoptère. Le vice-président, M. Adolfo Siles Salinas, du parti social-démocrate, devient chef de l'Etat.

26 SEPTEMBRE. — Le président Siles Salinas est renversé par un coup d'Etat. Le général Ovando, commandant en chef des forces armées, devient président de la nouvelle junte. Il nationalise la Bolivian Gulf Oil Company, filiale de la Gulf Oil américaine.

1970

6 OCTOBRE. — Le général Ovando se retire, *face à un soulèvement* de militaires de droite. Le général Miranda, qui le remplace, doit lui-même s'effacer devant un triumvirat militaire. Le général Juan José Torres, qui refuse de reconnaître le nouveau pouvoir, devient chef de l'Etat. Il préside à dix mois de vie publique agitée marquée par une intense et confuse activité des partis politiques de gauche et d'extrême gauche et des syndicats.

1971

22 AOUT. — Le triumvirat militaire renverse le général Torres. Le colonel Hugo Banzer est proclamé président de la République.

1974

9 NOVEMBRE. — *Le général* Banzer proclame l' « ordre nouveau » en Bolivie.

1977

9 NOVEMBRE. — Le général Banzer, soumis à des pressions militaires et civiles, annonce l'organisation d'élections pour 1978.

1978

9 JUILLET. — L'élection présidentielle est marquée par de multiples incidents et une fraude généralisée.

19 JUILLET. — La cour nationale électorale annule les résultats des élections, qui, officiellement, donnaient le général Juan Pereda comme vainqueur, avec 50,03 % des voix, devant M. Siles Suazo.

21 JUILLET. — Le général Pereda *s'empare du pouvoir après un soulèvement militaire.*

24 NOVEMBRE. — Le commandant en chef des forces armées, le général *Padilla*, renverse le général Pereda et annonce des élections libres.

1979

1er JUILLET. — *L'élection* présidentielle est marquée par l'affrontement de deux anciens présidents M.N.R. ; M. Siles Suazo arrive légèrement en tête, devant M. Paz Estensorro, mais avec une majorité relative. Le Congrès, selon la Constitution, doit trancher.

6 AOUT. — Le Congrès se révèle incapable de choisir entre MM. Siles et Paz. Il décide de désigner, pour un an, le président du Sénat, M. Walter Guevara, comme président intérimaire.

8 AOUT. — Le général Padilla transmet le pouvoir à M. Guevara. Celui-ci échoue à former un gouvernement d'union nationale.

11 OCTOBRE. — Rébellion de troupes dans le Beni.

12 OCTOBRE. — Remaniement ministériel.

22 OCTOBRE. — Ouverture de la neuvième assemblée générale de l'O.E.A. Elle se termine le 31.

1er NOVEMBRE. — Le colonel Natush-Busch renverse le président Guevara.

Chili

● *LA COUR SUPREME A AUTORISE*, le vendredi 2 novembre, l'extradition vers son pays d'un opposant politique argentin, M. Luciano Iglesias. Dirigeant syndicaliste péroniste, M. Iglesias avait quitté l'Argentine pour le Chili, en 1973, et avait obtenu la qualité de réfugié politique le 22 octobre par le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés. — *(A.F.P.)*

Cuba

● *M. FIDEL CASTRO* effectuera prochainement une série de visites officielles dans cinq pays arabes — l'Algérie, la Libye, la Syrie, l'Irak et le Yémen du Sud — a-t-on appris vendredi 2 novembre, de source diplomatique à La Havane. Aucune précision officielle n'a cependant été fournie sur les dates précises de ces voyages. — *(A.F.P.)*

Brésil

UN SCANDALE QUI DURE DEPUIS TREIZE ANS

Le trafic et la contrebande de sang humain au profit de laboratoires internationaux

Rio-de-Janeiro *(A.F.P.)*. — Le 16 avril dernier, à Teresopolis, dans les environs de Rio-de-Janeiro, on découvrait, à son domicile, le corps de Hamilton *Almeida De Souza, étudiant de* cinquième année de médecine, étranglé avec un « brassard », appareil destiné à mesurer la tension artérielle. Le fait fut présenté dans la presse comme un suicide inédit, et donc comme *un fait divers exceptionnel.*

Mais les camarades de faculté de Hamilton ne croient pas à la version du suicide. Hamilton Almeida De Souza, l'un des responsables syndicaux de la faculté, enquêtait depuis plusieurs mois, pour son propre compte, sur l'implication de certaines personnalités du monde médical dans le trafic et la contrebande de sang humain au profit de laboratoires multinationaux.

Des intérêts, se chiffrant par centaines de milliers de dollars, sont en jeu dans le trafic et la contrebande de sang humain au Brésil, où ce commerce illégal est facilité par une législation déficiente et l'absence quasi totale de contrôle. Une politique nationale du sang a été approuvée en 1965, mais elle est restée, jusqu'à présent, lettre morte. Ce n'est que très récemment que le gouvernement a décidé la création d'un service officiel *d'hématotherapie. En attendant,* n'importe qui pouvant disposer de la collaboration d'un médecin, même sans spécialité ni expérience, peut ouvrir et exploiter une banque de sang.

Il existe ainsi au Brésil sept *cents banques de sang, dont* la plupart opèrent sans contrôle et dans des conditions d'hygiène extrêmement précaires. Elles *achètent le sang de pauvres* hères dont c'est, fréquemment, le seul revenu, pour un prix dérisoire. Elles *le revendent à* des laboratoires ou à des réseaux de contrebande, avec des marges bénéficiaires de 5 000 à *10 000 %. L'un des pivots du* trafic international du sang se situerait en Afrique du Sud.

Ce scandale, qui dure depuis treize ans, a pris ses dimensions actuelles à la faveur de l'accroissement de la demande de *sang à des fins* industrielles.

Au Brésil, ce sont des laboratoires allemands qui disposent du quasi-monopole de la fabrication et de la commercialisation des dérivés industriels du sang. En l'absence de toute organisation officielle, la matière première est fournie par des banques de sang privées, dont le seul critère est la rentabilité.

Dans la seule agglomération de Rio-de-Janeiro, dix mille litres de sang sont vendus quotidiennement. Les banques privées l'achètent entre 80 et 150 cruzeiros (de 10 à 20 francs) les 450 grammes, et le revendent entre 5 000 et 7 000 cruzeiros (de 700 à 1 000 francs) au laboratoires.

La présidente de l'association des donneurs de sang bénévoles, Mme Leonora Carlota Osorio, a exigé l'interdiction du commerce du sang, et des parlementaires réclament la nationalisation de cette activité. Plusieurs médecins ont donné l'alerte sur les dangers que le trafic et la contrebande du sang présentent pour la santé publique. Selon des études effectuées par l'Institut national d'assistance médicale et de prévoyance *sociale (INAMPS). 40 % du sang* vendu aux hôpitaux peut être considéré comme contaminé : les receveurs risquent l'hépatite, la syphilis ou le « *mal* de Chagas », sorte de maladie du sommeil qui affecte six millions *de personnes au Brésil et qui* est en progression rapide dans les zones urbaines.

Les donneurs risquent parfois, aussi, leur vie. Le 26 septembre dernier, on hospitalisait, à Rio-de-Janeiro, un homme de trente-*sept ans, trouvé inanimé dans* la rue. Julio Cezar Lousada avait, en vingt-quatre heures, vendu deux litres et demi de son sang pour environ 300 cruzeiros (43 francs), afin de payer le prix de son voyage retour de Belo-Horizonte, où il avait rendu visite à sa sœur, à Rio-de-Janeiro, où il habite. M. Lousada a expliqué qu'il vendait *son sang depuis cinq ans*, faute de trouver un emploi.

Files d'attente

Ils sont des milliers dans le cas de Julio Cesar, qui forment chaque jour des files d'attente dans les banques de sang. Parmi eux, un reporter du quotidien de Rio *O Globo* a rencontré des alcooliques, des cardiaques, des personnes en congé de maladie et des mineurs. Le journaliste affirme que, dans certaines banques de sang, on ne relève même pas l'identité du donneur, qu'on utilise plusieurs fois les mêmes seringues et que la personne chargée des prélèvements distribue l'argent aux donneurs sans même se laver les mains entre deux prises.

AFRIQUE

Algérie

M. Brzezinski s'est entretenu avec le président Chadli Bendjedid

De notre correspondant

Alger. — M. Brzezinski, conseiller de M. Carter pour les problèmes de sécurité et chef de la délégation américaine venue assister aux cérémonies organisées pour le vingt-cinquième anniversaire du soulèvement, s'est entretenu vendredi 2 novembre avec le président Chadli Bendjedid. L'entrevue, a précisé un porte-parole américain, s'est déroulée dans un climat amical. Les deux interlocuteurs, a-t-il dit, ont eu une complète explication sur les *positions* respectives de leurs gouvernements. M. Brzezinski a remis à son hôte une lettre de félicitations de M. Carter et lui a offert une copie sur une plaque d'argent massif de la déclaration d'indépendance américaine.

Dans les milieux proches de la délégation des *Etats-Unis*, on manifestait dans la soirée la volonté de « *dédramatiser* » cette rencontre et de la situer dans le *cadre global des relations* algéro-américaines. Celles-ci ont été altérées ces dernières semaines par la décision de la Maison Blanche de livrer des armes à Rabat. Les Etats-Unis, indique-t-on cependant du côté américain, n'ont pas l'intention de jouer un rôle quelconque dans le conflit, de servir d'intermédiaire ou de suggérer une solution. Washington estime que la solution du conflit ne peut être que politique et donc négociée. C'est ce que M. Brzezinski aurait expliqué au président Bendjedid.

D. J.

« ENTRE LA FRANCE ET L'ALGÉRIE DOIT SE DÉVELOPPER UN DIALOGUE CONFIANT ET AMICAL », écrit M. Giscard d'Estaing au chef de l'Etat.

M. Giscard d'Estaing a adressé le télégramme suivant au président Chadli à l'occasion de la fête nationale algérienne :

« *J'adresse à Votre Excellence, en mon nom personnel et au nom du gouvernement français mes sincères félicitations et mes vœux les meilleurs pour votre bonheur personnel ainsi que pour la prospérité du peuple algérien.*

» Entre la France et l'Algérie doit se développer le dialogue confiant et amical qu'appellent leurs multiples liens et une volonté commune de renforcer les solidarités au sein de la communauté internationale. Je ne doute pas que la coopération entre nos deux pays y trouve une impulsion nouvelle conforme à leur intérêt respectif et aux vœux de leurs peuples. »

● *M. Lucien Bitterlin*, président de l'association de solidarité franco-arabe, s'élève dans un communiqué contre la décision de FR 3 de reporter d'une semaine la diffusion de l'interview du président Chadli Bendjedid, initialement programmée le 2 novembre. M. Bitterlin « *proteste vigoureusement contre cette atteinte à la liberté d'opinion, s'il s'avère que cette modification du programme est due à des pressions de la part de tel ou tel nostalgique d'un passé à jamais révolu. Céder au chantage ou aux menaces des adversaires de la politique étrangère de la France concernant les relations avec l'Algérie*, conclut-il, *constitue une erreur grave qui peut être préjudiciable aux nouveaux rapports d'amitié et de coopération qui se tissent entre les deux pays.* »

Centrafrique

M. GOUMBA DÉNONCE LA « TRAGIQUE SITUATION » CRÉÉE PAR LES AGISSEMENTS DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS.

Le premier ministre de la République centrafricaine, M. Bernard Christian Ayando, est arrivé jeudi 1er novembre à Paris, pour une visite privée de deux semaines en France.

Avant de se rendre à Paris, M. Ayando avait fait une visite de trois jours au Maroc, au cours de laquelle il avait remis au roi Hassan II un message du président Dacko.

D'autre part, le Mouvement de libération du peuple centrafricain dénonce, dans une lettre à M. Dacko, « *l'arrestation à Bangui de la famille de M. Ange Patasse, président du M.L.P.C.* ».

Enfin, dans une déclaration publiée à Paris, M. Goumba, président du Front patriotique oubanguien, dénonce la tentative de M. Dacko de « *réduire au silence toute l'opposition centrafricaine en prenant prétexte du cas isolé de M. Patasse* ». Il écrit notamment : « *L'impasse actuelle était prévisible pour tout observateur averti des problèmes africains : il ne pouvait pas en être autrement quand on sait que ces échecs reposent fondamentalement sur la contradiction profonde existant, d'une part, entre les intérêts légitimes du peuple centrafricain que défendent d'authentiques patriotes nationalistes, et, d'autre part, des intérêts antinationaux soutenus par Dacko et ses protecteurs de l'ancienne puissance coloniale.*

» Le F.P.O. attire l'attention de l'opinion internationale sur la tragique situation créée en Centrafrique par les agissements du gouvernement français. »

EUROPE

Portugal

Avant l'ouverture officielle de la campagne pour les législatives

L'Église catholique s'en prend aux « partis marxistes »

De notre correspondant

Lisbonne. — Dix jours avant l'ouverture officielle de la campagne pour les élections législatives et locales — qui auront lieu respectivement le 2 et le 16 décembre, — les partis politiques mobilisent leurs troupes.

L'Alliance démocratique, qui regroupe le parti social-démocrate, le Centre démocratique et social et le petit parti populaire monarchiste, s'apprête à organiser une campagne « à l'américaine ». Les dirigeants de ces trois formations parcourront tout le pays ; des affiches avec leur portrait recouvriront les murs des villes ; leur drapeau bleu et jaune sera omniprésent. Le 27 octobre déjà, plusieurs dizaines de milliers de personnes ont parcouru l'avenue de la Liberté, principale artère de la capitale, au son de musiques jouées par des groupes folkloriques, majorettes en tête du cortège.

Profitant de la réunion à Lisbonne du bureau de l'Internationale socialiste, le P.S. a, de son côté, tenu son premier grand meeting le mardi 30 octobre. *« Socialistes, sociaux-démocrates et travaillistes européens sont avec nous »* : tel a été le mot d'ordre de cette réunion, qui a rempli le palais des sports de la ville.

Conscient du désenchantement général, M. Soares n'accordera pas la priorité aux grands rassemblements. *« On fera du porte à porte »*, déclare-t-il. En une semaine, le secrétaire général du P.S. a parcouru la moitié des départements avec un double objectif : expliquer aux cadres du parti les principaux thèmes de la campagne, et essayer de convaincre les hauts responsables de l'Eglise catholique des *« bonnes intentions »* des socialistes.

Assez discrète depuis la révolution du 25 avril 1974, l'Eglise a décidé d'ouvrir les hostilités contre les *« partis marxistes »*. Cette attitude est probablement liée à l'investiture, en juillet, de Mme Maria de Lurdes Pintassilgo comme premier ministre. A la fois catholique militante et progressiste convaincue, le chef du gouvernement a reçu le soutien des socialistes et des communistes, et a été attaqué par les centristes et les sociaux-démocrates. La désignation de Mme Pintassilgo a provoqué, en outre, une certaine division dans la hiérarchie catholique, le cardinal de Lisbonne ayant implicitement approuvé sa désignation malgré l'avis contraire de bon nombre d'évêques.

Formellement, l'épiscopat se limite à condamner l'abstentionnisme, sans donner de consigne de vote. Mais à la base, les choses se passent autrement : les exemples se multiplient de prêtres qui prennent clairement position en faveur des formations politiques de droite. Le curé d'un village situé dans les environs de Fatima a publié récemment, dans le journal local, un article illustré d'un tableau où figuraient tous les partis qui participent aux élections : deux de ces formations, signalées d'une croix, mériteraient les votes des *« bons catholiques »*, l'Alliance démocratique et le parti démocrate-chrétien, qui regroupe quelques nostalgiques du salazarisme.

« Votez utile »

Cette campagne prend souvent des allures surprenantes. Ainsi le quotidien conservateur *O Dia* annonçait la semaine dernière, sur toute la largeur de sa « une », que les religieuses cloîtrées recevraient l'autorisation de sortir de leur couvent les deux dimanches de décembre pour aller voter...

« Votez, mais votez utile », conseillent les dirigeants de l'Alliance démocratique. *« Votez Alliance, c'est le seul moyen de battre la majorité marxiste qui domine le pays »*, ajoutent-ils. *« Changer de régime »* : tel est le but annoncé par ce front électoral dont le programme politique comporte la création de banques privées, la restitution de terres nationalisées au titre de la réforme agraire, la révision profonde de la Constitution par voie de référendum, et l'institution du vote obligatoire.

Pour y parvenir, l'Alliance réclame de ses électeurs potentiels un effort accru, qui lui permette de disposer d'une majorité absolue à la Chambre. Selon la règle de la proportionnelle, une telle majorité peut être atteinte avec environ 46 % des voix exprimées. Lors des dernières élections législatives de 1976, le P.S.D. et le C.D.S., présentant des listes séparées, ont obtenu ensemble 41 % des suffrages. Ils sont sûrs d'améliorer ce score pour deux raisons : la « dynamique unitaire » qu'ils espèrent déclencher, et l'apport de certains dissidents du P.S., comme M. Medeiros Ferreira, ancien ministre des affaires étrangères, qui, sous l'étiquette « réformateur », a accepté de figurer sur les listes de l'Alliance.

« L'heure est décisive », assure-t-on dans ces milieux. Aussi MM. Sa Carneiro, Freitas do Amaral et Ribeiro Teles, respectivement présidents du P.S.D., du C.D.S. et du P.P.M., ont-ils pris leur bâton de pèlerin pour aller quêter à l'étranger, notamment aux États-Unis, en Espagne, en Grande-Bretagne et en R.F.A., les appuis qu'ils estiment indispensables. Leur voyage en France a été ajourné. Quelques difficultés seraient, dit-on, apparues au niveau de leurs relations avec l'U.D.F. et le R.P.R.

« Votez utile » est également le mot d'ordre du P.S. Les socialistes se considèrent en effet comme la solution de rechange à la droite. Relativement optimistes, ils comptent sur des votes de l'extême gauche, et aussi de courants *« véritablement sociaux-démocrates »*, qui refusent l'infléchissement vers la droite du parti de M. Sa Carneiro. Le P.S. critique, d'autre part, les communistes, qui, d'après lui, n'auraient pas compris le danger de la situation.

Le P.C. fait le *forcing*, surtout pour les élections locales. Il présente des listes partout, même dans les circonscriptions du Centre et du Nord, où aucun de ses candidats n'a la possibilité d'être élu. *« Cela divise les votes de la gauche »*, affirme M. Soares, qui se garde de proposer aux communistes un accord de désistement réciproque. *« Le vote utile, c'est le vote pour notre parti »*, surenchérit M. Alvaro Cunhal. Pour le secrétaire général du P.C., il est loin d'être certain que les socia- de gauche au cas où ils reviendraient au pouvoir.

JOSÉ REBELO.

Roumanie

L'évolution des rapports entre la Chine et l'U.R.S.S. est au centre des entretiens Tito-Ceausescu

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Le maréchal Tito a commencé le vendredi 2 novembre, à l'invitation de M. Ceausescu, chef du parti communiste roumain, une visite de trois jours à Bucarest. Il rend ainsi au dirigeant roumain la visite que ce dernier avait faite à Belgrade en novembre 1978.

Depuis plusieurs années, des rencontres entre les deux hommes d'Etat se déroulent à intervalles réguliers. Ces entretiens paraissent revêtir cette année un intérêt particulier en raison de la situation dans les Balkans et en Europe, et des querelles opposant divers partis communistes. Est-ce un hasard si cette rencontre se tient au moment où M. Hua Guofeng se trouve en Europe ? La première tournée du dirigeant de Pékin sur le vieux continent, l'an dernier, avait eu lieu en Roumanie et en Yougoslavie. Cette incursion chinoise dans les Balkans n'avait guère été du goût des dirigeants soviétiques et de leurs plus fidèles alliés, à commencer par les Bulgares.

Cette fois encore, la musique de fond qui accompagne la visite du premier ministre chinois n'est pas plus aimable en Europe de l'Est. Roumains et Yougoslaves sont les seuls à s'abstenir de critiques. Les relations avec la Chine et, en particulier, l'évolution de ses rapports avec le bloc soviétique, devraient constituer l'un des principaux sujets de discussion entre MM. Tito et Ceausescu.

Il sera d'autre part intéressant de comparer le communiqué final de cette rencontre avec celui du 20 octobre, à l'issue des conversations de Bucarest entre MM. Ceausescu et Jivkov, le chef du parti bulgare. Ce dernier document a confirmé qu'en dehors de la coopération économique bilatérale Bucarest avait du mal à trouver des points d'accord avec ses partenaires du pacte de Varsovie. Dans le communiqué roumano-bulgare, la nécessité de renforcer la détente, de réaliser le désarmement, de lutter contre l'impérialisme et le colonialisme, étaient évoqués en termes généraux.

Mais, ni l'Indochine, ni le Proche-Orient, ni l'Afrique ne figuraient dans ce document, qui ne faisait pas davantage allusion à la « confiance réciproque » entre les deux parties.

Cette réserve est d'autant plus remarquable que la Roumanie s'efforce d'entretenir avec la Bulgarie des relations cordiales. Le ton était différent pendant les entretiens que M. Honecker, le dirigeant est-allemand, a eus jusqu'à vendredi à Sofia. Le secrétaire général du SED a lancé un nouvel avertissement aux Occidentaux à propos des projets de modernisation militaire de l'OTAN. L'adoption de ces plans, a-t-il déclaré, aurait des *« conséquences sérieuses »* sur les relations entre les deux Etats allemands.

La détente militaire devrait aussi être à l'ordre du jour des entretiens Tito Ceausescu. Le pacte de Varsovie, dont les ministres de la défense viennent de se réunir à Bucarest, renforce sa pression sur les pays occidentaux, après les propositions de M. Brejnev. Roumains et Yougoslaves ont approuvé le geste soviétique, mais il est peu probable qu'ils suivent l'exemple de la R.D.A. qui vient de lancer une grande campagne de soutien à l'appui de ces propositions.

MANUEL LUCBERT.

Belgique

Nouvelle formation d'extrême gauche

LE PARTI DU TRAVAIL EST FAVORABLE A L'UNITÉ « DE TOUS LES TRAVAILLEURS DE FLANDRE, DE BRUXELLES ET DE WALLONIE »

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — Issue de la contestation universitaire de 1968, une nouvelle formation d'extrême gauche est née en Belgique le vendredi 2 novembre, et a été baptisée Parti du travail. Appellation dont la version flamande — Partij van der arbeid (P.V.D.A.) — crée une confusion avec l'important mouvement néerlandais qui porte le même nom, mais qui est social-démocrate.

Le Parti du travail est la nouvelle dénomination de l'ancienne AMADA (Alle macht aan den arbeiders, Tout le pouvoir aux travailleurs), formée en 1970 par des étudiants de l'université catholique de Louvain. Comme l'AMADA, le Parti du travail sera marxiste-léniniste, et, de ce fait, condamné à jouer un rôle secondaire dans un pays où le parti communiste « orthodoxe » ne représente que 4 % environ des suffrages et n'a que 3 députés sur 212.

Deux cent huit militants désignés par la base ont rédigé le programme et le statut de la formation, un document de 79 pages et de 183 article. Le Parti du travail se propose de lutter *« pour les droits sociaux et démocratiques, le maintien de l'emploi et des acquis sociaux, contre le capital et la bourgeoisie qui le protège, et pour l'unité de tous les travailleurs de Flandre, de Bruxelles et de Wallonie »*. Le parti est opposé à l' *« impérialisme des superpuissances »*, et, en premier lieu, à l'Union soviétique, dont l'expansionnisme *« est le plus récent et le moins compris »*. Il se prononce pour l'émancipation de tous les peuples du monde et l'indépendance de tous les pays.

Les dirigeants comptent orienter leur action d'abord vers les syndicats. C'est dans ce secteur que l'AMADA avait essentiellement concentré ses efforts, non sans provoquer une réaction des organisations ouvrières qui ont des liens avec les partis plus classiques. M. Martens, homonyme du premier ministre et idéologue du parti, a précisé à l'hebdomadaire flamand *Knack* : *« Nous sommes contre l'aventure et la violence, mais la classe ouvrière doit user de la même violence que celle utilisée par le pouvoir pour l'écraser. Quand tous les autres moyens sont épuisés et qu'il ne reste que la violence, il faut y recourir sans hésitation. »*

PIERRE DE VOS.

Espagne

Un avocat affirme que des membres présumés de l'ETA sont torturés

De notre correspondant

Madrid. — La coalition séparatiste Herri Batasuna, proche de l'ETA militaire, a affirmé à plusieurs reprises que des tortures étaient pratiquées dans les locaux policiers du Pays basque pendant l'interrogatoire de membres présumés de l'ETA. Cette fois, c'est un député de la coalition Euskadiko Eskerra (gauche basque) et qui est avocat, Mᵉ Juan Maria Bandres, qui expose les mêmes griefs dans une lettre au ministre de l'intérieur et reproduite par la presse.

Le député cite le cas de deux personnes arrêtées à Saint-Sébastien, en octobre, au cours d'opérations dirigées contre l'ETA politico-militaire, organisation proche de son parti. L'une des détenues, Mlle Izaskun Arrazola, vingt-quatre ans, infirmière, déclare avoir été transportée dans une caserne de la garde civile, placée sur une table et avoir reçu des coups sur les jambes, sur la tête et dans l'estomac. Après avoir été emmenée dans un endroit montagneux, où ses gardiens lui auraient fait subir des violences sexuelles, elle dit avoir été soumise à deux séances de choc électrique dans un local de la direction de la garde civile. Des électrodes lui auraient été appliqués au pubis, aux seins, au ventre, aux jambes et aux mains. Le rapport contient la description de plusieurs des tortionnaires et donne le surnom donné à l'un d'eux par ses camarades : « Docteur Enfer ».

Autre témoignage, celui de M. Miguel Amilibia, trente-deux ans, passé successivement dans les locaux de la garde civile et du commissariat de police de Saint-Sébastien. Il dit que ses gardiens l'ont frappé au bas-ventre, asphyxié en lui recouvrant la tête avec un sac et lui ont appliqué des fils électriques dans la région de l'aine et sur une cicatrice résultant d'une opération à l'estomac. Au commissariat de police, il aurait été déshabillé, frappé et obligé de chanter *Cara al sol*, l'hymne franquiste. Après être resté dix jours au secret, en vertu de la loi antiterroriste, il a été relâché sur ordre du juge d'instruction, qui n'a relevé aucune charge contre lui.

M. Juan Maria Bandrès avait déjà soumis ces deux cas au ministre de l'intérieur, le général Ibanez Freire, lors d'un entretien au congrès des députés la semaine dernière. Le ministre a reçu des rapports médicaux ainsi que des photographies montrant les marques que portent encore les deux victimes. Il avait promis alors de réagir « avec énergie » au cas où la réalité des sévices serait confirmée.

Mais vendredi soir, après le conseil des ministres, le secrétaire d'Etat à l'information, M. Josep Melia, a déclaré que les dénonciations présentées par M. Bandrès étaient « fausses » et indiqué que le ministre de l'intérieur s'en était convaincu après s'être mis en contact avec la direction de la garde civile à Saint-Sébastien. La rapidité du démenti ne laisse pas d'étonner. On pourrait supposer que c'est à la justice, dans pareil cas, de se prononcer.

CHARLES VANHECKE.

Union soviétique

L'expulsion d'un prêtre italien constitue un avertissement au Vatican

De notre correspondant

Moscou. — Un prêtre italien, Bernardo Vicenzo, appartenant à la mission italienne d'Ingolstadt en République fédérale, a été expulsé, vendredi 2 novembre, d'Union soviétique. Selon Tass, il avait été arrêté au moment où il voulait faire passer clandestinement en U.R.S.S. une importante somme d'argent destinée *« aux anciens prêtres et moines des ordres de l'Eglise gréco-catholique, qui existait auparavant en Ukraine »* (autrement dit l'Eglise uniate). Tass ajoute que, compte tenu de l'intérêt porté à la *« consolidation des rapports entre l'Union soviétique et l'Italie »*, les autorités ont décidé de ne pas traduire le Père Vicenzo en justice.

Avant de quitter l'U.R.S.S., le prêtre a donné une conférence de presse à Lvov (Ukraine occidentale). Il a dénoncé les chrétiens qu'il était, à l'origine, venu aider. Non seulement il devait leur remettre de l'argent, mais il avait aussi *« pour mission »* de mobiliser *« certains éléments antisociaux de l'Eglise uniate pour une activité illégale »*. Il a reconnu avoir été *« un instrument aveugle entre les mains de dirigeants du clergé antisoviétiques, installés à l'étranger et de l'émigration bourgeoise nationaliste ukrainienne »*, et avoir contrevenu *« aux lois de l'Etat soviétique ainsi qu'aux exigences de la morale chrétienne »*.

Pendant son séjour, Bernardo Vicenzo aurait compris que les dirigeants de l'Eglise uniate avaient coopéré avec les fascistes pendant la guerre et qu'ils étaient responsables de la mort de milliers d'innocents. *« Aujourd'hui, ils utilisent tous les canaux, y compris le tourisme, pour se livrer à des activités hostiles à l'Etat soviétique, et qui sèment la méfiance entre les peuples. »*

Une publicité non fortuite

La publicité donnée à l'affaire par les autorités n'est pas fortuite. Alors que Bernardo Vicenzo aurait mis en cause certains hommes d'Eglise comme le cardinal Slipy, l'évêque uniate Korneliak et *« leurs coreligionnaires parmi les nationalistes ukrainiens qui calomnient les réalités soviétiques et la situation de l'Eglise et des croyants en U.R.S.S. »*, on ne peut manquer d'évoquer la sollicitude manifestée par le pape Jean-Paul II envers les minorités religieuses pays de l'Est et les uniates en particulier. Dans une large mesure, l'arrestation de ce prêtre, puis sa confession publique, apparaissent comme un avertissement.

Enfin, et bien que les deux affaires ne soient apparemment pas liées, la coïncidence entre la conférence de presse de Bernardo Vicenzo et les trois arrestations effectuées jeudi dans les milieux religieux contestataires est pour le moins troublante. — D. V.

PROCHE-ORIENT

Israël

Le chef d'état-major de l'armée a-t-il donné l'ordre d'exécuter des prisonniers au Sud-Liban ?

De notre correspondant

Jérusalem. — Le chef d'état-major de l'armée, le général Eytan, est une nouvelle fois mis en cause pour ses interventions en faveur d'officiers reconnus coupables d'exactions lors des opérations israéliennes au Sud-Liban, en mars 1978. Mais, cette fois, l'affaire semble plus grave car c'est la nature même des ordres donnés par l'état-major au cours de ces opérations qui provoque une situation embarrassante pour le général.

La télévision et la radio ont révélé, vendredi et samedi, des détails sur le cas de l'ancien lieutenant-colonel Arié Sadé. Ce cas n'avait été que partiellement évoqué jusqu'alors en Israël, en raison d'une stricte censure contre laquelle plusieurs députés de l'opposition avait protesté. Condamné à cinq ans d'emprisonnement et dégradé pour avoir donné l'ordre d'exécuter un prisonnier, cet ancien officier supérieur a bénéficié de la part du général Eytan d'une remise de peine — celle-ci a été ramenée à trente mois — et a retrouvé le grade de capitaine. Sa femme, faisant campagne pour sa réhabilitation, a déclaré qu'il n'avait fait que respecter les instructions « officieuses », données en haut lieu, de « ne pas faire la fine bouche » lorsqu'il s'agissait de « terroristes ». Cette mise en cause semble viser le général Eytan, qui commandait directement les opérations au Sud-Liban en mars 1978. Sa bienveillance surprenante à l'égard des militaires condamnés pour avoir exécuter ou fait exécuter des prisonniers pourrait ainsi trouver une explication. Le porte-parole de l'armée s'est contenté de déclarer, samedi matin, dans un communiqué, qu'il n'y avait pas eu d'ordre de tuer des prisonniers et que des « terroristes » avaient effectivement été fait prisonniers.

Ces révélations ont été faites au moment où le lieutenant Daniel Pinto a été libéré. Ce dernier, accusé d'avoir tué trois personnes dans un village du Sud-Liban, avait été cassé de son grade et condamné à huit ans d'emprisonnement, mais cette peine avait été réduite à deux ans sur décision du général Eytan. Il vient d'être libéré vendredi pour bonne conduite.

FRANCIS CORNU.

Liban

DES COMBATS ENTRE MILITANTS CHIITES ET SOLDATS SYRIENS ONT FAIT CINQ MORTS

(De notre correspondant.)

Beyrouth. — Les combats qui ont opposé à Chyah, dans la banlieue sud de Beyrouth, jeudi 1er et vendredi 2 novembre, les militants de l'organisation paramilitaire chiite Amal aux soldats de l'A.L.P. (Armée de libération de la Palestine), intégrée officieusement depuis quelques mois à la FAD (Force arabe de dissuasion), se sont soldés par cinq morts et dix-sept blessés. Trois des victimes sont des militaires de la FAD. L'accord de cessez-le-feu conclu vendredi prévoit notamment : le retrait de l'A.L.P. de Chyah, la suppression par l'Amal des *« apparences militaires »* (barrages, fortifications, éléments armés dans les rues) et la prise en charge de la sécurité dans la région par les *« forces spéciales »*, unités d'élite de l'armée syrienne. Vendredi, l'Amal a publié un communiqué rendant hommage à la FAD, et accusant l'A.L.P. d'avoir provoqué les combats. Le communiqué condamnait les rumeurs visant à provoquer une explosion qui entraverait l'envol au Sud-Liban de l'armée libanaise. Le commandement de la FAD avait annoncé, pour sa part, que onze fauteurs de troubles avaient été arrêtés. Il avait été arrêtés. Il avait ajouté, dans un souci manifeste d'apaisement, que les tirs dirigés sur ces unités l'avaient été par erreur.

(Intérim.)

M. ARAFAT EXHORTE LES EUROPÉENS A AGIR

(Suite de la première page.)

Se tournant ensuite vers l'Europe, M. Arafat a déclaré que *« si la communauté internationale n'agissait pas au moment approprié, l'explosion aurait lieu sans aucun doute au Proche-Orient »* qui était un véritable *« baril de poudre »*. *« Nous croyons que les Etats européens doivent prendre une initiative immédiatement. »*

Certes ce langage ferme est à mettre au moins en partie au compte des circonstances. M. Arafat parlait devant un public de huit à neuf cents personnes rassemblées à Lisbonne grâce aux moyens financiers de la Libye pour une *« conférence mondiale de solidarité avec le peuple arabe et sa cause centrale, la Palestine »*. Devant ce public orienté plutôt vers le « refus » que vers la conciliation, il s'agissait pour M. Arafat de faire preuve de fermeté. Mais peut-être le chef de l'O.L.P. a-t-il voulu rappeler que la reconnaissance de son organisation comme représentant légitime du peuple palestinien, reconnaissance qu'il obtiendra certainement du Portugal sous la forme de l'ouverture d'un bureau de l'O.L.P. à Lisbonne, ne lui suffisait pas. M. Arafat demande en outre à l'Europe d'appuyer aussi les efforts de son organisation pour se faire reconnaître de son principal adversaire, Israël, en tant que partenaire d'une éventuelle négociation.

ROLAND DELCOUR.

Le Monde

politique

APRÈS LA MORT DE ROBERT BOULIN

A VILLANDRAUT (GIRONDE)

M. Barre et de nombreux membres du gouvernement ont assisté aux obsèques de l'ancien ministre

Villandraut. — M. Raymond Barre et de nombreux membres du gouvernement (ministres et secrétaires d'Etat) (1) ont assisté, à 11 heures du matin, samedi *3 novembre, aux obsèques* de M. Robert Boulin à Villandraut (Gironde), le village natal du ministre du travail et de la participation. M. Jacques Wahl, secrétaire général de la présidence de la République, représentait M. Giscard d'Estaing. M. Jacques Chaban-Delmas, qui était attendu, a été retardé, l'avion qui devait le ramener de Bayonne à Bordeaux n'ayant pas pu *décoller* en *raison du brouillard. D'autres* personnalités, dont plusieurs parlementaires — notamment MM. Roger Chinaud, président du groupe parlementaire U.D.F., Claude Labbé, président du groupe R.P.R., — et M. Bernard Pons, secrétaire général

De notre envoyé spécial

du R.P.R., représentant M. Jacques Chirac, ont suivi la messe célébrée dans l'église *paroissiale, aux côtés de* l'*épouse et des* deux enfants de M. Robert Boulin.

Dans une lettre adressée à sa fille, M. Robert Boulin avait demandé cet été, en cas de disparition, à être enterré dans son village natal. Il avait souhaité également qu'aucune homélie, qu'aucun discours ne soit prononcé lors de ses *funérailles. Ce vœu de l'ancien* ministre explique que Mgr Mazier, archevêque de Bordeaux, qui célébrait la messe, n'ait adressé que quelques mots à la famille et aux amis de M. Robert Boulin, durant la « salutation d'ouverture » : « Dans ce monde d'agression où l'homme est dur pour l'homme, qui d'entre nous, a demandé Mgr Maziers, n'éprouve pas dans son cœur un besoin de bienveillance ? » Quelques minutes plus tard, lors de la prière universelle, l'archevêque de Bordeaux a demandé que l'assistance « prie pour tous ceux qui assument dans la vie publique des responsabilités importantes, afin que dans *la* foi (...) ils trouvent *la* force et la lucidité dont ils ont besoin pour le service de la justice et du bien commun ».

M. Raymond *Barre et les membres* du gouvernement devaient ensuite accompagner la dépouille mortelle de M. Robert Boulin au petit cimetière de village, où l'ancien ministre sera enterré dans le caveau familial, au côté de son père.

« Les Parisiens l'ont tué, les Libournais le pleurent »

La veille déjà, des milliers de personnes avaient rendu un dernier hommage à Robert Boulin. Une *chapelle ardente avait été* dressée dans l'entrée de la mairie de Libourne. La dépouille du ministre du travail et de la participation était veillée dès midi par des sapeurs-pompiers girondins en grand uniforme, à quelques mètres des panneaux et des avis municipaux accrochés aux murs. Un drapeau tricolore recouvrait le cercueil. Une foule nombreuse attendait sous les arcades, place Abel-Surchamp, de pouvoir atteindre le porche pour se recueillir et signer les registres de condoléances.

Des phrases simples, familières, évoquaient les qualités de Robert Boulin : courage, intégrité, fidélité... « *Ce n'était pas un démocrate de circonstance* », avait écrit un instituteur à la retraite, ancien membre des brigades internationales de la guerre d'Espagne. « *Combien en restera-t-il après toi ?* », notait un vieil homme paralysé, gaulliste de la première heure, soutenu par ses petits-enfants. Des larmes, des *mouchoirs. Encore des phrases* simples, de longues séries de signatures en bas d'un message amical.

Groupés au pied de l'escalier de pierre de *taille*, des *amis libournais* de Robert Boulin constataient « *l'unanimité de l'hommage rendu* ». On désignait, surpris dans la file d'attente, des socialistes, des communistes, venus saluer leur vieil adversaire municipal, des jeunes sans goût particulier pour la politique, des syndicalistes sans banderoles avançant, épaule contre épaule, parmi des *familles* endimanchées de viticulteurs ou de notables « rad.-soc. » d'Aquitaine. Sans doute faut-il voir dans cette unanimité populaire plus qu'un témoignage : une réaction provinciale.

Il ne venait plus assez souvent

« *Les Parisiens l'ont tué, les Libournais le pleurent.* » La phrase prononcée par une très vieille conseillère municipale, fidèle entre tous de Robert Boulin, a fait, depuis trois jours, le tour de la région. Elle reflète un sentiment profond. Bien sûr, dans la foule qui se pressait, vendredi après-midi, près de la chapelle ardente, on accusait encore la presse, le garde des sceaux ou le personnel politique national. Mais les griefs étaient davantage dirigés contre Paris, cette capitale d'exilés en terre lointaine, une sorte de machine démoniaque, mangeuse d'hommes. On exprimait maladroitement la sensation d'un maléfice visant ceux qui rompent leurs racines.

Ici, on voudrait garder à la politique sa dimension humaine, c'est-à-dire locale, celle qu'évoquent les proches du maire qui n'ont jamais eu le courage ou l'ambition de « monter » vers la capitale et qui reprochaient au ministre ses trop longues absences. Ici, on pleure surtout « *le jeunes avocat stagiaire* », le gaulliste qui avait publié jadis ses *premiers articles dans le Résistant de Libourne*, ou encore « *le meilleur des maîtres* ». « *Vous, à Paris, vous n'avez découvert la solitude de Robert Boulin qu'en apprenant, après sa mort, qu'il déjeunait souvent avec son chauffeur* », explique avec une *certaine agressivité un conseiller* municipal. On savait depuis longtemps, à Libourne, que Robert Boulin n'avait qu'un seul confident, M. Jacques Lusseau, le *concierge de la mairie.*

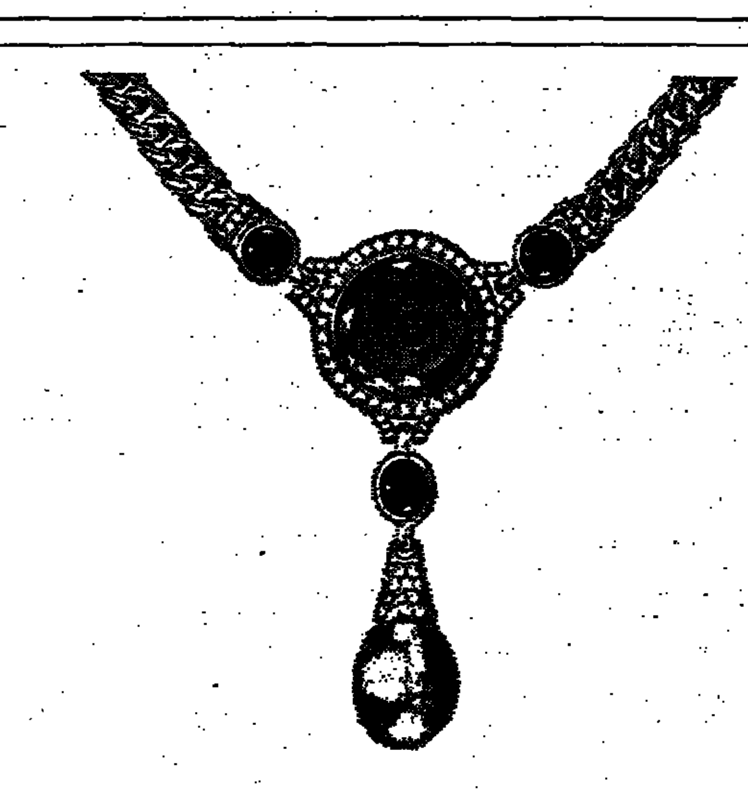
Pour les habitants de son village natal de Villandraut aussi, Paris restait un peu le diable. On aimait bien le ministre, qui « *avait beaucoup fait pour la région* », mais on regrettait le fils de Daniel Boulin, l'étudiant en droit qui aurait pu « *faire une belle carrière ici, avec un bon cabinet d'affaires* ».

« *Il ne venait plus assez souvent* », *affirmait, à la nuit tombante*, Mme Lucienne Douence, la gardienne du château, qui venait de préparer la maison familiale inoccupée depuis l'hospitalisation de la mère du ministre. Vendredi soir, vers 20 heures, Mme Douence traversait encore, très agitée, la petite place de la mairie, qui ressemble à s'y méprendre à une description de Mauriac. S'arrêtant près des badauds, elle répétait inlassablement : « *Je le savais bien.* »

Que savait-elle ? Pour seule réponse, elle désignait simplement la maison basse de la famille Boulin, où veillait l'un des siens. La silhouette de Bertrand Boulin, le fils du ministre, se détachait dans la lumière de la fenêtre. « *Lui aussi*, expliquait à *mi-voix Lucienne Douence, a choisi de partir. Il aurait pourtant été bien ici.* »

PHILIPPE BOGGIO.

(1) MM. Bonnet, François-Poncet, Bourges, Beullac, d'Ornano, Giraud, Papon, Barrot, Plantier, Limouzy, Mourot, Bécam, Stoléru, Cavaillé, Prouteau.



Mgr Maziers précise l'attitude de l'Église à l'égard des suicidés

Mgr Marius Maziers, archevêque de Bordeaux, a précisé dans un communiqué la position actuelle de l'Eglise catholique en ce qui concerne les obsèques des suicidés.

« *Dans un passé récent*, écrit-il, *l'Eglise mettait surtout en lumière la gravité objective de certains actes ou de certains états de vie par le refus des obsèques religieuses : tel était le cas par exemple des divorcés remariés ou de ceux qui se donnent volontairement la mort. Le nouveau rituel romain des funérailles et les commentaires officiels qui ont été faits (ordonnances des évêques du Sud-Ouest du 16 mai 1972) ont reprécisé le sens qu'il faut donner au rite chrétien des obsèques. Le respect dont l'Eglise entoure le corps de tout baptisé est un témoignage de sa foi en la résurrection et non pas une faveur accordée aux mérites.*

» *L'Eglise s'en remet avec confiance au jugement miséricordieux de Dieu pour tout homme, lui seul sonde les cœurs.* »

Une intercession

Ce communiqué fait état d'un changement d'attitude de l'Eglise catholique qui entend ne pas être une *modification* d'ordre moral et doctrinal. A la différence de tant d'autres idéologies païennes ou non — les Albigeois par exemple, — le catholicisme réprouve le suicide et, jusqu'à une date récente, refusait les obsèques religieuses à ceux qui s'étaient lucidement donné la mort.

A *la faveur du concile, l'Eglise* catholique a sur ce point, comme pour d'autres (divorcés *remariés* par exemple), lâché du lest. Le nouveau rituel romain des funérailles du 15 août 1969 laissait aux conférences épiscopales le soin d'adapter ce texte aux situations locales. Ce fut fait en France entre 1970 et 1972. Considérée jadis comme un honneur, la sépulture chrétienne est plutôt envisagée maintenant comme une intercession de l'Eglise qui ne veut pas se détourner d'un baptisé « malgré » ses fautes et qui laisse à Dieu le soin de juger.

D'autre part, les récentes acquisitions de la psychologie concernant la responsabilité personnelle ont, évidemment, influencé les moralistes et les théologiens. — H. F.

Une lettre du pasteur Michel Viot

Le pasteur Michel Viot, de l'Eglise évangélique luthérienne de France, nous écrit :

« Or voici que la collusion évidente d'un escroc paranoïaque mythomane, pervers, maître-chanteur, et d'un juge ambitieux, haineux de la société, considérant, *a priori*, un ministre comme prévaricateur, et de certains milieux politiques où hélas mes propres amis ne sont pas exclus, *aboutit pour ma part à auditions*, campagne de presse et suspicion. » Ainsi s'exprimait Robert Boulin dans la lettre qu'il avait envoyée à l'A.F.P. avant de mettre fin à ses jours. Cette voix doit être bien entendue. Il y va de son honneur comme aussi d'une manière beaucoup plus générale de la compréhension du suicide par notre société.

Dans presque tous les cas, en effet, on a tôt fait d'expliquer le suicide par la dépression nerveuse, la mélancolie et le désespoir. Une certaine casuistique religieuse peut même y trouver son compte. Le suicidé est alors abandonné à son acte pour la plus grande paix des consciences.

Les choses ne sont pourtant pas aussi simples. Quelles que soient les causes d'un suicide, l'entourage porte toujours une part de responsabilité. A n'importe quelle fonction, un homme reste un homme, il continue à avoir besoin d'affection et d'amitié, surtout quand il traverse des moments difficiles. Tous ceux qui ne veulent pas prendre la suite de Caïn doivent y être attentifs. Et si par malheur ils manquent à ce devoir, qu'ils aient alors la pudeur et la décence de *se taire.* A tout prendre, le silence est préférable aux éloges tardifs, surtout quand ceux-ci auraient pu sauver.

De *plus, il arrive que celui qui* se donne volontairement la mort ne soit ni un mélancolique ni un dépressif, ce qui était le cas de Robert Boulin, comme peuvent *en témoigner tous ceux qui* le connaissaient. La société n'en est alors que plus coupable, car elle n'a laissé à l'honnête homme que la mort pour proclamer son honnêteté. Quand on a servi la France comme l'a fait Robert Boulin, il est difficile d'entrer dans le jeu de certaines suspicions. Conscient de la puissance des intérêts qui cherchaient à l'anéantir, lucide sur sa solitude, il avait la conviction qu'il n'aurait rien à gagner à se défendre. Vivant, on aurait toujours douté de lui. Mort, il savait que tout homme de cœur pouvait l'entendre et le comprendre. Aussi le chrétien sincère qu'il était a-t-il pris le risque d'accomplir un acte sur lequel la Bible ne dit rien. « Ce qui est important, c'est la recherche de la perfection : celui qui croit avoir abouti est perdu », me disait un jour ainsi qu'à quelques amis, Robert Boulin. La fidélité à un tel programme peut mener au sacrifice de sa vie pour sauver son honneur. On ne saurait y voir de la lâcheté *ni de* la faiblesse. C'est au contraire un acte de courage et de vérité.

Dans la presse étrangère

DAILY TELEGRAPH : le véritable scandale français, c'est le contrôle gouvernemental sur la presse.

(De notre correspondant.)

Londres. — Sous le titre « Le scandale national français », le *Daily Telegraph*, journal conservateur, dans son éditorial de ce samedi 3 novembre, évoque notamment le suicide de Robert Boulin et l'affaire des diamants de Bokassa.

» *La première réaction de l'« establishment » politique français, après le suicide de M. Boulin, a été d'attaquer les deux journaux et de préparer les moyens de les brider. Mais tout changea avec la publication des lettres écrites par M. Boulin avant sa mort, et dans lesquelles il démontrait comment ses collègues politiques, en particulier le ministre de la justice, M. Peyrefitte, étaient impliqués.* »

Le journal conclut : « *Le véritable scandale français est de voir à quel point tous les moyens de communication sont sous le contrôle ou l'influence du gouvernement, et plus particulièrement du président Giscard. Il en est ainsi de la télévision, de la radio, de la plupart des grands journaux. Le* Canard, *presque seul, pense que le travail d'une presse libre est de révéler.* » — H. P.

FRANKFURTER RUNDSCHAU : les plus hauts dignitaires de l'Etat ne répondent à de graves accusations que par quelques mots méprisants à l'égard de la presse.

Francfort (A.F.P.). — Le quotidien de gauche ouest-allemand *Frankfurter Rundschau* écrit, dans son édition du vendredi 2 novembre, que la « *campagne* de Robert Boulin : « *Une alliance de mauvais aloi d'hommes politiques mis en cause par des indiscrétions bien documentées, émanant surtout du* Canard enchaîné *et de* Minute, *et qui ont peut-être à craindre d'autres révélations, a essayé de faire apparaître comme des fouineurs et des calomniateurs sans conscience les journalistes effectuant des recherches. Ce qui indigne les observateurs — et* le Monde *l'a formulé de façon particulièrement durs — c'est que les plus hauts dignitaires de l'Etat n'estiment pas nécessaire de répondre à de graves accusations. Quelques mots méprisants à l'égard de la presse ... c'est tout.* »

Le journal critique également la télévision et la radio françaises, « *très sévèrement surveillées par le gouvernement* ».

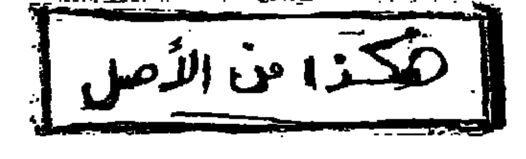
» *Un an et demi avant les élections présidentielles, Robert Boulin, prétendue victime de la presse, devient un gage dans les mains de la presse contre certaines attitudes et méthodes du gouvernement* », conclut le quotidien de Francfort.

LA LIBRE BELGIQUE : des éclaboussures qui ébranlent les fondements de la démocratie française.

Bruxelles (A.F.P.). — La presse belge a abondamment commenté la longue lettre écrite avant son suicide par Robert Boulin. Pour *la Libre Belgique* (catholique conservateur), « *la seule certitude est que l'affaire Boulin a changé de nature en quelques heures. Du procès de la « presse à scandale », on est passé à une affaire d'Etat, à propos de laquelle certains vont même jusqu'à évoquer de possibles règlements de comptes politiques. Les éclaboussures de l'affaire Boulin ébranlent déjà, c'est clair, les fondements de la démocratie française* », conclut le journal.

Le Soir parle du sentiment « *insupportable* » pour Robert Boulin « *qu'il avait été la victime d'une machination (...) et que, dans le piège refermé sur lui, il avait été abandonné par tout le monde* ».

Le Peuple (socialiste) estime que, dans cette affaire, « *des journalistes responsables, bien informés (...), ont fait leur métier qui est de révéler et de commenter un événement* ».



POLITIQUE



APRÈS LA MORT DE ROBERT BOULIN

TROIS POINTS DE VUE

TOUS COUPABLES

par JEAN CASTAREDE (*)

LA mort de Robert Boulin nous interpelle. Sans aller jusqu'à dire *« qu'elle sonne le glas d'une société » elle peut en tout* cas être l'occasion d'un sérieux examen de conscience où chacun trouvera sa part de responsabilité. La classe politique d'abord qui, à quelques exceptions près, offre depuis quelque temps un spectacle navrant et affligeant d'affrontements personnels, de luttes d'influence où les insinuations et les petites phrases ont occulté les enjeux véritables.

L'opinion publique en est déboussolée et même écœurée.

Certains médias, ensuite, qui, à la manière d'un miroir déformant accentuent ces déviations et nous transforment constamment en voyeur dévoyé au lieu de nous préparer à l'avenir.

S'il est indispensable que la lumière soit faite sur tous les sujets, il n'est pas sain que toutes les étapes provisoires nous en soient communiquées, car elles ne font qu'accentuer ce trouble et la confusion de nos esprits. L'empressement qui est mis aujourd'hui à vouloir tout comprendre ou à désigner les coupables de ce drame n'en est qu'une nouvelle illustration.

Ceux qui ont côtoyé la mort savent qu'elle est un mystère qui doit être respecté.

Mais, en définitive, ce n'est pas la peine de se dissimuler que l'on a les miroirs et les élites que l'on mérite. Nous sommes, en réalité, les vrais coupables qui, après vingt-cinq ans d'abondance, avons perdu le sens de l'effort et de la générosité, c'est-à-dire les bases de cette morale laïque que nous enseignaient autrefois nos instituteurs et nos maîtres et qui n'est pas si éloignée de l'esprit des béatitudes que vient de nous rappeler fort à propos la Toussaint.

En cet automne finissant, puisse l'enterrement de Villandraut nous faire réfléchir sur cette atmosphère passionnée d'amour que nous devons porter aux autres qui mieux que toutes les lois les protègera contre la calomnie et, puisqu'il se situe au cœur de cette région qui faisait tant vibrer François Mauriac, nous rappeler les lignes qu'il avait écrites à propos de Salengro : *« Plus notre vie est publique et plus nous avons besoin d'une tendresse cachée ; plus nous sommes exposés aux regards et aux coups et plus nous est nécessaire l'ombre d'un cœur. Je ne sais pas ce qu'est un homme politique mais je sais ce qu'est un simple écrivain : invulnérable au milieu de ceux qu'il aime et qui le chérissent, mais si facilement atteint dès qu'il se retrouve seul !... Il y a toujours une heure de la nuit où le maître d'un grand nombre d'hommes se retrouve avec lui-même entre quatre murs, et là, terré au secret de son repaire, le cerf haletant lèche ses blessures. Il découvre alors que, durant cette interminable journée, tandis que des solliciteurs et des délégués le harcelaient, qu'il présidait des cérémonies et arbitrait des conflits, il n'a pas cessé de perdre du sang, et que, à son insu, il a déjà accompli plus que la moitié du chemin vers cette rive d'où nos bien-aimés nous appellent et où les flèches du chasseur ne nous atteignent plus. »*

Déjà, cette époque troublée portait les signes d'une certaine décadence ! Puissions-nous ne pas payer la nôtre du même prix que nos pères ?

(*) Directeur au ministère de la culture et de la communication.

IAGO

par RENÉ-VICTOR PILHES (*)

AINSI le garde des sceaux fait front aux attaques dont il est l'objet. Et il montre au peuple qu'il n'en veut pas à *« son vieil ami Boulin »* pour reprendre une expression délectable entendue sur une radio périphérique. Ne s'est-il pas incliné devant la dépouille de M. Boulin, au domicile de celui-ci ? Ne s'est-il pas rendu au pied de l'avion militaire qui devait emporter le corps de l'ancien ministre à Bordeaux, puis à Libourne ? Si l'on comprend bien, Peyrefitte pardonne à ce malheureux Boulin d'avoir écrit n'importe quoi sous l'emprise d'un désarroi profond qui lui a fait perdre la tête. Le courage, l'honnêteté n'étaient donc pas du côté que l'on croyait naïvement.

∴

Le commun des mortels, en effet, ne peut qu'avoir des doutes sur la droiture et l'équilibre psychique de M. Boulin quand il apprend ces stupéfiantes nouvelles et qu'il voit le garde des sceaux *« plus préoccupé par sa carrière que par le bon fonctionnement de la justice »* s'afficher ostensiblement aussi près que possible du mort et de son cercueil ! Le commun des mortels se serait attendu à ce qu'on le mît à la porte. Point du tout. Alors, Boulin aurait-il divagué ? Et menti ? En ce cas, le mystère Boulin n'existe plus. Tout est clair désormais : les responsables sont, d'une part la presse, qui a calomnié le ministre, et, d'autre part, le ministre qui a brusquement perdu les pédales.

Voilà ce que retiennent le pouvoir libéral avancé et les médias officiels. La lettre du ministre ne sert à rien si ce n'est à ternir singulièrement sa mémoire. Dans ces conditions, il aurait mieux fait de ne pas gaspiller quelques heures de sa vie à l'écrire et de se jeter plus tôt dans l'étang de Rambouillet. Or, il n'y a pas si longtemps, M. Boulin célébrait une longévité ministérielle sans précédent, et l'on parlait de lui avec insistance pour le poste de premier ministre. Quel dommage qu'il ait à ce point et juste à ce moment perdu la tête ! De plus, il se trouve que M. Boulin jouissait d'une certaine popularité et que, semble-t-il, sa réputation de ministre hors pair, avaleur de dossier n'était pas usurpée. Il passait même pour l'un des rares ministres du gouvernement Barre plutôt sympathiques auprès des Français, plutôt appréciés des organisations syndicales. Mais, tout cela n'a plus guère d'importance.

Ce qui compte, maintenant, c'est la dignité, l'héroïsme de M. le garde des sceaux si durement, et bien sûr, si injustement mis en cause. Ce qui compte, c'est la scélératesse de cette poignée de journaux pourris ou de journalistes aigris qui ont mis leur nez de charognards dans cette sombre affaire. Au fond, on enterre Boulin comme jadis on enterra Rommel. Il y a fort à parier que devant une telle avalanche de honte et d'avilissement, de cynisme, d'impudence et de démission quasi collective, si M. Boulin revenait soudain parmi nous, il écrirait une lettre plus explicite encore avant de se suicider à nouveau. Le samedi 3 novembre 1979, dans la petite église de Villandrault, en Gironde, tapie derrière un pilier, l'ombre de Iago a surveillé de près le cercueil recouvert du drapeau tricolore. De peur que soudain il ne s'ouvre.

(*) Ecrivain, auteur de « l'Imprécateur ».

LA LIBERTÉ D'INFORMATION

par VICTOR FAY (*)

LA presse est la grande responsable de la mort de Robert Boulin, c'est elle qui l'a acculé au suicide, proclament la plupart des hommes politiques et les médias à leur dévotion.

Voire ! Boulin lui-même a mis moins en cause la presse, devant laquelle il a voulu se justifier, que la justice qui s'est subitement réveillée, après quatre ans d'attente. Un autre juge d'instruction a été nommé, l'entrepreneur protégé par Boulin a été emprisonné, puis mis en liberté sous caution.

Qu'une fois inculpé Tournet, soutenu encore en mai dernier par Boulin, ait tout fait pour l'enfoncer pour le rendre complice de ses escroqueries, le doute n'est plus permis. Il importe de savoir dans quelle mesure Boulin était effectivement engagé dans cette affaire immobilière, dans quelle mesure il était tenu au courant et à partir de quand.

S'il a été, par amitié, indulgence ou légèreté, mêlé à cette opération, on ne peut plus parler de calomnie.

Car une calomnie c'est une *imputation mensongère*. Si elle est véridique, on peut certes critiquer l'opportunité de sa publication, mais on n'a pas le droit de parler de calomnie.

∴

Le rôle de la presse est de divulguer toute information véridique qui, tout en le concernant, échappe à la connaissance du public. La salubrité de la démocratie l'exige. Un journaliste qui respecte les règles de sa profession, non seulement peut, mais doit, publier les informations qui concernent cette zone d'ombre, soigneusement protégée, qui abrite les rapports entre la vie privée et publique.

Au lieu de crier à la calomnie et d'accuser la presse, nos vertueux censeurs, qui vont du R.P.R. au P.C.F. et de *l'Aurore* à *l'Humanité*, feraient mieux d'exiger que les enquêtes soient menées jusqu'à la fin contre tous ceux qui sont impliqués dans ces affaires et aboutissent, au besoin, aux poursuites judiciaires.

Dans ces clameurs quasi unanimes d'indignation, fait défaut, comme par hasard, cette dimension essentielle, qu'est la recherche de la vérité : la trouver et la dire tel était, selon Jaurès, le devoir d'un homme politique et, ajoutons-le, aussi d'un journaliste.

On l'oublie trop souvent et trop vite, comme si de nombreux hommes politiques étaient d'accord pour ne pas pousser plus loin la recherche de la vérité, pour mettre la sourdine sur certaines affaires gênantes.

Le respect du « mur de la vie privée », de la séparation combien difficile entre la vie privée et publique, présente un grave danger pour la liberté d'information, cette pierre angulaire de la démocratie.

Les tribunaux disposent de tout un arsenal de lois pour punir la dénonciation calomnieuse et la diffamation. Les aggraver risquerait d'empêcher la divulgation de faits préjudiciables à l'intérêt général.

Un homme politique doit être comme la femme de César : sans tache et sans reproche. Le « mur de la vie privée » permet parfois de dissimuler les erreurs et les abus de l'homme public. D'ailleurs, dans les démocraties anglo-saxonnes et scandinaves, le contrôle des revenus et de leur utilisation par les hommes au pouvoir est généralement admis.

Si les aspects intimes de la vie personnelle doivent, dans la mesure du possible, être préservés, toute dissimulation des avantages matériels, quels qu'ils soient, dus directement ou indirectement à l'exercice d'une fonction publique, doit être dénoncée et sanctionnée.

Ajoutons qu'à une poursuite pour escroquerie immobilière, s'ajoute, semble-t-il, une intrigue politique. Boulin a mis en cause Peyrefitte, ainsi que certains membres du R.P.R. Il accuse le juge d'instruction de Caen d'avoir voulu *« faire un carton sur un ministre »*.

Que se cache-t-il derrière ces accusations ? S'agit-il d'une compétition entre deux candidats à la succession de Barre ? On peut se demander si cette affaire immobilière n'a pas été relancée en liaison avec ce problème. Et c'est l'affaire des diamants de Giscard qu'on s'efforce de mettre à l'abri du fameux « mur ». La vie privée de nos gouvernants est si intimement mêlée à leur vie publique qu'il est difficile d'établir un seuil au-delà duquel il serait interdit de jeter un regard indiscret sur leur vie privée.

(*) Membre du comité directeur de l'Union nationale des syndicats de journalistes.

L'EXPRESS : la haine de l'information

Jean-François Revel écrit dans *l'Express* : *« Disons-le carrément : dès l'annonce du décès du ministre, une véritable ratonnade s'est déclenchée contre les journalistes. Que le président de l'Assemblée nationale ait pu, du haut de la tribune, prononcer le mot d'assassinat à l'encontre de certains de nos confrères, rien de plus rien de moins, n'est-ce pas cela qui est une imputation calomnieuse ? L'assassinat, pour autant qu'on sache le français, est un « meurtre commis avec préméditation » (Littré, Robert), et, pour peu que l'on connaisse le droit, un « meurtre commis avec préméditation ou guet-apens » (Code pénal, article 296). Ainsi, au moment même où l'on invite la presse à mesurer la portée de ses propos, on donne l'exemple d'une outrance verbale irresponsable, que l'on n'excuserait chez aucun journaliste (...).*

» Si trop d'« affaires » françaises éclatent d'emblée sous forme de scandales, si souvent elles surgissent en premier lieu dans la presse marginale, « satirique » ou « de dénigrement », c'est parce que la presse dite sérieuse, même quand elle a connaissance des dossiers, a rarement le moyen de les ouvrir.

» En effet, le mur de secret auquel se heurtent les journaux qui se veulent responsables, lorsqu'ils entreprennent de vérifier les informations délicates, est si épais qu'ils doivent en général attendre l'indiscrétion qui force la classe politique à sortir de son silence. C'est donc la presse dite « irresponsable » qui sert de détonateur. Le circuit normal est inversé, avec l'inconvénient que l'information, vraie ou fausse, prend toujours au départ l'allure d'une fuite, d'une réaction contre un complot visant à étouffer une sale affaire.

» Si la classe politique française n'avait pas une telle haine de l'information et des informateurs, si elle concevait ses rapports avec la presse comme autre chose que des relations publiques, si elle acceptait de répondre honnêtement aux questions des journalistes honnêtes, elle serait beaucoup moins à la merci des journalistes qui ne sont soucieux que de scandales.

Ouest-France : le monde politique empoisonné par la maladie du secret

Ouest-France, qui, rappelons-le, a le tirage le plus élevé de la presse française, a publié vendredi un long éditorial où on lit notamment :

« ... Le monde politique français est empoisonné par la maladie du secret, instaurée par le général de Gaulle. Ultra-centralisé, le pouvoir réel, détenu finalement par quelques-uns, utilise le secret comme arme de gouvernement. On ne compte plus les « affaires » qui ont été étouffées ou les rapports gênants qui n'ont pas été publiés. Faut-il s'étonner, dans ces conditions, que des « scandales » éclatent ?

» D'autre part, malgré l'autorité et l'intégrité de son fondateur, la Ve République, à l'abri du secret, a permis que s'installe un laisser-aller dangereux. Le manque de rigueur dans l'art de gouverner est évident (...). »

Ouest-France évoque deux cas de « tour de passe-passe » et poursuit :

« Au lendemain du suicide d'un ministre qui porte une accusation grave contre un autre ministre, il ne s'est pas trouvé un député, à quelque bord qu'il appartienne, pour utiliser la procédure des questions d'actualité, afin d'interroger le gouvernement sur le drame. On veut espérer que seule la décence explique ce silence et que les indispensables questions seront posées en temps convenable (...).

» La démocratie dans ce pays est déformée, corrodée, affaiblie par des pratiques dommageables, lesquelles bénéficient de la loi d'un certain silence qui lie les hommes politiques. Ce qu'on peut ajouter aussi, c'est qu'il est juste temps, tout juste temps, d'y remédier. »

La rentrée des grands

(Suite de la première page.)

Dans ce genre d'opérations, leur métier assure aux politiciens une espèce de monopole corporatif. Mandataires présumés du peuple, ils fournissent normalement leur avis sur toutes les questions d'intérêt général. Chaque jour, donc, ils envahissent les ondes. Commenter tant d'événements insaisissables, de la crise monétaire au Cambodge, suppose quelque présomption augrenue. Simultanément, la mort des idéologues vide d'innombrables discours de toute substance. Par une fatalité inhérente à la répétition, l'excès engendre la lassitude. Bizarre époque où le silence condamne l'oubli et la parole à l'indifférence.

Naguère, deux ou trois petits tours convenablement rodés fournissaient au moins des recettes efficaces. Eh bien ! même la dénonciation furibonde de l'adversaire ne rapporte plus un sou. Ils sont beaucoup trop à crier. En outre, l'uniformisation du langage, du costume, des méthodes, de l'hypocrisie même, fond les pires adversaires dans une morne grisaille, où tous finissent par se ressembler. Impossible d'attaquer le voisin sans s'atteindre soi-même par d'espiègles ricochets. Une boutade provocatrice de Georges Marchais, un quelconque appel chiraquien, parti d'une île ou d'un lit d'hôpital, ne fixent pas la curiosité trois jours. A force de battre l'estrade du matin au soir, ces gens-là finissent par rendre le coup d'éclat ordinaire, et l'exceptionnel ennuyeux.

Par lassitude, il ne faut sans doute pas trop leur en permettre. Sinon, ils se croiraient vraiment tout permis. Mais au lieu de nous indigner de leurs gaffes ordinaires, économisons notre indignation pour les principales, et laissons les autres courir les rues sous la sauvegarde de la police.

La vitupération des Américains n'offre même plus le confort qu'elle garantissait en des temps plus commodes. Dieu sait quels morceaux de bravoure inoubliables, gaullistes, communistes, et tant d'autres, tirèrent de cet exercice-là ! De la guerre du Vietnam au Watergate, traiter Nixon d'assassin, son successeur Gerald Ford de soliveau, procurait, de gauche à droite, d'indicibles jouissances, le bonheur voluptueux de rabaisser l'homme le plus puissant du monde, et de se grandir par comparaison. Misère ! Cette astuce-là, aussi, lasse la clientèle. Quel mal oser dire du pitoyable Carter, foudroyé en plein « jogging » devant les télévisions venues le voir courir en short à l'appel de la Maison Blanche ? Des niaiseries pareilles, une victime si prompte à tendre le fouet au bourreau, écœurent du métier autant qu'elles gâchent la marchandise. La malveillance elle-même ne peut plus se fier à personne !

Par son exemple détestable, le tournis vibrionnaire de la gent politique contamine malheureusement les spéculatifs. Ceux qu'une vocation littéraire, artistique, plaçait loin au-dessus des appétits subalternes recherchent à leur tour la vaine complaisance des médias. Comme ces orateurs des partis, convaincus de parler pour l'histoire chaque fois qu'ils ouvrent la bouche, ils produisent désormais une œuvre capitale par an, avec l'espoir d'en parler dix minutes à l'automne sous le sourire farceur de M. Bernard Pivot. Historiens, romanciers, sociologues, acteurs, philosophes même délivrent désormais leur message immortel avec une ponctualité d'horloge. Non sans fautes de style, négligences de fond, multiples erreurs matérielles dans la hâte de se distinguer du voisin. L'un nomme Ribbentrop maréchal ou déplace la mort de Staline. L'autre ressuscite Himmler pour les besoins de la cause. Et ça s'imprime ! Et ça fonctionne !

Dans la préface publiée au quatrième volume de son *Histoire de France*, en 1840, Michelet excusait la lenteur de ses travaux par les longues recherches, les tâtonnements interminables qu'ils exigeaient. *« Une histoire étant une œuvre d'art autant que de science, elle doit être dégagée des machines et des échafaudages qui ont préparé la construction »*, expliquait-il. Bouleversante confession. La chère expansion, elle, traite comme des bouffonneries ces scrupules de grand-père. Quatre cents livres d'histoire, d'essais critiques, politiques, métaphysiques, de romans, de souvenirs, de soupirs, surgissent maintenant chaque mois aux devantures des libraires. La plupart d'entre eux s'y posent comme des hirondelles, disparaissent au premier froid. Les éditeurs pressés de vendre publient toutes les sornettes possibles. D'abord désireux de soutenir la course infernale et de vaincre la concurrence, ils laissent passer sous des signatures inconnues ou célèbres des erreurs grosses comme le mont Blanc. Si le public renâcle, une campagne bavarde le persuadera aussitôt qu'il a tort. Jamais la hâte, la pléthore inséparables de la société de spectacle ne favorisèrent autant l'imposture et les histrions.

En ce cas, la frénésie équivaut à une trahison. Le génie seul improvise sous le choc de l'éclair et de l'inspiration. Les autres hommes ne doivent de créer qu'à l'effort. Il suffit d'essayer pour le découvrir. La vitesse à la mode frappe donc d'une dérision mortelle la patience inlassable, le recueillement silencieux, les ébauches tenaces, d'où l'œuvre véritable sort enfin victorieuse. Comment s'étonner qu'au sein de la triste comédie, tant d'âmes et d'actes s'effilochent ? Quand la course et le tapage deviennent avec l'argent les seules religions d'une époque sans Dieu, le vide se comble avec le néant. Décidément, le superficiel se paie cher.

L'espèce humaine en a vu d'autres. Comme le vaisseau amiral lancé vers le cap des Tempêtes, elle sait d'un sourd et sûr instinct ne trouver de salut au sein des orages qu'en la claire conscience et l'accomplissement ponctuel des devoirs de toujours. Impossible d'agir autrement pour la survie de l'équipage, et l'honneur du drapeau.

GILBERT COMTE.

Dans les municipalités de gauche

BRIARE : le P.C. et le P.S. polémiquent

De notre correspondant

Orléans. — Petite ville de six mille habitants, Briare vit aujourd'hui à l'heure du chômage. Cent vingt-neuf licenciements ont été annoncés le 7 septembre dernier à la manufacture des émaux qui ont fait la renommée de la ville. Six cents emplois ont été supprimés en l'espace de cinq ans dans l'entreprise qui fait vivre la ville.

Peu après l'annonce de ces nouveaux licenciements, les élus communistes reprochaient au maire socialiste de la commune, M. Poulain, son *« attentisme »*. Après s'être prononcés pour l'organisation d'une journée « ville morte » décidée à l'unanimité de la municipalité d'union de la gauche, les élus du P.C. revenaient sur leur décision et organisaient leur propre manifestation sous prétexte que la manifestation commune pouvait allier *« exploiteurs et exploités »*.

« La fédération du Loiret du P.S. adhère au consensus giscardien et fait de gros efforts pour y entraîner les populations du département », accuse la fédération du parti communiste, qui s'en prend aussi au maire socialiste d'Amilly, soupçonné *« de laisser licencier les travailleurs »*.

La fédération du P.S. du Loiret reproche au P.C. *« de remettre en cause la solidarité dans les municipalités d'union »*.

Dernier épisode : le P.C. reproche au P.S. un comportement *« stalinien »* après des commentaires sur le récent procès de Prague faits par un militant socialiste. Le P.S. répond en refusant de confondre la masse des militants, des électeurs et des sympatisants communistes avec *« des dirigeants pour l'heure aveuglés par le sectarisme »*.

L'affaire de Ramatuelle et le secret de l'instruction

M. ALAIN PEYREFITTE ORDONNE UNE ENQUÊTE AU PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE

Un communiqué de la chancellerie, publié vendredi soir 2 novembre, indique que le procureur de la République de Paris a été chargé d'une enquête ordonnée par le garde des sceaux à propos d'une éventuelle violation du secret de l'instruction à propos de l'affaire des terrains de Ramatuelle.

M. Alain Peyrefitte avait annoncé, le 31 octobre, l'ouverture de cette enquête (*le Monde* du 2 novembre), consécutivement, affirmait-il, à la publication *« d'un article de presse »* du 27 octobre, en l'occurrence, semble-t-il, l'enquête publiée dans nos colonnes sur les problèmes soulevés par l'opération immobilière.

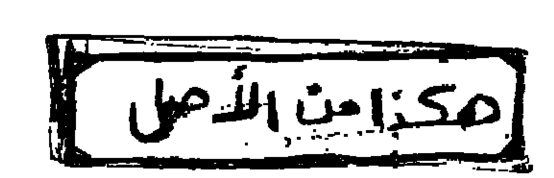
● ERRATUM. — Dans l'article consacré à la division du courant Mauroy, publié dans *le Monde* du 3 novembre, il était écrit que plusieurs membres des courants Mauroy et Rocard demandent la suppression de trois pages du « projet socialiste », *« bien qu'elles fassent l'objet de modifications profondes »*. Nous aurions dû dire : *« Ou bien qu'elles fassent... »*

● *A Clichy (Hauts-de-Seine)*, le maire, M. Gaston Roche (P.S.), a retiré ses délégations de maire adjoint à l'urbanisme et aux travaux à M. Jean-Pierre Mattei, en raison de la récente adhésion de ce dernier au parti radical. M. Mattei avait été élu en 1977 comme M.R.G. Le conseil municipal est désormais composé de 27 P.S., 1 M.R.G., 2 divers gauche et 1 radical.

La rentrée des grands

Dans les ... de gauche

... : le P.C. et le P.S. polém...



société

LA MORT DE JACQUES MESRINE

Jacques Mesrine a été tué, vendredi 2 novembre, à 15 h. 15, par des policiers de la brigade de recherche et d'intervention, et de l'Office central de répression du banditisme, alors qu'il était au volant d'une voiture, place de la Porte-de-Clignancourt, à Paris (18e). Sa compagne, Sylvie Jeanjaquot, a été grièvement blessée et hospitalisée à l'hôpital Boucicaut. Ses jours ne sont pas, semble-t-il, en danger.

Dès l'annonce de cette mort, M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, s'est rendu à l'Elysée pour en informer le chef de l'Etat. M. Raymond Barre a demandé à M. Bonnet de transmettre à tous les fonctionnaires de police et de gendarmerie qui ont participé à cette opération ses très vives félicitations.

M. Maurice Bouvier, directeur central de la police judiciaire, a réuni une conférence de presse dans la soirée, place Beauvau : il a déclaré notamment qu'il n'avait pas pu prendre le risque de laisser Jacques Mesrine se servir des deux grenades que celui-ci avait en sa possession.

Vingt traces de balles...

A 15 h. 15, le vendredi 2 novembre, une B.M.W. immatriculée 83 CSG 75, où ont pris place un homme et une femme, qui viennent de quitter leur domicile, 35, rue Belliard (Paris-18e), s'engage place de la Porte-de-Clignancourt. Tout — la veste de cuir du conducteur, la carte Rouen-Paris-Troyes posée sur le pare-brise — indique qu'ils partent en week-end.

Mais soudain la voiture, qui se trouve sur le terre-plein central de la place, est encerclée par une dizaine de véhicules de la police, la plupart banalisés, et bloquée par un camion bleu. La bâche qui recouvre le véhicule se soulève et laisse apparaître une dizaine de policiers qui tirent à vue aussitôt, sans sommations, sur le conducteur de la B.M.W. Celui-ci a eu juste le temps d'entrouvrir la portière : Jacques Mesrine, son pistolet toujours sur lui, vient d'être tué ; sa compagne, Sylvie Jeanjaquot, surnommée *« La belle Italienne »*, grièvement blessée, s'écroule sur le sol après être sortie de la voiture pour échapper aux balles meurtrières.

Le pare-brise de la B.M.W. porte vingt traces de balles, et le toit du véhicule est touché à cinq reprises par les tireurs. D'après tous les témoignages recueillis sur place, les rafales ont été tirées à l'instant même où le véhicule de Jacques Mesrine s'est trouvé bloqué. En revanche, le commissaire Querry, chef adjoint de la brigade de recherche et d'intervention, explique : *« J'ai vu Mesrine ouvrir la portière, je ne sais pas s'il avait une grenade, mais en tout cas elle était sûrement à sa portée; la fusillade a alors commencé. »*

Depuis sa mésaventure avec Jacques Tillier, le journaliste de *Minute*, « l'ennemie public numéro un » est, en effet, en sursis. On sait où il se cache, on a découvert son complice dans l'enlèvement de M. Lelièvre : Charles Boer, un repris de justice condamné à vingt ans de réclusion pour un trafic de stupéfiants. Déjà, la semaine passée, Mesrine a failli *« tomber »* boulevard Ornano, où Boer lui avait donné rendez-vous. Mais les policiers n'ont pas osé tirer au milieu de la foule. Aujourd'hui, c'est différent : *« Aujourd'hui*, estime le commissaire Broussard, chef de la brigade de recherche et d'intervention de la préfecture de police de Paris, *j'ai mis cette veste et chaque fois que je la mets, on réussit.* » Un policier regrette simplement de ne pas avoir pu tirer lui-même et un autre, admiratif, confie : *« A l'école de guerre, il faudra apprendre la méthode Broussard. »*

La compagne de Jacques Mesrine est immédiatement prise en charge par le SAMU. Ses jours ne sont plus, d'après l'Assistance publique, en danger. Cependant, Jacques Mesrine le buste légèrement penché et la tête ensanglantée, sa ceinture de sécurité toujours attachée, restera pendant près d'une heure encore dans la voiture, au milieu de la place. Est-ce pour désamorcer les deux grenades que, d'après la police, Jacques Mesrine aurait pu avoir le temps de préparer durant ces quelques secondes ? Est-ce pour permettre aux photographes de presse de faire leur *travail ?* Est-ce enfin pour avoir le temps de marquer l'emplacement de la voiture ? Toutes les hypothèses, face à ce qui apparaît, en tout cas de l'extérieur, comme une véritable mise en scène, restent possibles.

« Il a eu ce qu'il cherchait »

Entre-temps, près de quatre cents personnes se sont rassemblées derrière les grilles apportées dans l'heure qui a suivi. *« Le crime ne paie pas, c'est sûr »*, estime l'un qui vante les mérites de la meilleure police du monde. *« Je travaille avec des enfants pour qui Mesrine était un héros »*, affirme un autre, *« et c'est donc bien qu'il ne soit plus là »*. La plupart pensent qu'*« il a eu simplement ce qu'il cherchait »*, même si un témoin ne veut pas y croire : *« Vous savez, je l'ai vu, il respire encore, il n'est pas mort. »* Deux femmes s'évanouissent. Un gardien de la paix n'en revient pas. *« Dire que j'étais au feu rouge, j'aurais pu l'arrêter, lui demander ses papiers, il n'aurait pas hésité à me descendre. »* La fille de Jacques Mesrine, accompagnée d'un ami, arrive également porte de Clignancourt, éclate en sanglots et, cernée par les journalistes, est emmenée par la police.

Alors que la nuit est presque tombée, vers 17 h. 30, et que les embouteillages dus à ces événements disparaissent, certains se souviennent : ils affirment avoir vu et reconnu Mesrine il y a seulement quinze jours, grimé et affublé d'une perruque. Se promenait-il donc dans le quartier au vu et au su de tous ? La marchande de journaux, à cette question, sourit de façon énigmatique et le barman, lui, se contente d'affirmer qu' *« il sert les clients sans poser de questions »*. En revanche, ses voisins de la rue Belliard, où il habitait depuis le mois de juin, n'avaient pas prêté particulièrement attention à cet homme tranquille dont le seul signe distinctif était de changer de perruque chaque jour.

Un autre habitant du quartier, qui vend des vêtements à bon marché, affirme avoir bien connu la compagne de Mesrine, sans vouloir donner plus de précisions. *« Mesrine avait même pris un nom d'emprunt, M. Lenoir »*, commente une vieille dame.

Ce nom-là était celui de Mesrine, il y a quelques années, quand il habitait impasse Saint-François, à quelques centaines de mètres de la rue Belliard, toujours dans le dix-huitième arrondissement. A Clignancourt, vendredi soir, on mélangeait déjà les époques. Etait-ce le début de la légende ?

De l'Algérie à la porte de Clignancourt

Jacques Mesrine était né en 1936. Son père et sa mère étaient brodeurs. Après s'être marié une première fois à l'âge de dix-huit ans, il fait son service militaire en Algérie, où il participe à plusieurs actions qui lui ont valu des décorations. A son retour, il s'entraîne régulièrement au tir. Il commet bientôt ses premiers forfaits, et il est plusieurs fois condamné en France pour cambriolages et détention d'armes.

En 1969, il se réfugie au Canada. Le 12 juin de cette même année, il enlève un industriel, M. Georges Delaurier, et touche 200 000 dollars de rançon. Il est arrêté en 1971 et condamné à dix ans de prison. Il s'évade du pénitencier de Montréal. Repris, il s'évade une seconde fois en 1972, après avoir été de nouveau condamné pour une série de hold-up aux Etats-Unis. Le 10 septembre 1972, il tue deux gardes-chasse québécois, il parvient à échapper aux policiers et regagne la France. Le 8 mars 1973, il est arrêté à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine) après avoir commis une série de hold-up.

Le 6 juin de cette même année, il s'évade du palais de justice de Compiègne en prenant le président du tribunal en otage. Le 28 septembre suivant, il est arrêté à Paris. Le 19 mai 1977, Mesrine est condamné à vingt ans de réclusion criminelle. Le 8 mai 1978, il s'évade du quartier de sécurité renforcée de la Santé. Puis il cambriole une armurerie et commet plusieurs hold-up, à Deauville, à la Société générale du Raincy (Seine-Saint-Denis). Le 10 novembre, il commet une agression chez M. Charles Petit, président de la cour d'assises de Paris et, le 20 janvier 1979, un nouveau hold-up au supermarché de Massy. Le 21 juin 1979, il enlève le « milliardaire de la Sarthe », M. Henri Lelièvre, qu'il libère après avoir reçu une rançon de 6 millions de francs. Le 10 septembre enfin, il « corrige » M. Jacques Tillier, de *Minute*, dans une grotte de la forêt de Verneuil-en-Halatte, près de Creil (Oise).

Le mythomane et les mythes

Tout romantisme mis à part, Jacques Mesrine n'était pas, pour autant, un truand comme les autres. Sa culture et son niveau intellectuel — il avait fait ses études d'architecte — expliquaient qu'il ait pu donner à sa « fonction sociale » de gangster une dimension peu commune. Son intelligence ne lui avait-elle pas permis de se servir habilement des ressorts qui, chez les gangsters comme dans les affaires, garantissent la réussite, si douteuse soit-elle, dans une société qu'au fond de lui-même il méprisait et dont il se voulait le négatif parfait ?

Il fut, tout d'abord, un solitaire. Il ne possédait guère de relations dans le milieu traditionnel — que ses excès irritaient plutôt. Seul l'entourait un noyau soudé d'amis capables, pour lui, de tous les sacrifices. Son isolement rendait précaire sa vie de « cavale » face à l'armée de policiers qui était censée le traquer, mais il lui épargnait les indiscrétions qui firent « tomber » tous ses semblables.

A certains moments, il sut ennoblir son équipée en la « politisant » quelque peu. Ce fut alors la croisade contre les quartiers de sécurité renforcée dans les prisons, entamée au début de 1978, quelques semaines avant son évasion de la prison de la Santé. Un combat qu'il élargira par la suite à l'ensemble de la justice avec, à l'occasion, une débauche d'intonations emphatiques : « *Maintenant, c'est la guerre,* écrira-t-il à un de ses avocats. *On regrettera de m'avoir provoqué dans mon amour. Je n'ai plus aucune limite si on m'attaque dans mes sentiments. Quoi qu'il arrive, la justice française devra prendre ses responsabilités.* » Bien entendu, il était le dernier à accorder crédit à cette prétendue « politisation » de son « combat », mais il démontrait qu'il possédait à fond toutes les recettes de la « récupération ».

Il eut aussi un sens aigu des relations publiques — différant en cela de tous les « ennemis publics » qui l'avaient précédé et qui réduisaient trop souvent leurs prestations à la simple activité criminelle. Mesrine aimait parler — de lui, — écrire — sur lui, — brosser par le verbe et la plume le portrait d'un impitoyable justicier. Il savait trop bien que le Far-West de l'enfance avait laissé des traces profondes dans les mythes de l'imagerie populaire.

La séduction de la cruauté

Mesrine était, en effet, doué, c'était certainement sa qualité la plus marquante — d'un sens psychologique peu commun dans les milieux criminels. Quelle que soit l'ignominie de ses actes, il était capable de s'attirer un certain sentiment d'admiration. La presse — y compris celle qui fustige à longueur de colonne les petits « braqueurs » de banlieue, — lui donna une place exceptionnelle. De sa cruauté même, il sut user comme d'un instrument de séduction, pour faire frémir une opinion publique qui y trouvait de quoi alimenter ses fantasmes. Lorsqu'il écrivait : « *Je suis allé à la limite de la violence* », il savait qu'il faisait rêver.

Reste pourtant un trait par lequel Mesrine s'identifiait bien à tous ses semblables : la mythomanie. Nul n'a jamais véritablement cru aux trente-neuf crimes qu'il revendiquait un peu trop complaisamment. La plupart n'existaient que dans son imagination — et même ceux pour lesquels il avait fait l'objet de poursuites. Le meurtre de deux gardes-chasses canadiens, par exemple, se perdait dans une responsabilité imprécise. « *Il y a toujours un moment où un truand qui « monte » finit par se prendre pour Napoléon* », avait coutume de dire l'un d'entre eux qui avait eu la sagesse de se retirer avant d'être pris par le vertige. Vedette malsain d'une actualité sordide, Jacques Mesrine avait choisi de devenir le prisonnier d'une gloire qui, aujourd'hui, encense tous ceux qui sortent des lois communs, mais aussi d'entrer du même coup dans un cycle qui ne pouvait que s'achever, un après-midi de novembre, dans un caniveau du dix-huitième arrondissement.

JAMES SARAZIN.

Le directeur de la police judiciaire : nous ne pouvions pas prendre de risques

Vendredi, à 18 h. 45, M. Maurice Bouvier, directeur central de la police judiciaire, a réuni les journalistes au ministère de l'intérieur. La plupart des policiers de l'office central de répression du banditisme et de la brigade de recherche et d'intervention de la préfecture de police de Paris, qui avaient participé à l'opération contre Mesrine, étaient présents. M. Bouvier a notamment déclaré : *« Nous savions, contrairement à ce qui a été dit, que Mesrine était en relation avec le milieu. Toutefois, pour retrouver sa trace, nous avons été obligés d'enquêter auprès d'une centaine de personnes susceptibles de nous mener jusqu'à lui. C'est ainsi que, peu à peu, nos investigations ont permis de cerner quelques-uns de ses derniers complices, et plus particulièrement Charles Boer — arrêté vendredi gare Saint-Lazare — avec lequel Mesrine avait attaqué le journaliste de* Minute, *Jacques Tillier. Néanmoins, pour retrouver Boer des semaines d'investigations ont été encore nécessaires. C'est alors que, pour permettre une meilleure coordination entre les fonctionnaires de l'office central de répression du banditisme et la brigade de recherche et d'intervention, le premier ministre, sur proposition de M. Christian Bonnet, m'a chargé de superviser cette opération. »*

A la question *« Auriez-vous pu éviter de l'abattre ? »*, M. Bouvier a répondu : *« Je me permettrai de vous rappeler cette déclaration de Mesrine au commissaire Broussard : « C'est celui qui tirera le » premier qui aura raison. » C'est pourquoi, connaissant sa détermination, nous ne pouvions prendre le risque de le laisser se servir des deux grenades défensives qu'il avait à ses pieds dans une sacoche, ce dont nous étions informés. Je vous rappellerai encore qu'au moment de la première remise de la rançon Lelièvre, à Dammartin, il n'a pas hésité à ouvrir le feu, alors que la voiture de police se trouvait encore à 150 mètres de lui. Il n'avait pas non plus hésité à tirer lors du hold-up du casino de Deauville.*

» Tout donc, ce vendredi après-midi a été très rapide, sa réaction et la nôtre, ajoute M. Bouvier. *Quand la voiture de Mesrine s'est trouvée bloquée derrière le poids lourd, les policiers qui s'y trouvaient ont relevé la bâche et l'ont interpellé. Mesrine a alors ouvert sa portière et, s'il était sorti en levant les mains, l'affaire aurait pris une autre tournure. Mais, sachant qu'il n'hésiterait pas à utiliser les grenades, nous avons ouvert le feu. Je rappellerai d'autre part qu'il avait avec lui un revolver chargé et des munitions de rechange. Son amie, Sylvie Jean-Jaquot, qui était à ses côtés, avait déjà été blessée quand on l'a vue quitter la voiture en courant. »*

D'autre part, M. Bouvier a tenu à souligner aussi qu'en dépit de ses déclarations, notamment sur les quartiers de haute sécurité, *« Mesrine n'était pas autre chose qu'un gangster dangereux, un tueur, et qui a commis, je vous en parlerai certainement plus tard, de nombreux hold-up dont certains avec prise d'otages. C'était un gangster habile, méticuleux, doué pour les relations publiques, mais un gangster qu'il convient de ramener à sa véritable personnalité. »*

Le directeur central de la police judiciaire a d'ailleurs affirmé que, dès l'annonce de la nouvelle de la mort de Mesrine, les services de police *« ont été débordés d'appels téléphoniques de félicitations, émanant le plus souvent d'inconnus »*.

GRAFFITI

« Terre des hommes, viol de nuit », *« Trois cent soixante-quatre jours d'ennui »*, *« Fête des mères, fête des affaires »*... trois slogans noirs sur trois murs blancs. Trois cris de colère poussés par deux jeunes filles dans la nuit de La Roche-sur-Yon (Vendée), mais aussi trois infractions au code pénal. Dominique, dix-neuf ans, et Patricia, vingt ans, étudiantes en sociologie, ont comparu, vendredi 26 octobre, devant le tribunal de police de la ville, pour répondre de ces graffiti.

« Ce ne sont pas des moyens légaux de s'exprimer », a fait remarquer le juge. *« C'était le seul moyen pour nous de prendre la parole »*, ont rétorqué les deux jeunes étudiantes. *« Une vulgaire gaminerie »*, a surenchéri l'officier de police judiciaire qui occupait le siège du ministère public. Leur avocat — une femme, — guère plus âgée que les inculpées, a plaidé la dispense de peine : *« La fête des mères est devenue une formidable exploitation commerciale »*, a-t-elle rappelé. En condamnant les deux étudiantes à 200 F et 300 F d'amende, le juge a précisé que ce n'étaient pas les idées qui venaient d'être condamnées, mais les actes. — *(Corr.)*

LE CASINO DE TROUVILLE MIS EN RÈGLEMENT JUDICIAIRE

(De notre correspondant.)

Caen. — Le tribunal de commerce d'Honfleur a mis la société Trouville-Balnéaire, concessionnaire du casino de Trouville, en règlement judiciaire le 2 novembre (*le Monde* du 1er novembre). Mme Tsutsumi, le P.-D.G., avait déposé le bilan le 31 octobre. L'audience a eu lieu à huis clos en présence, ce qui est peu fréquent, de M. Hubert de Touzalin, procureur de la République auprès du tribunal de grande instance de Lisieux.

Le tribunal, dans des attendus sévères, condamne le laxisme de la gestion, les imprécisions des éléments qui lui ont été fournis et critique les « obligations financières particulièrement lourdes » nées des conventions passées avec la ville.

Manifestement, les juges consulaires ont envisagé de prononcer, purement et simplement, la liquidation des biens. C'est en tenant compte de l'intérêt des créanciers et de la station, mais aussi parce que Mme Tsutumi a présenté un éventuel acquéreur, dont elle a refusé de révéler publiquement l'identité, que le tribunal a finalement penché pour le règlement judiciaire. — T. B.

Faits et jugements

Plainte pour violences policières à Strasbourg.

Deux ressortissants maghrébins, MM. Mohamed Chakour, trente ans, et Abdelouab Ben Lachtar, vingt-sept ans, viennent de déposer une plainte contre des fonctionnaires de la police judiciaire de Strasbourg qu'ils accusent de violences à leur égard. M. Marc Samson, juge d'instruction, a été chargé du dossier.

Les deux hommes avaient été arrêtés le 18 octobre dernier, en compagnie de deux amis, alors que, selon la police, ils venaient de vendre de la drogue. Inculpés et écroués pour ces faits, MM. Chakour et Ben Lachtar affirment, certificats médicaux à l'appui, que cinq policiers, qu'ils ont identifiés, leur ont fait subir des sévices au cours d'un interrogatoire.

Le commissaire Lutz, chef du service régional de police judiciaire de Strasbourg, a déclaré de son côté que les fonctionnaires mis en cause se défendent d'avoir exercé la moindre violence à l'encontre des deux hommes.

● *M. Jean-Pierre Vessillo*, vingt-cinq ans, a été blessé, dans la nuit du 30 au 31 octobre, à la jambe gauche et au bas ventre, par un inspecteur de la 8e brigade territorial, alors qu'il se trouvait avec trois amis place du Tertre à Paris (18e arrondissement). Il a été hospitalisé au C.H.U. Lariboisière, mais ses jours ne sont pas en danger.

D'après la police, M. Vessillo aurait frappé au visage sans raison le policier qui aurait alors, par mesure d'intimidation, sorti son arme et tiré deux fois sur le trottoir. Des éclats auraient alors atteint le jeune homme.

Un mort au commissariat de Belfort.

M. Jean-Louis Bussonet (trente-huit ans), ingénieur chimiste au laboratoire des finances de Belfort, devait décéder, le 27 octobre, dans les locaux du commissariat de cette ville, où il avait été conduit après avoir tiré des coups de feu dans une pharmacie. Un médecin, le jugeant dans un état de démence, lui avait administré une piqûre de calmants.

Une première autopsie, effectuée le mercredi 31 octobre, n'a pas permis d'établir les causes du décès. *« Une nouvelle expertise chimique et biologique des prélèvements effectués pendant l'autopsie va être nécessaire pour déterminer la cause de la mort »*, a déclaré le procureur de la République.

L'accident de la rue Vigée-Lebrun : une inculpation.

M. Michel Delion, le propriétaire de la grue, qui avait provoqué, le 18 octobre en travaillant dans la cour de l'école primaire de la rue Vigée-Lebrun (Paris-15e) la mort d'un écolier, âgé de neuf ans, Laurent Chevallier (*le Monde* du 20 octobre), a été inculpé, vendredi 2 novembre, d'homicide involontaire.

● *L'accident de Mexico : 75 morts.* — Soixante-quinze morts, douze blessés et quatre disparus : tel est le dernier bilan de l'accident du DC-10 de la compagnie américaine Western Airlines qui s'est écrasé, le mercredi matin 31 octobre, sur l'aéroport de Mexico (*le Monde* du 2 novembre). Trois personnes ont été tuées au sol ; l'une conduisait le camion que l'avion a percuté à l'atterrissage, et les deux autres travaillaient dans les hangars contre lesquels l'appareil s'est écrasé. — *(A.F.P.)*

DÉFENSE

POUR LA PREMIÈRE FOIS

Un officier féminin à bord de la « Jeanne d'Arc »

De notre correspondant

Brest. — *Première femme à porter l'uniforme d'administrateur des affaires maritimes, comparable à celui d'un officier de marine, Mlle Claude Lemale, vingt-cinq ans, est aussi la première en France à embarquer pour une longue croisière sur un navire de guerre de la marine nationale.*

Jusqu'alors, l'habitude, et non de règlement, faisait que toute femme à bord d'un bâtiment de guerre devait l'avoir quitté avant le coucher du soleil. C'est ainsi que le personnel féminin de l'armée de mer (P.F.A.M.) ne servait que dans des unités à terre. Mais Mlle Lemale fait exception à la règle.

Comme ses camarades masculins de la promotion 1979 de l'Ecole d'administration des affaires maritimes de l'Ecole Navale, elle embarquera le lundi 5 novembre à bord de la Jeanne d'Arc, *le navire-école de la marine nationale, pour une campagne d'application de six mois autour du monde. Le bâtiment partira le mardi 20 novembre de Brest.*

En attendant que la Jeanne *prenne le large, Mlle Lemale participera avec ses six camarades de l'Ecole d'administration des affaires maritimes et avec une centaine de* midships *(élèves-officiers de la marine) à une formation à quai et à bord même du navire. La jeune fille n'est pas une inconnue pour les officiers-élèves. Elle est allée à l'Ecole navale pour un stage d'un mois en septembre 1977, c'est-à-dire en même temps qu'eux.*

Les administrateurs des affaires maritimes ont un statut militaire, mais ils dépendent du ministère des transports.

La présence de Mlle Lemale à bord d'une unité de guerre peut-elle être interprétée comme une évolution de la législation française en matière de recrutement des officiers de marine ? Vraisemblablement pas. Les statuts des officiers de marine et des officiers spécialisés de la marine (comme, par exemple, les commissaires de la marine) signifient bien que ces emplois ne peuvent être tenus que par des hommes, « en raison des conditions d'emploi et de vie à bord ».

Sous la pression de mouvements féminins, la législation est beaucoup plus souple aux Etats-Unis, où les femmes peuvent devenir officiers de marine à part entière. Il leur est possible, depuis peu, d'embarquer sur un navire de guerre à condition, toutefois, que celui-ci ne soit pas en mission de combat. Auparavant, elles ne pouvaient être affectées que sur des bâtiments de servitude (navires-hôpitaux et navires-ateliers). Ainsi, en 1980, quatre-vingts jeunes filles sortiront de l'Ecole navale d'Indianapolis avec leur brevet d'officier.

JEAN DE ROSIERE.

ÉDUCATION

MALGRÉ L'OPPOSITION DE L'INTERSYNDICALE

Une partie des collections historiques de l'Institut de recherche pédagogique va être transférée à Rouen

Après le Centre régional de documentation pédagogique (C.R.D.P.) de la rue d'Ulm, à Paris (« le Monde » du 10 octobre), la section des collections historiques de l'Institut national de recherche pédagogique (I.N.R.P.) est menacée à son tour. Une partie de ses collections doit, en effet, être transférée à Rouen, le reste demeurant à Paris.

La décision concernant ce transfert à Rouen dans un hôtel du seizième siècle, en cours de restauration et destiné à devenir un « musée de l'histoire de l'éducation », a été rendue publique au début du mois de juin par la direction générale de la programmation et de la documentation. Un arrêté ministériel paru le 27 août a entériné définitivement cette décision qui fut prise, souligne le personnel de la section des collections historiques, *« sans qu'aucune concertation à la base n'ait eu lieu »*. Dès le 26 juin, les représentants du personnel avaient écrit au directeur de l'I.N.R.P., M. Jacquenod, pour protester contre ce déménagement de la section à Rouen. Ce dernier leur a répondu, le 11 septembre, pour les mettre devant le *« fait accompli »*. M. Jacquenod a, d'autre part, refusé de répondre à nos questions sur cette décision.

L'Intersyndicale, qui regroupe la C.G.T., la C.F.D.T. et la FEN — et qui a rencontré, le 22 octobre, les membres de l'administration de l'I.N.R.P. — s'oppose à ce qu'elle considère comme un *« démantèlement »* de l'I.N.R.P. *« Nous ne sommes pas contre le principe de la décentralisation,* déclarent ses membres, *mais qu'elle soit au moins cohérente. »* Or on ne déménage qu'une partie du service, c'est-à-dire les collections historiques et le matériel scolaire (pupitres, poupées, plumiers, etc.) qui seront présentés à Rouen. Mais les locaux qui abriteront le « musée d'histoire de l'éducation » sont loin d'être restaurés et les collections historiques qui doivent quitter la rue d'Ulm le 1er janvier 1980 resteront au moins deux ans dans des caisses. L'autre partie du service — la photothèque et la bibliothèque — doit rester rue d'Ulm.

Selon les membres du personnel, *« cette décision fait preuve à la fois d'une méconnaissance totale du public qui utilise le service — gens de la presse, de la radio, de la télévision, du cinéma, universitaires qui font un travail de recherche — et de la richesse du fonds historique »*. En effet, ce dernier contient, outre les objets scolaires, trent-cinq mille iconographies et estampes dont certaines datent du dix-septième siècle et sont prêtées pour de multiples expositions. Mais le prêt ne fonctionne plus depuis le mois de juin.

L'Intersyndicale demande que l'échéance du 1er janvier soit repoussée et souhaite que s'ouvre *« un dialogue constructif avec le cabinet du ministre de l'éducation, afin d'empêcher le péril qui semble gagner de nombreux secteurs de la recherche en France »*.

M.-A. T.

L'abandon de la réforme du baccalauréat

Intérêts et inquiétudes

L'annonce officielle de l'abandon du baccalauréat en deux parties et du report à la fin de la seconde de l'orientation des lycéens (*le Monde* du 11 octobre) a suscité des réactions généralement favorables parmi les enseignants et les parents d'élèves.

« Le propos mérite attention », dit la Fédération de l'éducation nationale, qui apprécie que soient abandonnées *« les orientations prématurées et définitives »*. Le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES) observe, pour sa part : *« Le cadre aujourd'hui retenu rend possible une discussion d'un second cycle moins cloisonné, progressivement spécialisé et dont les contenus doivent répondre aux exigences actuelles de formation. »* Toutefois, *« la portée véritable des intentions annoncées dépendra des volumes horaires et des contenus des programmes, ainsi que des moyens mis en œuvre »*.

Le Syndicat national des lycées et collèges (SNALC) se déclare *« prêt à participer à toute concertation qui aurait pour objet le perfectionnement des procédures d'orientation »* et s'en prend, une nouvelle fois, à l'*« indéfendable »* réforme Haby.

La Confédération nationale des groupes autonomes (C.N.G.A.) *« craint que le report de l'orientation à la fin de la seconde n'aboutisse, en fait, au raccourcissement d'un an du second cycle proprement dit, avec, notamment, pour conséquence une baisse du niveau général à la fin de la terminale »*. De même, la Société des agrégés juge *« inquiétants »* les projets ministériels : *« Reporter l'orientation à la fin de la seconde, exprimer l'intention de ne pas mettre en temps voulu en vigueur les quatre épreuves du baccalauréat prévues par la réforme de 1975 à la fin de la classe de première conduirait tout droit à la mort des lycées et de ce qui reste de l'enseignement secondaire. »*

La Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques (F.C.P.E. - Cornec) est favorable à l'instauration d'un tronc commun en seconde, mais affirme que *« la portée de cette mesure positive est minorée par l'existence d'une orientation préalable »*. Enfin, la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (FPEEP-Lagarde) se déclare *« favorable au principe »* de l'orientation en fin de seconde, pourvu qu'il y ait *« un suivi de la réforme »*.

La Ligue de l'enseignement et le Grand-Orient veulent relancer le « combat laïque »

« Vivre la laïcité c'est refuser la passivité. » Ainsi peut se résumer le texte publié en commun par la Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente (1) et le Grand-Orient de France, tous deux soucieux de relancer le *« combat laïque »* en période *« de repli, de renoncement, d'abandon, de fuite vers l'irresponsabilité »*.

« Le droit au travail est aujourd'hui gravement mis en cause, souligne le texte. *Le chômage n'est pas seulement un handicap mais aussi une aliénation dramatique (...) Des mécanismes sociaux très élaborés, la confiscation et le détournement des découvertes scientifiques et techniques, une action éducative sans générosité, une action culturelle sans ampleur, servent à conditionner la population, à conformer les mœurs, à intégrer les personnes dans les normes rigides d'une société qui est celle du profit et non celle des hommes.*

» L'espace des libertés individuelles et collectives se restreint, certaines procédures judiciaires et administratives sont de véritables dénis de justice. Insidieux ou brutal, l'autoritarisme et, avec lui, l'intolérance. »

La Ligue et le Grand-Orient refusent *« la fatalité de l'inégalité »* et invitent à *« dénoncer et combattre les chefs, spirituels et politiques, qui tentent de s'imposer comme directeurs de conscience des peuples »* ; ils appellent leurs militants à *« témoigner concrètement de cette volonté »* où qu'ils se trouvent.

(1) La Ligue française de l'enseignement, 3, rue Récamier, 75341 Paris, Cédex 07, a été créée en 1881 par Jean Macé, membre du Grand-Orient de France.

SCIENCES HUMAINES

Le « laboratoire naturel » de Macao

De notre envoyé spécial

Macao. — Le docteur Almerindo Lessa est un vrai personnage de Flaubert. Ce professeur d'anthropologie tropicale à Lisbonne et à Evora, à l'allure d'un joyeux normand, le teint brique, des buissons neigeux en guise de sourcils, la chevelure blanche un peu ébouriffée du savant, le verbe chaleureux. Il s'est mis en tête, voici quelque temps, de créer à Macao une « université » internationale, qui ne ressemble guère aux autres puisqu'elle n'a pas de campus, pas de disciplines fixes, pas de corps permanent de professeurs, et qu'elle ne délivre pas de diplômes. *« Nous ne visons pas,* dit le professeur Lessa, *à donner des informations qui puissent aider les hommes à mieux gagner leur vie, mais à mieux la comprendre, la servir et l'aimer. »*

Il a associé étroitement à son entreprise M. Jacques Ruffié, professeur au Collège de France, qui poursuit dans cette région, avec une petite équipe, des recherches d'hématologie géographique, discipline dont il fut l'un des pionniers avec le professeur Jean Bernard.

C'est au reste à ce dernier que revint l'honneur d'ouvrir les travaux de cette nouvelle université portant sur « l'information et le développement dans la décennie 80 ». Dans la salle d'apparat du Leal Senado, où viennent se faire introniser les gouverneurs de Macao, sous les plafonds à caissons d'ébène, dans un décor de pourpre et d'or, îlot du vieil Occident dans l'environnement chinois, l'éminent académicien brossa, avec la simplicité qu'on lui connaît, une fresque des trois grands bouleversements de la médecine d'aujourd'hui et de demain : la maîtrise de la reproduction *« dans les dix années à venir, nous disposeront de vaccinations contre la grossesse »)* ; la maîtrise de l'hérédité (la recombinaison génétique *in vitro)* ; la maîtrise du système nerveux (progrès de la psychochimie et de la psycho-pharmacologie).

Par souci de logique, on avait regroupé durant les premiers jours du séminaire inaugural les communications des spécialistes français. C'est ainsi que le docteur G. de Thé, directeur de recherche au C.N.R.S., traitant des « facteurs géographiques, culturels et écologiques du développement du cancer », expliquait comment Macao pouvait être — ainsi que l'avait pressenti M. Jacques Ruffié, il y a une quinzaine d'années — un vrai laboratoire de recherche.

On ne peut plus se borner aujourd'hui à approfondir les recherches de biologie moléculaire pour avoir raison du cancer. Il faut s'intéresser de plus en plus près à l'anthropologie médicale, et tâcher de déterminer les facteurs d'environnement, de style de vie, de nutrition, etc., qui expliquent pourquoi dans telles régions du globe tel type de cancer est plus fréquent que d'autres, pourquoi, par exemple, le cancer du rhino-pharynx est plus développé qu'ailleurs dans la zone de Canton. Est-ce la consommation de tel poisson séché qui en est la cause ? Ou autre chose ? Le découvrir, c'est la possibilité d'agir préventivement plutôt que par traitement, ce qui est au reste une sagesse plus chinoise que française.

Le matin même, le professeur Jacques Ruffié avait expliqué pourquoi Macao était à cet égard un poste d'observation idéal : sa population est composée en effet de purs Chinois, de métis et de Blancs (Portugais). On peut ainsi calculer l'évolution des risques suivant le pourcentage de sang chinois dans la famille. Le travail consiste à établir la structure démographique de la population, les types de décès année par année (ce qui n'est pas très facile car beaucoup de Chinois préfèrent aller mourir en Chine que sur le territoire portugais de Macao), suivre un certain nombre de familles en leur faisant remplir des questionnaires sur leurs habitudes de vie, en étiquetant les types sanguins, etc., etc.

« L'autogestion de la santé »

Le professeur Georges Lambert, physiologiste de l'environnement, traitant du thèème « de l'économie médicale à l'économie de santé » et rappelant que l'accroissement considérable des budgets de la Sécurité sociale n'est plus suivi maintenant par une augmentation parallèle de l'espérance de vie, s'est demandé si l'éducation et ce qu'il a appelé *« l'autogestion de la santé »* nétaient pas une excellente façon de réduire les dépenses médicales. Il a donné trois exemples : celui d'une information systématique sur l'excès de nutrition qui a conduit dans les deux ans les Américains à réduire leur consommation et leur hypertension artérielle ; celui d'un apprentissage — en Suisse — du contrôle du diabète par le patient qui a réduit les entrées dans les hôpitaux et les visites médicales ; celui de la meilleure prévention des troubles par les recherches pluridisciplinaires et notamment la « pathologie géographique » dont Macao est l'un des pôles de développement.

Dans un tout autre domaine pathologique, Macao pourrait être une cellule de recherche : celui de l'hypertension artérielle. Le professeur Philippe Meyer, de l'hôpital Necker, a rappelé dans son intervention au palais du Sénat le rôle du sel dans cette affection qui augmente avec l'âge, sauf dans certaines tribus primitives ou dans certaines régions. On a très peu de renseignements sur l'hypertension chez les Chinois, et comme pour le cancer du pharynx, des études sur les habitants de Macao pourraient être systématiquement poursuivies.

Le Sud-Est asiatique n'a pas encore livré toutes ses informations d'anthropologie médicale, mais une chose est sûre : de 1970 à l'an 2000, sa population va croître de 150 %. C'est ce que souligna M. J. Flesh, président du Centre international de gérontologie sociale, qui opposait cette explosion démographique au vieillissement des populations des pays industrialisés. Quelle politique sociale adopter pour le troisième âge ? On ne peut valablement en parler que si elle répond à quatre besoins des personnes âgées, poursuivit l'orateur : les besoins élémentaires de la vie qui, même dans les sociétés industrielles, ne sont pas toujours assurés parce qu'elles ont leurs « exclus » ; les besoins de sécurité, c'est-à-dire de garanties contre les vicissitudes de l'existence, la santé étant le premier bien, définie par Illich comme *« la faculté de s'adapter aux changements de l'environnement »* ; les besoins sociaux, s'agissant essentiellement de rompre le cercle de la solitude qui se referme sur le retraité, enfin les besoins de l'« ego », c'est-à-dire de considération et de création.

L'université internationale de Macao n'aurait pas justifié pleinement sa vocation interdisciplinaire si elle n'avait accueilli également en cette première semaine des exposés sur des thèmes variés allant de l'urbanisation de Rio de Janeiro (Dr. Marcus Tamoyô) à la conquête de l'espace et les nouvelles images de la terre (professeur Ilidio do Amaral) et à l'harmonisation technique (Pr. Arantes e Oliviera) en passant par l'explosion du monde islamique (Pr. Nour Ghata).

Jamais le palais du Sénat n'avait vu défiler une telle brochette d'universitaires de culture française. De quoi rendre jaloux les gouverneurs portugais dont les effigies s'alignaient sur les murs, comme à la parade, presque depuis cette fin du quinzième siècle où fut fondée à Macao, la première république démocratique de l'Orient.

PIERRE DROUIN.

RELIGION

Aux sources du progressisme protestant

Le développement de l'intégrisme protestant (1) et celui du progressisme protestant sont parallèles. Les prises de position de l'un entraînent les répliques et les contre-attaques de l'autre. Tous deux ont en commun de n'être pas des phénomènes limitées au protestantisme ; mais beaucoup plus que l'intégrisme, le progressisme enjambe hardiment les frontières confessionnelles et, à l'inverse de l'intégrisme, le progressisme ne songe pas à se donner une organisation spécifiquement protestante. Beaucoup de progressistes protestants se trouvent à l'aise dans le mouvement interconfessionnel Chrétiens pour le socialisme. Cependant, certains organes de presse (comme la revue *Parole et Société*, qui a succédé au *Christianisme social*, d'inspiration toute différente) et certains groupes d'études et d'action (comme par exemple Vaugirard 46, qui se veut *« lieu de rencontre du progressisme chrétien et du progressisme politique »)* sont nettement d'origine protestante. Ce progressisme protestant affleure aussi dans *certaines* parties, et notamment au chapitre VII du livret *Eglise et Pouvoir* publié à titre de document d'études par la Fédération protestante de France en 1971, et qui a suscité alors bien des remous, même à l'extérieur du protestantisme.

Les origines

Nous serions tenté de rechercher les origines du progressisme protestant dans la longue crise des mouvements de jeunesse protestants, plus précisément dans la crise de l'Alliance, qui éclata en 1962 et se prolongea jusqu'en 1966-1967. Cette crise a été une sorte de préface religieuse aux événements de mai 68. Elle opposait les dirigeants des mouvements de jeunesse aux autorités ecclésiastiques et, d'une façon générale, à l'*Institution* ecclésiastique. La guerre d'Algérie n'était pas étrangère à la naissance de ce conflit. L'Alliance reprochait en effet aux Eglises leur timidité dans la dénonciation de cette guerre absurde, leur compromission objective avec le pouvoir et l'idéologie dominante. Il est vrai que si les Eglises de la Réforme avaient assez rapidement et courageusement dénoncé la pratique de la torture, elles avaient été lentes à reconnaître et à proclamer que l'ère coloniale était terminée, même en Algérie. Mais, par-delà la conjoncture, la critique de l'Alliance prenait un aspect global.

En 1963, trois numéros de la revue *le Semeur*, organe de la Fédération française des associations chrétiennes d'étudiants, formulaient les thèmes qui sont demeurés ceux du progressisme protestant : opposition entre le protestant moyen, embourgeoisé, vertueux et conformiste, et le Christ des Evangiles (qu'on aura de plus en plus tendance à appeler Jésus de Nazareth), homme libre, révolutionnaire, dont l'action visait à subvertir les hiérarchies politico-religieuses ; une éthique sexuelle dégagée de tout moralisme et n'impliquant pas forcément une exclusivité des relations sexuelles entre les conjoints ; une éthique sociale s'en prenant à l'amour chrétien et à l'occultation par l'amour chrétien des luttes de classes.

Ces thèmes, amplifiés par la contestation de mai 68, vont donner naissance à un mouvement à la fois théologique et politique qui trouvera ses modèles dans les luttes de libération du tiers-monde (et particulièrement d'Amérique latine) et s'inspirera des théologies de la révolution et des théologies noires qui se sont développées dans ces continents. Parmi les tenants dece mouvement, certains s'éloigneront progressivement de l'Eglise, réputée inguérissable parce que totalement impliquée dans le « système » et asservie aux idéologies dominantes, d'autres y resteront fidèlement attachés, estimant que l'Eglise peut encore basculer du côté des pauvres et des opprimés et qu'une action dite subversive menée à l'intérieur des Eglises peut encore y produire une nouvelle Réforme.

En tout cas, le progressisme entend lier fortement théologie et politique, ne croyant pas que le théologien — ou le chrétien — puisse se réfugier dans une neutralité qui serait en réalité un appui donné aux classes et aux idéologies dominantes. La fécondation mutuelle de la théologie chrétienne et de la politique révolutionnaire est sans doute le thème majeur d'un livre qui a fait quelque bruit et, à sa manière vigoureux, de Georges Casalis, *les Idées justes ne tombent pas du ciel* (2). Ce livre peut être considéré comme le manifeste du courant progressiste protestant. Son sous-titre en indique bien l'intention : « Elément de théologie inductive ».

Cette théologie s'oppose à la théologie dite déductive qui partait du donné révélé pour en déduire les conséquences. Toutes les théologies du passé ont été essentiellement déductives, mais en même temps, elles ont été (est-ce pure coïncidence ?) des expressions idéologiques des classes dominantes. La théologie inductive, elle, consiste *« à relire l'Evangile et la tradition chrétienne à partir de la praxis, c'est-à-dire d'une pratique concrète de lutte de classes »*. Les idées justes ne tombent pas du ciel, elles montent de la praxis. Mais pourquoi ont-elles besoin de cette relecture de l'Evangile ? L'auteur ne le dit pas clairement. Cette pratique révolutionnaire doit-elle être éclairée par la rencontre avec Jésus ou s'offrir au jugement du Christ ? L'idée que la praxis de lutte de classes, seul moyen pour mettre fin à l'intolérable, puisse être soumise au jugement de l'Evangile n'est nulle part explicitement mentionnée. Sans doute n'a-t-elle pas besoin de l'être, puisque l'auteur postule avec de nombreux théologiens de la libération que Jésus est un militant révolutionnaire, un libérateur, un homme du peuple qui se dresse face à l'ordre de l'exploitation capitaliste. Il y a donc entre ce Jésus à la rencontre de qui nous conduit l'Ecriture et la praxis révolutionnaire une sorte de connivence préétablie. Premier acte théologique, la rupture avec l'ordre établi, avec les classes et les idéologies dominantes, la militance est aussi la clé herméneutique qui ouvre l'intelligence véritable de l'Ecriture. Ce n'est pas que l'auteur méconnaisse l'importance du travail de la critique historique, mais il faut s'en emparer et le dépasser, car ce travail ressortit évidemment à l'idéologie bourgeoise. C'est par la méthode inductive que la théologie deviendra une théologie populaire, dont le lieu de production sera l'existence populaire et la participation militante aux luttes populaires de libération. Alors deviendra possible une nouvelle christologie qui éliminera certains concepts dérivés de l'idéologie des classes dominantes.

A bien des égards, le combat de G. Casalis contre la théologie du passé ressemble beaucoup à celui de Marx contre la philosophie dans l'*Idéologie allemande*. Replacée à l'intérieur de la tradition théologique protestante, la pensée de G. Casalis apparaît comme un avatar de la théologie de l'expérience au début du siècle : mais la notion d'expérience alors utilisée était individualiste et intimiste, elle est remplacée par celle de praxis révolutionnaire. Le changement est certes d'importance, mais la structure de la pensée reste la même. On peut aussi remarquer que, comme la théologie du XIXe siècle, celle de G. Casalis tourne assez vite au moralisme, mais ici encore il s'agit non de ce moralisme piétiste, mais d'un moralisme révolutionnaire. L'auteur ne considère pas que la pratique révolutionnaire élimine ou disqualifie l'amour chrétien, car la visée de la lutte subversive, c'est bien la libération des opprimés et des oppresseurs.

Certaines audaces verbales

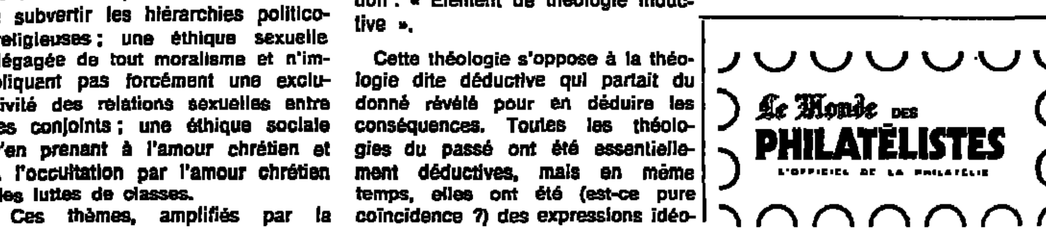
G. Casalis est un théologien trop averti pour ne pas sentir qu'à certains moments il risque de sacraliser l'histoire, dans la mesure où elle est une histoire de lutte des opprimés. Il s'en défend avec énergie (page 62 en particulier). Le lecteur ne reste pas moins surpris de certaines audaces verbales quand, par exemple, l'auteur, parlant de *« la pure merveille de mai 68 »*, le définit ainsi : c'est *« l'expérience de la vérité de la société sans classes, telle que la prophétise Paul, l'apôtre »*.

Le progressisme entend-il faire sauter l'institution ecclésiastique, ou s'en séparer ? Non, G. Casalis préconise une rupture sans coupure, l'ouverture d'un front contre-théologique au sein des institutions. C'est dire qu'il ne désespère pas d'une réforme de l'Eglise, assez différente, c'est le moins qu'on puisse dire, de celle du XVIe siècle.

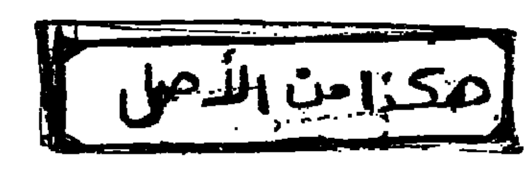
Quelle est l'importance du courant progressiste au sein du protestantisme français ? L'intégrisme a ici et là d'assez gros bataillons. Ceux du progressisme sont plus minces, et nous serions tentés de penser qu'ils ont un caractère plus intellectualiste, voire élitiste. Mais alors, où se situe le gros des troupes protestantes ? C'est une autre question, et elle n'est pas simple.

ROGER MEHL.

(1) *Le Monde* du 30 août 1977.
(2) Paris, Le Cerf, 1977.







Le Monde

culture

LE JOUR DE LA MUSIQUE

Inventeurs de sons à la chapelle de la Sorbonne.

Après Don Cherry et Jana Haimsohn, début octobre, Peter Kowald et Hans Reichel, la semaine dernière, les musiques libres plus ou moins acoquinées avec le jazz continuent d'être présentées dans la série Performances (musique-art-danse) du Festival d'automne : le mardi 6 novembre, George Lewis et Douglas Ewart, deux compositeurs-instrumentistes issus de l'école de Chicago (A.A.C.M.), deux inventeurs de sons prodigieusement techniciens, seront à la chapelle de la Sorbonne (20 h. 30). Les 13 et 14 novembre, on entendra Tamia dans une cantate pour voix solo et chœurs magnétiques.

De nouveau la Vieille-Grille.

La Vieille-Grille a rouvert ses portes. Toujours ses petites tables rondes en marbre et ses banquettes en velours, toujours sa cave en bas, mais bientôt un restaurant au premier étage. Cette ancienne épicerie-buvette transformée dans les années 60 en café-théâtre par Maurice Alezra (un passionné, un fou de toutes les musiques, un découvreur) a permis à des gens inconnus dans différentes disciplines de se faire entendre. Zouc, Portal, Beb Guerin, Tusque, Colette Magny, Rufus, Brigitte Fontaine, Higelin... ont passé par la Vieille-Grille.

Maurice Alezra, qui avait laissé, pour des raisons de santé, la gérance de ce lieu à d'autres pendant plus de deux ans, le reprend aujourd'hui, « dans le même esprit », *précise-t-il. On pourra donc y écouter, y voir des comédiens, des musiciens, des créateurs qui n'ont pas encore de « nom ». En ce moment, par exemple, Jacques Serizier (un bizarre facteur), à 21 heures ; puis, à 23 heures, Remy Tarrier, Philippe Carles et Roger Riffard.*

★ La Vieille-Grille, 1, rue du Puits-de-l'Ermite, Paris.

Le calendrier du rock.

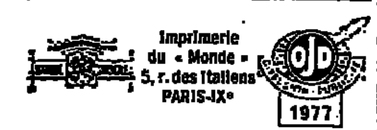
Moon Martin au Palace le vendredi 9 novembre ; Randy Newman au Théâtre des Champs-Elysées le 10 novembre ; Carla Bley Band le dimanche 11 novembre au Palace ; The Stranglers le mardi 13 novembre au Palace ; Kinks le 18 novembre à Cambrai (Palais des Grottes), le 19 novembre au Pavillon de Paris ; Writz et After the Fire le lundi 19 novembre au Palace ; Mingus Dynasty le mardi 20 novembre au Palace ; Bill Haley au Palace le mercredi 21 novembre ; Mama Bea Tekielski le 6 novembre à Lille (salle Watremez-Roubaix), le 7 à Epinal (salle des fêtes), le 8 à Chaumont (salle des fêtes), le 9 à Dijon (Hall des expositions), le 10 à Mâcon (Maison de la culture).

Cycle de percussions au 28, rue Dunois.

Pour les amateurs de percussions de toutes tailles, de tambours africains ou antillais, le théâtre du 28, rue Dunois organise, chaque mercredi, à 18 h. 30, un concert. Le 7 novembre, Guem. Le 14 novembre, Percussions quatre (groupe de percussions contemporaines). Le 21 novembre, Jauk quartet d'Armand Lemal. Le 28 novembre, Guy Conquête. Le 5 décembre, Bidon K. Le 12 décembre, M. Delaporte et D. Humair. Le dimanche 16 décembre aura lieu, de 18 h. 30 à 21 h. 30, un concert réunissant tous les percussionnistes ayant participé à ce cycle.

■ **Béatrice Arnac présente son tour de chant tous les soirs au Lucernaire-Forum, à 22 h. 30.**

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°

Commission paritaire n° 57 437.

Édith, Lilly et quelques autres rockers

Beaucoup de concerts dans la semaine écoulée. On a vu Edith Nylon au Palace, le dimanche 28 octobre, un groupe français qui joue le rock avec l'énergie de 1979, des guitares atomiques et des mélodies attachantes. Un groupe de très jeunes musiciens qui apparaît déjà comme une valeur sûre du rock hexagonal. Les Only Ones passaient en vedette et enregistraient le lendemain, en compagnie de XTC, l'émission «Chorus» à l'Empire. Quatre musiciens anglais qui naviguent avec aisance dans l'univers de la rue et des villes froides. Un chanteur qui accroche les mots avec une voix grave et traînante. Les compositions sont acides, dévoilent une atmosphère sombre et moite. Les guitares cinglent et propulsent un rock subversif. XTC pratique un rock moderne aux résonances insolites. Des rythmes rapides, des interventions astucieuses, qui manquent toutefois d'une certaine magie pour servir de lien.

Le mardi 30, Diesel donnait un concert au Bataclan pour soutenir la sortie de son premier album. Diesel doit encore donner à ses compositions un style personnel pour atteindre la maturité et ne pas sombrer dans la facilité d'une musique qui n'échappe pas à vingt ans de tradition. Car on peut espérer mieux de musiciens qui disposent d'une technique sûre. En première partie, on a découvert Lilly Drop, dont l'originalité ne tient pas seulement à sa formule : un trio composé d'un garçon à la guitare et de deux filles (basse et batterie). Lilly Drop, c'est une fraîcheur surprenante sur scène, un rock adolescent exprimé avec des textes magnifiques, qui ont l'intelligence du cœur, la sensibilité des images vécues. Les associations de mots sont élégantes et les sujets, qui sortent des sentiers battus, sont mis en valeur par une voix expressive et convaincante. Une espèce de pureté, mêlée à l'enthousiasme contagieux de trois enfants de la cité qui ont l'avenir non pas devant eux, mais pour eux. Avec un son ample, des idées musicales qui proposent une synthèse perspicace des différentes tendances du moment, et surtout des mélodies stylées qui possèdent les vertus de l'instantané, Lilly Drop appartient à cette génération de nouveaux groupes qui offrent au rock français plus qu'une raison d'être, une option sur l'avenir à l'échelle internationale.

Les mercredi 31 octobre et jeudi 1er novembre, c'est aux Bains-Douches que le reggae jamaïquain prêtait ses rythmes lascifs, aujourd'hui familiers, avec Clint Eastwood. Ce dernier pratique avec son groupe un reggae aride et sans étincelles, qui ne parvient jamais à décoller. En première partie, Lone Ranger, un disc-jockey anglais, s'est montré plus satisfaisant avec une démonstration de « talk-over », chantant d'une voix chaude et soyeuse sur des dubs (disques instrumentaux). Depuis le lundi 29 et jusqu'au samedi 3 novembre, les Inmates se produisent tous les soirs à 1 heure sur la scène du Gibus. Ce groupe anglais joue un rock cru et tonique, qui n'est pas sans rappeler celui des premiers disques de Stones. Les compositions, qui font appel à des influences aussi fameuses que les Pretty Things, Eddie Cochran et le rhythm'n blues du début des années 60, sont enlevées avec une science du riff implacable sur des tempos pressés et pressants.

ALAIN WAIS.

Le disque en rhodium de Paul McCartney

C'est à Londres, le mercredi 24 octobre, qu'en présence de M. Norman Saint-Johns, ministre des arts, Paul McCartney a reçu un disque en rhodium lors d'une réception organisée en son honneur par le *Guiness Book of Records* (le livre des records). « Nous avons spécialement conçu ce disque pour Paul McCartney », explique M. Norris McWhirter, l'éditeur de cet ouvrage dont les ventes à travers le monde dépassent les trente-cinq millions d'exemplaires. « Il fallait une distinction plus éclatante que les disques d'or et de platine qui récompensent les ventes phonographiques habituellement. » Ce disque couronnait la nomination du musicien pour trois records: 1) le plus grand succès de tous les temps (quarante-trois chansons écrites entre 1962 et 1978, qui se sont vendues à plus d'un million de copies chacune) ; 2) le plus grand nombre de disques d'or (quarante-deux avec les Beatles, dix-sept avec Wings et un avec Billy Preston, soit soixante au total) ; 3) les meilleures ventes de disques (estimées à cent millions d'albums et cent millions de « singles »).

A cette occasion, Paul McCartney a donné plusieurs conférences de presse de courte durée à l'attention des médias internationaux. Bien sûr, l'inévitable question concernant une éventuelle reformation des Beatles a été posée de façon détournée, le bruit ayant couru que les Beatles se retrouveraient à l'occasion d'un concert de charité au bénéfice de l'ONU (*le Monde* du 25 septembre). « Pourquoi ne niez-vous pas une fois pour toutes cette éventualité ? », lui a-t-on demandé. « Parce que, de toute façon, les gens ne nous écoutent pas, a-t-il répondu. Nous ne pouvons pas éviter ces rumeurs. C'est devenu une plaisanterie entre nous. C'est réellement un gag, cette question qui revient indéfiniment. Parce que nous sommes séparés depuis dix ans maintenant et que tout se passe comme si personne ne semblait le croire. Nous n'avons aucun projet en ce sens, pour nous ça n'existe plus et ça nous dépasse complètement. *Beatlemania*, par exemple, ce show qui a obtenu un grand succès pendant plusieurs mois en Amérique avant de venir en Angleterre, je ne l'ai pas vu mais j'en ai entendu parler; c'est l'histoire des Beatles jouée par des musiciens qui nous ressemblent; eh bien! c'est une sensation bizarre, presque contre nature, d'être porté en scène lorsqu'on est encore vivant. Pour moi, la reformation des Beatles, c'est un peu comme si l'on espérait la réunion de Richard Burton et Liz Taylor. Alors, après dix ans, que voulez-vous répondre, sinon que, de toute façon, si cela arrivait, ça ne serait certainement pas très bon? » En attendant, Paul McCartney effectuera une tournée européenne avec Wings, son groupe, qui débutera en Angleterre au mois de février et passera par la France au mois de janvier.

A. W.

★ Discographie chez Pathé-Marconi.

EXPOSITIONS

DAUMIER SCULPTEUR

Les sculptures originales modelées par Daumier eussent mérité une place d'honneur dans la célébration officielle du centenaire souhaitée à Paris, et qui n'a pas eu lieu. Les bronzes qui en ont été tirés aussi.

Par bonheur, les initiatives privées ont un peu réparé cette carence. Ainsi les terres crues coloriées des « Parlementaires » n'avaient jamais été exposées depuis 1878, lors de l'hommage rendu chez Durand-Ruel à l'artiste encore vivant. Après plus d'un siècle, les voici donc au complet, ces trente-six bustes, présentés, on le jurerait, dans toute leur fraîcheur par la famille qui les possède (Maurice Le Garrec les acquit en 1927). Saisissants de vie et de vérité : en dépit de leurs visées caricaturales, ils ne déforment pas leurs modèles happés dans leurs mimiques les plus dénonciatrices. Daumier restitue leur identité profonde à tant de personnages politiques qui, obscurs ou inconnus, oubliés pour la plupart — ce qui n'ôte rien à l'intérêt historique des portraits-charges — sont promus au rang de prototypes du régime louis-philippard qui imposa l'ordre bourgeois. Oh ! ces trognes, celles des Ganneron, Prunelle, Fulchiron, Persil, Lameth, Delort, Cunin-Gridaine, Félix Barthe, Viennet, qui fut académicien... toute la troupe. Parfois, d'ailleurs, Daumier traite sa victime avec plus d'égards, lorsqu'elle se nomme Royer-Collard ou, mieux, Guizot. Et puis, dans ce ramassis de coquins, Jean-Claude Romand vient d'identifier, grâce à un document de dernière heure postérieur au catalogue, Charles Philipon en personne, directeur de la Caricature, *l'ami et complice de Daumier.*

Nul n'ignore que ces bustes, pétris à la hâte, avec une rapidité folle, pendant les séances de la Chambre, étaient seulement destinés à servir de pense-bête au génial dessinateur qui se munissait d'une provision de glaise. Ces petites merveilles, auxquelles leur auteur n'attachait pas beaucoup d'importance — pas mal ont dû s'effriter, et les survivantes, menacées à plus ou moins long terme du même sort, ont été sauvées grâce à la lente, adroite et respectueuse restauration de Jacques Peliot — « posaient » dans l'atelier d'un artiste dont, au demeurant, la mémoire visuelle était prodigieuse. Confrontés, à la galerie Sagot-Le Garrec, avec les estampes qui en sont issues, les bustes permettent d'imaginer la seconde phase de la création chez Daumier. Et l'on est frappé par la ressemblance des bonshommes statufiés et des politiciens dessinés.

L'observation aiguë

Par une coïncidence qui n'est certes pas fortuite, bon nombre de ces messieurs furent précisément ceux qui ont préparé les lois sur la presse de 1834 et muselé l'opposition au pouvoir piriforme. Contraint de se reconvertir, Daumier se tourne vers la satire de mœurs, aussi mordante, et dans les vingt-quatre figurines exposées par Marcel Lecomte, on reconnaît quelques-uns des innombrables personnages qui éternisent toute une époque. Là encore est instructive la comparaison, entre les lithographies qui leur tiennent compagnie et les bronzes. Car ici c'est de bronzes qu'il s'agit. Les terres cuites existent, leurs propriétaires sont connus. Presque toutes sont répertoriées par Maurice Gobin dans son ouvrage de référence : Daumier sculpteur *(Cailler, Genève, 1952). C'est également Maurice Gobin qui leur a donné des titres :* l'Homme d'affaires, le Dandy, le Valet de chambre, le Balayeur, le Souffleur, l'Avocat, l'Amoureux, le Bon Vivant, *etc.*

L'observation aiguë et souriante, le pittoresque, ont succédé à la férocité, une férocité qu'on retrouve, mais loin des figurines de 15 à 20 centimètres, dans les deux versions du Ratapoil, *« extraordinaire prévision de* Napoléon le Petit *», dira Claude Roger-Marx. Le Daumier républicain, en effet, n'a jamais abdiqué. Quant à sa bonté native, son immense pitié elle s'exprime dans les deux versions des* Emigrants, *bas-relief dont un des deux plâtres se trouve au Louvre.*

D'autres pièces complètent cette seconde exposition, qui, comme la première, en comporte exactement trente-six. Parmi celles-ci, on remarquera notamment deux aimables mini-bustes retrouvés par le sculpteur Osouf et dont les terres sèches sont à Copenhague. Et le Louis XIV ou l'Homme à la large perruque. *Et l'*Autoportrait *qui a enthousiasmé Elie Faure et qui passe à juste titre pour* « un des sommets de son œuvre » *(Jean Adhémar).*

Baudelaire, qui a écrit un texte définitif et constamment cité sur Daumier, ne connaissait pas, et pour cause, ce côté de son génie. Il n'en a pas moins célébré en lui « un des hommes les plus importants de l'art moderne ». *Ce jugement, l'œuvre sculpté le confirme.*

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Galeries Sagot-Le Garrec 24, rue du Four, et Marcel Lecomte, 17, rue de Seine.

Dieux et démons de Lam

L'art de Wilfredo Lam doit beaucoup à son dessin. Il est tout dans la ligne qui trace avec autorité une imagerie fantastique des tropiques. Un dessin pointu et dépouillé, souvent dur, et toujours ouvert, que l'air traverse de part en part. Le monde de ce peintre, né en 1902 à Cuba, de père chinois et de mère noire, est toujours en survol dans un espace de picturalité colorée. C'est un lambeau de rêves immémoriaux.

Dans la sculpture, qu'il pratique pour la première fois, le dessin de Lam perd l'acuité qu'on lui trouve dans ses tableaux et la plénitude du volume en est absente. Heureusement l'exposition de ces bronzes chez Artcurial est accompagnée d'une très belle suite de tableaux où on retrouve avec plaisir ce peintre trop absent des cimaises parisiennes. Avec Matta le Chilien, Lam est l'une des grandes figures sud-américaines du surréalisme. Tandis que la peinture du premier est une rêverie ironique sur le monde de la technologie, peuplée de Martiens et de machines, Lam, lui, s'est fait l'imagier visionnaire d'un peuple de démons et de dieux venus de la forêt primaire, qu'il dessine avec une rectitude tout architecturale dans un environnement de couleurs suspendues.

JACQUES MICHEL.

★ Peintures et sculptures de Wilfredo Lam, galerie Artcurial, 9, avenue Matignon.

Sheila Hicks au Centre américain

Un détournement spectaculaire

Il y a du linge qui flotte dans la cour de l'American Center, boulevard Raspail, du linge blanc et propre. Il y en a à l'intérieur, dans le hall, lui aussi blanc, sec et bien repassé, pendu à un fil qui conduit à la grande salle d'exposition où Sheila Hicks a bâti un environnement, blanc, blanc, blanc, « Inhabité », si l'on en croit son titre, mais il ne faut pas trop s'y fier. Un environnement pas ordinaire, fait pourtant de linges ordinaires, comme on en voit partout dans le monde remplir les armoires d'hôpital et revêtir le corps médical : des blouses, des camisoles, des draps, des taies, javellisés, aseptisés, numérotés dans un coin, en rouge, fonctionnels, coupés au carré.

Ça ne sent pas l'éther ni la maladie, et c'est bien là le miracle. Avec un tel matériel entre les doigts, d'autres y seraient allés de leur couplet morbide. Pas Sheila Hicks, un de ces expérimentateurs impénitents du fil, des fibres et du textile, sous toutes ses formes et toutes ses couleurs, qu'il faut soupçonner ici d'avoir voulu jouer jusqu'au bout avec ces linges pour voir si le détournement à des plastiques était possible, leur donner un sens autre en habillant les murs, un espace.

Ici, c'est un mur-relief fait de dizaines et de dizaines de blouses semblables accrochées les unes aux autres sur trois ou quatre hauteurs, plus ou moins tendues, et créant une tension forte, compliquée de plis, de poches, d'encolures, de manches et de liens ; c'est une tenture avec ses reliefs, ses découpes, ses ajours et ses franges, comme il se doit dans l'art textile libéré des normes de la tapisserie selon Aubusson. Là, ce sont les ceintures boutonnées les unes aux autres et les masques de tissu noués en bandes, où l'on retrouve cette science de l'assemblage dont l'artiste a toujours témoigné, avec des matériaux autrement plus riches, écheveaux de lin et de soies colorées notamment, qu'elle présentait il y a dix ans et plus à la Biennale de Lausanne. Là encore on trouve plusieurs épaisseurs de draps, de taies et de torchons qui tombent le long du mur, presque classiques, et là des paquets, des sacs accumulés, entassés, pour une sculpture rembourrée... En somme, tout un échantillonnage des compositions habituelles de Hicks.

Et tout ce blanc qui accueille les lumières de l'automne.

GENEVIEVE BREERETTE.

★ American Center, 361, boulevard Raspail, jusqu'au 14 novembre.

THÉATRE

La Comédie-Française du quatrième centenaire

(Suite de la première page.)

Jacques Toja pense aux hommes de la Maison, à Jean-Paul Roussillon, à Jean-Luc Boutté, aux comédiens tentés par la mise en scène, qui n'ont pas encore eu l'occasion d'exercer leur esprit de synthèse, et pour qui le Petit Odéon peut servir de banc d'essai.

« Il ne s'agit cependant pas de juxtaposer une série de spectacles. Il faut une cohérence, une politique. Un travail à longue échéance sur la tragédie est primordial. A longue échéance, car il reste à retrouver une technique, un sens, une nécessité. Jean-Pierre Miquel montera une tragédie en 1980. Il était candidat, lui aussi, et je l'estime profondément. »

« On a enfin monté chez nous Beckett, Ionesco, je voudrais mettre au répertoire Sartre et Genet. Peut-être « le Balcon » en 1980, « le Diable et le Bon Dieu » plus tard. Le programme a été fixé jusqu'à la fin de 1980, j'ai peu de marge. »

« Une chose est certaine, on ne peut plus concevoir un théâtre national fermé sur lui-même. Il doit s'ouvrir sur l'extérieur, sur l'Europe, sur le monde. Je suis en pourparler avec Peter Stein, avec la Suère pour « la Nuit des rois », dans la mise en scène d'Ingmar Bergman, qui est une sorte d'hommage à la Comédie-Française. J'essaie de faire venir « la Petite Maison de thé », spectacle chinois interdit pendant la révolution culturelle, et qui va tourner en Allemagne et à Londres. »

Jacques Toja souhaite faire entrer le monde à la Comédie-Française, et la faire sortir de ses murs. Il rêve comme Pierre Dux d'une troisième salle, d'une grande scène. La Cour d'honneur d'Avignon ? « Peut-être, avec une grande production, plus deux autres plus modestes dans un lieu moins grandiose. » C'est juste un espoir de projet pour 1981. En 1980, tous les comédiens sont occupés par le tricentenaire de Molière : « Mais nous pourrions présenter un spectacle à distribution réduite, et qui aille dans un sens de recherche. »

La troupe ne devrait-elle pas être agrandie ? « Elle se renouvelle à mesure des départs, je suis attentif au Conservatoire, qui forme aujourd'hui à des styles multiples. Les élèves sont plus exigeants que ma génération ne l'était, ils ont raison. Il faudrait également avoir la possibilité de signer des contrats à durée limitée avec de grands comédiens, Suzanne Flon, par exemple... J'ai peu de temps, je suis nommé pour trois ans, et qui sait si mon mandat sera renouvelé... Mon ambition est de mettre sur rails le quatrième centenaire de Molière. »

Propos recueillis par
COLETTE GODARD.

Café-théâtre

Jacques Charby

Le comédien Jacques Charby présente au café-théâtre de l'Essaïon des sketches, des monologues, des soliloques à l'humour grinçant et qui s'appuient sur une vie quotidienne où l'absurde n'est jamais très loin. Jacques Charby ne manque pas d'inventions, a d'ingénieuses trouvailles, joue avec les bruits, les sons, les silences, prolonge dans la caricature une réalité qu'il sait saisir avec vivacité. Certains de ses textes sont de grande qualité. Ce qu'on pourrait reprocher parfois à Charby c'est ne de ne pas pousser plus carrément les choses dans le délire, de ne pas oser franchement. Mais son « tour », tel quel, est suffisamment riche pour qu'on aille le voir. — C.F.

★ Café-théâtre Essaïon, 21 h. 30.

CINÉMA

LE GRAND PRIX DES JOURNÉES D'ORLÉANS A W. SCHROETER ET R. W. FASSBINDER

Le grand prix des Journées cinématographiques d'Orléans a été décerné le 30 octobre à deux films allemands, *le Royaume de Naples*, du réalisateur Werner Schroeter, et *le Mariage de Maria Braun*, de Rainer Werner Fassbinder. *Fausse Sortie*, de Pierre Joassin (Belgique), a reçu le prix de la première œuvre.

Le Festival, qui en était à sa cinquième édition, inaugurait cette année une nouvelle formule associant le cinéma et la télévision. C'est ainsi que treize des quatorze longs métrages, tous inédits, qui composaient la sélection officielle ont été coproduits par la télévision.

Créées en 1975 par M. Pierre-Aimé Touchard, directeur du théâtre d'Orléans et Jean Lescure, président de l'Association française des cinémas d'art et d'essai, les Journées cinématographiques d'Orléans avaient été conçues pour donner une seconde chance à des films réputés non commerciaux.

Ses organisateurs ont préféré cette année lui donner une orientation différente sans le concours du Centre d'animation culturelle d'Orléans.

RÉGIS GUYOTAT.

SPECTACLES

R SCULPTEUR

Sheila Hicks au Centre américai[n]

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (073-57-50) : la Sylphide (sam., 19 h. 30).
Salle Favart (742-53-69) : la Fille du régiment (sam., 19 h. 30).
Comédie-Française (296-10-20) : le Pain de ménage ; Bérénice (sam. et dim., 20 h. 30) ; Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée ; les Fausses Confidences (dim., 14 h. 30).
Chaillot (727-81-15), salle Gémier : les Larmes amères de Petra von Kant (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Odéon (325-70-32), 20 h. 30 : Dave au bord de mer.
Petit Odéon (325-70-32) : Edith Détresses (sam. et dim., 18 h. 30).
Petit T.E.P. (797-96-06) : la Pièce perdue (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h., dernière).
Centre Pompidou (277-12-33) : Le théâtre à la télévision polonaise (sam. et dim., 13 h.).
Carré Silvia-Monfort (531-28-34) : Cirque Gruss à l'ancienne (sam. et dim., 15 h.) ; la Fourmi dans le corps (sam., 21 h.; dim., 17 h. 30).
Théâtre de la Ville (274-11-24) : Sol (sam., 18 h. 30).
Centre culturel du Marais (278-66-65) : Quand ? (II) (sam., 20 h. 30 dernière). — Studio (20 h. 30) : Garden (Japanese Modern Dance Theater).

Les autres salles

Aire libre (322-70-78) : Une heure avec F. Garcia Lorca (sam., 18 h. 30 ; dim., 15 h.) ; Croix de sang (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.) ; Salle d'attente (sam., 22 h. ; dim., 18 h. 30).
Antoine (208-77-71) : le Pont japonais (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Arts-Hébertot (387-23-23) : A nous de jouer (sam., 15 h. et 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Athénée (742-67-27) : la Fraîcheur de l'aube (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).
Bouffes-du-Nord (239-34-50) : l'Os ; la Conférence des oiseaux (sam., 20 h. 30).
Bouffes-Parisiens (296-60-24) : le Charlatan (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de l'Aquarium (374-99-61) : Pépé (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.). — Chapiteau : Darling, darling (sam., 20 h. 30, sam. et dim., 15 h. 30). — Théâtre du Soleil (374-24-08) : Méphisto (sam., 20 h. ; dim., 15 h. 30).
Centre d'art celtique (254-97-62) : Barzaz Breiz (sam., 20 h. 30).
Cité internationale (589-38-69), Grand Théâtre : le Mariage (sam., 20 h. 30). — Galerie : l'Epopée de Gilgamesh (sam., 20 h. 30). — Resserre : Finnegan's Wake (sam., 20 h. 30).
Edouard-VII (742-57-49) : le Piège (sam. et dim., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Eglise Saint-Merri : la Passion de Jeanne d'Arc selon G. de Rais (dim., 21 h.).
Espace Pour solaire (224-49-62) : La beauté est amère ; Rimbaud est toujours vivant (sam., 21 h.).
Essaïon (278-46-42) : Audience ; Vernissage (sam., 21 h.).
Gymnase (246-79-79) : No man's land (sam., 20 h. 45 ; dim., 18 h.).
Grand Hall Montorgueil (233-80-78) : Cervantès et Don Quichotte (sam., 20 h. 30).
Huchette (326-38-99) : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 30).
Il Teatrino (322-28-92) : l'Epouse prudente (sam., 21 h., dernière).
La Bruyère (874-76-99) : Un roi qu'a des malheurs (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Lucernaire (544-57-34). Théâtre noir : les Epiphanies (sam., 18 h. 30) ; Stratégie pour deux jambons (sam., 20 h. 30) ; la Poube (sam., 22 h. 30). — Théâtre rouge : Marie de l'Incarnation (sam., 18 h. 30) ; Série blême (sam., 20 h. 30) ; Jef (sam., 22 h. 30).
Madeleine (265-07-09) : Tovaritch (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Maison des Amandiers (236-54-39) : les Mystères de Marseille (sam., 21 h.).
Mathurins (265-90-00) : les Frères ennemis (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Michel (265-35-02) : Duos sur canapé (sam. et dim., 21 h. 15 ; dim., 15 h. 15).
Michodière (742-95-22) : Coup de chapeau (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Montparnasse (320-89-90) : les Parapluies de Cherbourg (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Nouveautés (770-52-76) : Un clochard dans mon jardin (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 18 h. 30).
Théâtre oblique (355-02-94) : Timepiece (dim., 18 h. 30) ; l'Ennemi public n° 1 (sam., 22 h. 30 ; dim., 20 h. 30).
Orsay (548-38-53) : Wings (sam., 20 h. 30, dim., 15 h.).
Palais-Royal (297-59-81) : le Tout pour le tout (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Plaine (842-32-25) : Voltaire's Folie (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Plaisance (320-00-06) : Un auteur nommé Tennessee (sam., 15 h. et 20 h. 30.).
Poche (548-92-97) : Neige (sam., 20 h. 30 et 22 h. 15 ; dim., 15 h. 30).
Présent (203-02-55) : le Jeu de l'amour et du hasard (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h., dernière). — Amphithéâtre : Escurial (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h., dernière).
Ranelagh (288-64-44) : Mayerling (sam., 14 h. 30 et 20 h. ; dim., 15 h.) : le Monstre du lac (dim., 20 h. 15).
Renaissance (208-18-50) : la Belle de Cadix (sam., 14 h. 30 et 20 h. 45 ; dim., 14 h. 30).
Studio des Champs-Elysées (723-35-10) : la Maison d'os (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Studio-Théâtre 14 (365-15-73) : les Justes (sam., 20 h. 30).
Théâtre 18 (229-09-27) : Messagère pour un printemps (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30, dernière).
Théâtre d'Edgar (322-11-02) : B. Garcin (sam., 21 h.).
Théâtre de l'Œuvre (874-42-52) : Un habit en hiver (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Théâtre du Marais (278-03-53) : les Amours de Don Perlimpin (sam., 20 h. 45).
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80) : Est-ce que tu m'aimes ? (sam., 20 h. 30).
Théâtre 13 (250-13-54) : les Amours de Jacques le Fataliste (sam., 21 h.).
Théâtre de l'Union de Paris (770-90-94) : Ubu (sam., 20 h. 45 ; dim., 16 h.).
Théâtre en Rond (387-88-14) : S. Joly (sam., 21 h.).
Tristan-Bernard (522-08-40) : Comédie pour un meurtre (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Variétés (233-09-92) : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Le 28-Rue-Dunois (584-72-00) : la Vie en pièces (sam., 20 h. 30, dernière).

Le music-hall

Bobino (322-74-84) : Charles Dumont (sam., 20 h. 45 ; dim., 14 h. 30 et 18 h. 30).
Casino de Paris (874-26-22) : Parisline (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 20 h. 30).
Comédie des Champs-Elysées (359-37-03) : les Frères Jacques (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h.).
Cotton Club (742-10-15) : Manhattan satin (sam. et dim., 22 h. 30).
Gaîté-Montparnasse (322-16-18) : Una Ramos (sam., 20 h. 30) ; Marianne Sergent (sam., 22 h.).
Grand Hall Montorgueil (233-80-78) : Jorge y Beb (sam., 22 h. 15).
Lucernaire (544-57-34) : A. Mirapeu (sam., 20 h.); Shariff Alaoui (sam., 21 h. 20) ; B. Arnac (sam. et dim., 22 h. 30).
Marigny (256-04-41) : Thierry Le Luron (sam., 21 h. ; dim., 14 h. 30 et 18 h.).
Olympia (742-25-49) : Nana Mouskouri (sam., 21 h. ; dim., 17 h. et 21 h., dernières).
Palais des sports (828-40-90) : le Cirque de Moscou sur glace (sam., 21 h. ; sam. et dim., 14 h. 15 et 17 h. 30).
Théâtre d'Edgar : Clotilde (sam., 18 h. 30).
Petit Forum des Halles (297-53-47) : Gilles Naudin (sam. et dim., 18 h. 30).

Les concerts

Radio-France, auditorium 105 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. G. Amy (Birtwhistle, Jolas, Durko, Stockhausen) (sam., 20 h. 30).
Salle Pleyel : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J. Fournet, sol. C. Bernard (Bach).
Lucernaire : G. et B. Picavet (Mozart, Schumann, Chopin, Brahms) (sam. et dim., 18 h. 30).
Eglise américaine : J.-M. Cottet, piano ; O. Cottet et P. Summerfield, clarinette (Bach, Mozart, Webern, Brahms...).
Eglise Saint-Merri : J. Amade (Bach, Alain) (sam., 21 h.) ; T. Ogden (Bach, Wagner, Ogden) (dim., 16 h.).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Samedi 3 - Dimanche 4 novembre

Théâtre d'Orsay : Lindsay String Quartet (Beethoven, Mendelssohn) (dim., 10 h. 55).
Notre-Dame : M.-H. Fischer (Messiaen) (dim., 17 h. 45).
Salle Cortot : P. de Hooghe (Beethoven) (dim., 21 h.).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin : English Baroque Choir de Londres (Byrd, Rachmaninov, Schütz...) dim., 22 h. 30).
Saint-Germain-l'Auxerrois : P. Sauvage (Clérambault, Couperin, Bach, Buxtehude) (dim., 17 h.).

Jazz, pop', rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05) : Benny Waters (sam. et dim., 22 h.).
Chapelle des Lombards (326-63-11) : Ghedalia Tazartes (sam., 20 h. 30) ; Azuquita y su Melao (sam., 22 h. 30).
Campagne-Première (322-75-93) : J.-P. Mas, C. Alvim (sam. et dim., 22 h. 30).
Golf Drouot (770-47-25) : Connection (sam., 22 h.).
Patio-Méridien (758-12-30) : Dorothy Donegan (sam et dim., 22 h.).
Olympia (742-25-49) : Milt Jackson, Sonny Stitt Quintet (dim., 0 h. 30).
Théâtre Noir (797-85-14) : Musique brésilienne (sam. et dim., 20 h. 30) ; Louis Xavier (sam. et dim., 22 h. 30).
Le 28-Rue-Dunois (584-72-00) : Axolotl (sam., 18 h. 30).

La danse

Petit Forum des Halles (297-53-47) : C. Heggen et Y. Marc (Théâtre du Mouvement) (sam. et dim., 20 h. 30).
Théâtre Oblique (355-02-94) : le Lac d'Annecy (sam., 18 h. 30) ; Troupe Pointepienu (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).

Festival d'automne

(296-12-27)

EXPOSITIONS

Musée d'art moderne : Tendances de l'art en France, 1968-1978-79 ; Jackson Pollock (sam. et dim., de 10 h. à 17 h. 45).
Chapelle de la Sorbonne : Ecritures musicales (sam., de 12 h. à 18 h. ; dim., de 11 h. à 17 h.).

THEATRE

Porte-Saint-Martin (cycle Molière) : Dom Juan (sam., 20 h. 30) ; l'Ecole des femmes (dim., 14 h. 30).
Saint-Denis, Théâtre G.-Philipe : les Fausses Confidences (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Chaillot : les Larmes amères de Petra von Kant (sam., 20 h. 30; dim., 15 h.).
Théâtre de Paris : Edison (sam. et dim., 20 h. 15, dim., 14 h. 15).

MUSIQUE

Chapelle de la Sorbonne : Charlemagne Palestine (sam., 20 h. 30).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), sam., 16 h. : l'Etrange Madame X..., de J. Grémillon ; 18 h. : Vivre sa vie, de J.-L. Godard ; 20 h. : les Innocents charmeurs, d'A. Wajda ; 22 h. : Panique dans un train, de K. Kutz. — Dim., 15 h. : Austerlitz, d'A. Gance ; 18 h. : L'art d'être aimée, de W. Jerzy Has ; 20 h., la Passagère, d'A. Munk ; 21 h. 30, Huit et demi, de F. Fellini.
Beaubourg (278-35-57), sam., 15 h. : Spite Marriage, d'E. Sedwick ; 17 h. : Films de court-métrage et documentaire du VIII[e] Festival international de Lille 1979 ; 19 h. : Quatre-vingts ans de cinéma danois ; 21 h. : la Structure du cristal, de K. Zanussi. — Dim., 15 h. : Cendres, d'A. Wajda ; 19 h. : la Mante rouge, de G. Axel, 21 h. : Spirale, de K. Zanussi.

Les exclusivités

ADOLF ET MARLENE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
ALIEN (A., v.o.) (*) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11); Broadway, 16e (527-41-16) ; v.f. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; A.B.C., 2e (236-55-54) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Fauvette, 13e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
AU REVOIR, A LUNDI (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).
BLOODY CRAZY WAVE (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
CEDDO (Sén., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LE CHAMPION (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).
CHARLES ET LUCIE (Fr.) : Français, 9e (770-33-88).
LES CHARLOTS EN DELIRE (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64). ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
CHER PAPA (It., v.o.) : St-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
CHROMOSOME 3 (Ang., v.o.) (**) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93).
CLAIR DE FEMME (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
CORPS A CŒUR (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.
COURAGE, FUYONS (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; St-Germain-Studio, 5e (354-42-72) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Fauvette, 13e (331-56-86); Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA CROISADE MAUDITE (Pol., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Grands Augustins, 6e (633-22-13).
LES DEMOISELLES DE WILKO (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
LA DEROBADE (Fr.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Secrétan, 19e (206-71-33).
DES SUISSES DANS LA GUERRE CIVILE D'ESPAGNE (Suis.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LE DIVORCEMENT (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11).
L'ECOLE EST FINIE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ET LA TENDRESSE, BORDEL ? (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
L'EXECUTION DU TRAITRE A LA PATRIE ERNST S. (Sui.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LES FABULEUSES AVENTURES DU BARON DE MUNCHAUSEN (Fr.) : Madeleine, 8e (742-03-13) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
FLIC OU VOYOU (Fr.) : Cin'Ac, 2e (256-80-27).
FOLIE-FOLIE (A.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; France-Elysées, 8e (723-71-11).
HAIR (A., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
HEROES (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
HISTOIRES ABOMINABLES (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.

Les films nouveaux

L'EVADE D'ALCATRAZ, film américain de Don Siegel. V.O. : Studio Alpha, 5e (354-39-47). Paramount-Odéon, 6e (325-59-83). Mercury, 8e (215-75-90). V.F. : Capri, 2e (508-11-69). Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40). Paramount-Opéra, 9e (742-56-31). Paramount-Bastille, 11e (343-79-17). Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03). Paramount-Orléans, 14e (540-45-91). Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10). Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00). Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

TESS, film franco-britannique de Roman Polanski. V.O. : Quartier-Latin, 5e (326-84-65). Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59). Hautefeuille, 6e (633-79-38). Pagode, 7e (705-12-15). Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). Marignan, 8e (359-92-82). P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42). Parnassiens, 14e (329-83-11). V.F. : Gaumont-Les-Halles, 1er (297-49-70). Richelieu, 2e (233-56-70)). Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43). Nation, 12e (343-04-67). Gaumont-Sud, 14e (327-84-50). Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23). Cambronne, 15e (734-42-96). Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

NORTHERN LIGHTS, film américain de John Hanson et Rob Nilsson. V.O. : Saint-Séverin, 5e (354-50-91). 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00). 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

QUELQUE PART EN EUROPE, film franco-hongrois de Geza Radvanyi (réédition) : Vendôme, 2e (742-97-52). Bonaparte, 6e (326-12-12).

A CHILD IS WAITING, film américain de John Cassavetes. V.O. Action-Christine, 6e (325-85-78).

CAMOUFLAGE, film polonais de Krzystof Zanussi. V.O. ; Forum des Halles, 1er (297-53-74). Styx, 5e (633-08-40). Olympic, 14e (542-67-42).

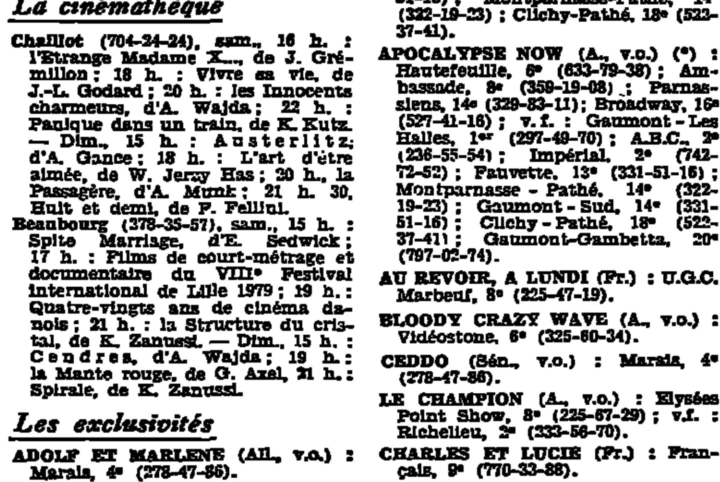
HEXAGONAL'S ROCKERS (Fr.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
IL Y A LONGTEMPS QUE JE T'AIME (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).
INTERIEURS (A., v.o.) : Jean-Cocteau, 5e (354-47-62).
IRACEMA (Br., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Olympic, 14e (542-67-42).
JANE SERA TOUJOURS JANE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LE JUSTE DROIT (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LES LARMES DE SANG (Alg., parlé français) : La Clef, 5e (337-90-90).
LA LUNA (It., v.o.) (**) : Quintette, 5e (354-35-40) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-84) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE MALIN (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
MOONRAKER (A., v.o.) : Boul' Mich, 5e (354-48-29) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25); Secrétan, 19e (206-71-33).
LE MORS AUX DENTS (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
LES MOTOS DE LA MORT (A., v.f.): Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
NIGHTHAWKS (A., v.o.) (**) Studio Cujas, 5e (354-89-22).
PASSE TON BAC D'ABORD (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LES PETITES FUGUES (Suis.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Madeleine, 8e (742-03-13) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
LE PIEGE A CONS (Fr.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Colisée, 8e (359-26-46) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Parnassiens, 14e (329-83-11); Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE POINT DOULOUREUX (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
PROVA D'ORCHESTRA (It., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
ROCKERS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; v.f. : Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-77).
LE RABBIN AU FAR-WEST (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (222-45-76) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
RACE D'EP (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
SANS ANESTHESIE (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Forum des Halles, 1er (297-53-74) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
LE SYNDROME CHINOIS (A., v.o.) : Publicis St-Germain, 6e (222-72-80); Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE TAMBOUR (All., v.o.) (*) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; George-V, 8e (225-41-46) (70 mm) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) (70 mm) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
TAPAGE NOCTURNE (Fr.) (**) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
THE BIG FIX (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LE TOUBIB (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (359-42-33) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; U.G.C. Opéra, 9e (261-50-32) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
UTOPIA (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LE VAMPIRE DE CES DAMES (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44).
LES VISITEURS D'UN AUTRE MONDE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75); Napoléon, 17e (380-41-46).
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (**) : Paramount-City, 8e (225-45-76).
WEST INDIES (Fr.-Maur.) : Palais des Arts, 3e (278-62-98).
WINIFRED WAGNER (All., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33) ; Olympic, 14e (542-67-42).
ZOO ZERO (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) ; Palais des Arts, 3e (278-62-98).

Les festivals

LES STARS D'HOLLYWOOD. — CARY GRANT (v.o.). Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Blonde Vénus (sam.) ; Elle et Lui (dim.).
LES MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Une nuit à l'Opéra (sam.) ; les Marx au Grand Magasin (dim.).
HUMPHREY BOGART (v.o.), Action-Christine, 6e (325-85-78) : l'Odyssée de l'African Queen (sam.) ; les Passagers de la nuit (dim.).
ANTHOLOGIE DU CINEMA ANGLAIS (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Duellist (sam.) ; Ne vous retournez pas (dim.).
STUDIO 28, 18e (606-36-07) : Ne tirez pas sur le dentiste (sam.) ; le Champion (dim.).
SAINT-LAMBERT, 15e (532-91-68) : Tintin et le Lac aux requins (v.f.) ; les Voyages de Gulliver (v.f.) ; Mash ; Moby Dick (v.f.) ; Le shérif est en prison.
CHATELET-VICTORIA (v.o.), 1er (508-94-14). — I., Citizen Kane (dim., 14 h.) ; le Dernier Tango à Paris (sam. et dim., 16 h.) ; Dersou Ouzala (sam. et dim., 18 h. 10) ; Cabaret (sam., 20 h. 35 et 0 h. 40 ; dim., 20 h. 35) ; Orange mécanique (sam. et dim., 22 h. 35). II., Pink Narcissus (dim., 13 h.) ; Bilitis (dim., 14 h. 30) ; Easy Rider (sam. et dim., 16 h. 5) ; A la recherche de Mr Goodbar (sam. et dim., 18 h.) ; Retour (sam. et dim., 20 h. 15) ; A bout de souffle (sam., 22 h. 15 et 0 h. 25 ; dim., 22 h. 15).
SAINT-AMBROISE, 11e (v.o.) (700-89-16) : Alice au pays des merveilles (v.f.) ; Mélodie du bonheur (v.f.) ; Festival de dessins animés Tex Avery : le Locataire (**).
STUDIO DE L'ETOILE, 17e (380-19-93) (v.o.) : Tom et Jerry (sam. et dim., 14 h.) ; Robin des Bois (v.f.) (sam. et dim., 15 h. 45) ; Fritz the Cat (**) (v.o.) (sam., 12 h.).
WIM WENDERS (v.o.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (236-58-00) : Faux mouvement (sam.) ; Alice dans les villes (dim.).
STUDIO ACACIAS, 17e (v.o.) (754-97-83) : Nashville (sam. et dim., 15 h.) ; le Privé (sam. et dim., 18 h.) ; Trois Femmes (sam. et dim., 20 h.) ; Lenny (sam. et dim., 22 h.).
DAUMESNIL, 12e (v.o.) (343-52-97) : Goldorak ; la Guerre des étoiles (v.f.) ; Sweet Movie ; El Topo ; la Vallée ; les Diables ; Céline et Julie.
LA BOITE A FILMS, 17e (v.o.) (754-51-50) : Bugs Bunny (dim., 10 h. 30) ; The Song remains the Same (dim., 12 h.) ; la Bataille des Dalton (dim., 14 h. 15) ; Jeremiah Johnson (sam. et dim., 16 h.) ; Phantom of the Paradise (sam. et dim., 17 h. 30) ; Mort à Venise (sam. et dim., 19 h. 30) ; Midnight Express (sam. et dim., 22 h.) ; Rollerball (sam., 24 h.).
STUDIO GALANDE, 5e (v.o.) (354-72-71 : Iphigénie (dim., 13 h. 30) ; l'Ile nue (sam. et dim., 15 h. 45) ; Portier de nuit (sam. et dim., 17 h. 30) ; Salo (sam. et dim., 20 h.) ; Rocky Horror Picture Show (sam. et dim., 22 h. 15) ; Flesh Gordon (sam., 24 h.).
ALBERT-LAMORISSE, Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04). En alternance : Crin Blanc, le Ballon rouge, Voyage en ballon.

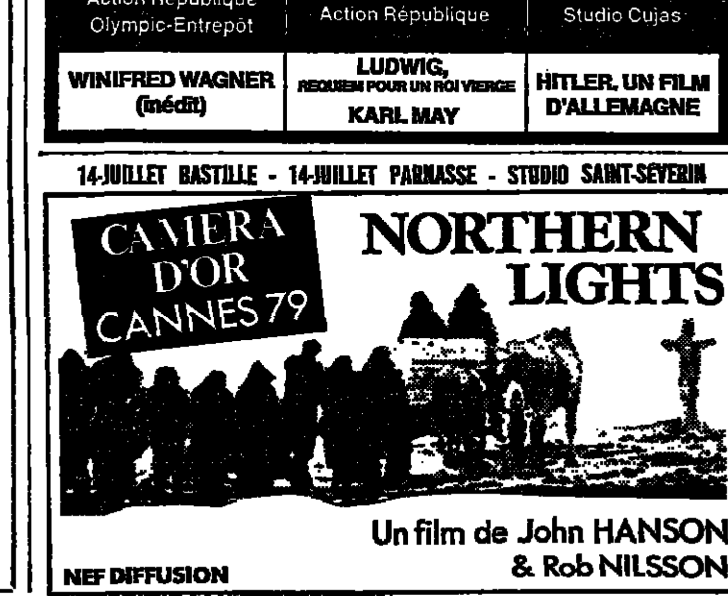
Les séances spéciales

AINSI VA L'AMOUR (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (327-57-47), sam., 24 h. ; dim., 12 h.
CHRONIQUE D'ANNA MAGDALENA BACH (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), sam. et dim., 17 h. 20.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), sam. et dim., 24 h.
FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), sam. et dim., 24 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), sam. et dim., 10 h., 12 h. et 24 h.
LA MONTAGNE SACREE (Mex., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), samedi et dim., 22 h. 30.
PERFORMANCE (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), sam., 24 h. ; dim., 10 h., 12 h. 24 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), sam., 24 h. ; dim., 10 h. 12 h. 24 h.
TIREZ SUR LE PIANISTE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), dim., 13 h.
VIVRE SA VIE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), dim., 12 h.









RADIO-TÉLÉVISION

En Grande-Bretagne

Protestations après l'amputation des crédits alloués aux services extérieurs de la B.B.C.

De notre correspondant

Londres. — Plus de cent députés, dont quatre-vingt-dix conservateurs, ont déposé aux Communes une motion déplorant l'amputation de 2,7 milliards de livres des crédits alloués aux services extérieurs de la B.B.C. Cette réduction, bien qu'inférieure à celle de 4 milliards d'abord envisagée, a amené le Foreign Office à décider la suppression des émissions en langues française, italienne, grecque, turque, espagnole (sauf à destination de l'Amérique latine), ainsi que les services maltais et birman.

Une défaite du gouvernement n'est pas exclue, mais il ne semble pas qu'elle puisse modifier l'attitude de Mme Thatcher, qui a confirmé au directeur de la B.B.C. que cet organisme devait également accepter des sacrifices. Aux Communes, M. Shore, au nom de l'opposition travailliste, a souligné qu'une majorité de la Chambre était contre la réduction des crédits extérieurs de la B.B.C. M. Critchley, auteur de la motion, a qualifié d'insensée la décision de supprimer le service français, à un moment, a-t-il dit, où de nouveaux problèmes doivent se résoudre dans le contexte de la Communauté européenne, et particulièrement avec la France.

Dans un éditorial, *le Gardian* critique de Foreign Office, pour avoir concentré ses attaques sur les services extérieurs de la B.B.C., et lui reproche notamment la répartition des sacrifices : *« Pour économiser 1 million de livres par an, nous allons cessé de parler aux Français directement et dans leur langue, à un moment où la lutte pour la réforme du budget communautaire s'intensifie. »*

LE FOREIGN OFFICE : les auditeurs français peuvent toujours écouter le service en anglais

La voix historique de la B.B.C. ne se fera donc plus entendre en français. Telle est la triste conséquence des réductions budgétaires, pourant limitées grâce à la campagne fervente menée en Grande-Bretagne et à l'étranger par les amis et les auditeurs des services extérieurs de la B.B.C. Ceux qui ont gardé en mémoire les heures difficiles du temps de guerre où le micro de la B.B.C. diffusait les paroles d'espoir du général de Gaulle sont profondément attristés de la suppression des émissions en français. Et tous ceux, des plus illustres au plus obscurs, ont, de près ou de loin, apporté leur contribution aux services français d'une haute qualité professionnelle regretteront cette disparition. Au fil des années, un dialogue s'était établi à travers la Manche, permettant les échanges et parfois l'affrontement des idées, et surtout les explications nécessaires à l'élimination des malentendus.

A un moment où les relations de la Grande-Bretagne avec le reste de l'Europe s'aigrissent, et dans la perspective de l'entrée dans la Communauté de l'Espagne, de la Grèce et de la Turquie, on déplorera que la Grande-Bretagne ne s'adresse plus dans leur langue à ses partenaires européens.

Certes, la décision répond au souci de maintenir les émissions destinées à l'Europe orientale, y compris l'Allemagne de l'Est. D'où le maintien du service en langue allemande... Mais, du même coup, la B.B.C., qui a toujours voulu s'adresser autant à ses amis qu'à ses adversaires potentiels, s'expose à l'accusation de n'être qu'un simple organisme de propagande assimilé à la Voix de l'Amérique ou à d'autres stations privées. Son prestige en souffrira, y compris et surtout à l'Est...

Supprimer les émissions en français placées sur le même plan que le birman ou le maltais, n'est-ce pas traiter cavalièrement une des trois plus importantes langues mondiales et ignorer les quelque cent millions d'Africains francophones auxquels la B.B.C. ne s'adressera plus qu'en anglais ?

« Les auditeurs étrangers, particulièrement ceux de France, peuvent toujours écouter le service mondial en anglais », a dit le représentant du Foreign Office. Où trouver une meilleure illustration d'arrogance insulaire?

HENRI PIERRE.

● *Radio-Canut*, radio libre lyonnaise, qui avait pratiquement cessé d'émettre depuis sa saisie, en novembre 1978, a repris ses émissions. Elle compte se faire entendre une fois par semaine, chaque vendredi, en modulation de fréquence, sur une longueur d'onde se situant entre 94 et 98 Mhz.

SAMEDI 3 NOVEMBRE

CHAINE I : TF 1

18 h 40 Magazine auto-moto.
19 h 10 Six minutes pour vous défendre.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h. 45.
20 h Journal.
20 h 35 Numéro un : Joe Dassin.
21 h 35 Los Angeles années 30 : Mort sans témoin.
22 h 30 Télé-foot 1.
23 h 30 Journal.

CHAINE II : A 2

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Mme Sourdis.
D'après Zola. Adaptation C. Huppert et L. Heynemann. Réalisation C. Huppert. Avec N. Baye, P. Clementi, M. Auclair, F. Brion.
L'histoire d'une petite provinciale douée pour la peinture. Elle épouse un jeune impressionniste, qui devient très coté mais perd son talent dans l'alcool. D'après Zola, un téléfilm où Nathalie Baye s'impose.
22 h 20 Variétés : Collaroshow.
23 h 20 Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Super-bécane : superstar.
20 h Les jeux.
20 h 30 Le roman du samedi soir : le Pape des escargots.
d'après Henri Vincenot, réal. J. Kerchbron.
Le « Pape des escargots », mi-prophète mi-clochard, symbole de l'attachement au passé, prend un jeune sculpteur sous sa protection.
21 h 40 Danse : Tcherina au masculin.
Réalisation Dirk Sanders.
Pour ses adieux à la danse, Ludmille Tcherina a choisi de reprendre ici des extraits de deux de ses ballets : le Martyre de Saint-Sébastien *et* Bonaparte. *Deux rôles d'homme, d'où le titre de l'émission.*
22 h 40 Journal.

FRANCE-CULTURE

19 h. 30, Carnets de notes en Irlande : L'histoire du géant.
20 h., « L'Atoll aux eucalyptus », hommage à Loÿs Masson pour le dixième anniversaire de sa mort, par J. de Beer. Avec J.-M. Fertey, P. Constant, M. Bouquet, H. Poirier, etc., réal. E. Fremy (rediffusion).
21 h. 55, Ad lib., avec M. de Breteuil.
22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

19 h., Concert-lecture : Autour de Berlioz, Paganini, Cherubini et A. Reicha.
20 h. 5, Concours international de guitare.
20 h. 30 Festival de Saintes : La chapelle royale, dir.: Ph. Herreweghe, avec A. Verkinderen, D. James, I. Caela, U. Studer, J. Savall, Ch. Coin et J. Sonleitner. « Cantate BWV 106 Gottes Zeit ist die allerbeste Zeit » (Actus tragicus), de Bach ; « le Tombeau de M. de Meliton », de Marin-Marais ; « la Pompe funèbre », de Couperin ; « la Messe des morts », de M.-A. Charpentier.
22 h. 30 Ouvert la nuit : La musique se livre. « Philosophie de la nouvelle musique », de Th. Adorno ; 23 h., GRM-INA. « Qui-dit-quoi-à-qui » : « Llanto », de Ohana ; « Circles », de Berio ; « Concerto pour clarinette ou Au-delà du hasard », de Barraque ; 0 h. 5, Concert de minuit : Orchestre régional Provence-Côte d'Azur, dir. Philippe Bender ; œuvres de Fourchotte, Chaynes et Marie ; 1 h., Banc-titres.

DIMANCHE 4 NOVEMBRE

CHAINE I : TF 1

9 h 15 A Bible ouverte : Joseph et ses frères.
9 h 30 Orthodoxie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe en l'église de Monteils.
(Tarn-et-Garonne).
Prédicateur : Père P. Abeberry.
12 h La séquence du spectateur.
12 h 30 TF 1 - TF 1.
13 h Journal.
13 h 20 C'est pas sérieux.
14 h 30 Les rendez-vous du dimanche.
De Michel Drucker.
15 h 30 Tiercé.
15 h 35 Série : l'île fantastique.
16 h 30 Sports première.
17 h 55 Dramatique : « Pourquoi tuer le pépé ? »
De E. Tyborowski, d'après Ch. Exbrayat.
19 h 25 Les animaux du monde.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « la Sirène du Mississipi ».
Film français de F. Truffaut (1969), avec J.-P. Belmondo, C. Deneuve, M. Bouquet, N. Borgeaud, M. Berbert. (Rediffusion.)
Un industriel de la Réunion épouse une jeune femme qu'il a connue par les petites annonces matrimoniales. C'est une aventurière qui le dupe. Mais il cherche à la retrouver, ne pouvant plus se passer d'elle. Transposition, infidèle sur certains points, d'un roman d'angoisse de William Irish. En fait, un film romantique sur l'amour fou, où l'on retrouve l'univers de Truffaut.
22 h 40 Ballet : le Sacre du printemps.
De Stravinsky, par le Ballet-Théâtre Russillo et l'Orchestre philharmonique de l'O.R.T.F. sous la direction de Ch. Bruck.
23 h 20 Journal.

CHAINE II : A 2

11 h On we go.
11 h 15 Concert.
Symphonie concertante pour violon et alto en si bémol majeur K 364, de Mozart, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. E. Krivine, sol. J. Dupouy.
11 h 45 Chorus.
12 h 25 Variétés : Tremplin 80.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Série : Têtes brûlées.
14 h 15 Jeu : Des chiffres et des lettres pour les jeunes.
15 h Des animaux et des hommes.
15 h 50 Majax : Passe-passe.
16 h 40 Série : la Corde au cou.
L'affaire Boiscoran.
17 h 40 Cirque : International Circus.
18 h 40 Stade 2.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Série policière : le Retour du Saint.
Chasse » l'homme.
21 h 30 Documentaire : Littérature et politique.
Jean Giraudoux.
Il s'agit dans cette série de quatre émissions d'établir à travers des personnalités de la littérature des années 30 leurs rapports avec la politique de leur temps.
22 h 5 Petit Théâtre : « le Bifteck ».
De R. Pinget. Avec M. Robin, J. Champion.
23 h 5 La grande parade du jazz.
Muddy Waters Blues Band.
23 h 20 Journal.

CHAINE III : FR 3

10 h Emission de l'I.C.E.I. destinée aux travailleurs immigrés.
Images de Tunisie.
10 h 30 Mosaïque... au Portugal.
Le Télé-journal avec les chanteurs Casimiro Silva et Madalena Iglesias ; Des reportages sur le train de la joie et les fêtes de Santa-Marta et Neves, etc.
16 h 30 Prélude à l'après-midi.
« Quintette en do majeur », opus 163, de Schubert, avec R. Pasquier, E. Dalmase, violon ; B. Pasquier, alto ; R. Pidoux et E. Peclard, violoncelle.
17 h 30 Il n'y a pas qu'à Paris.
18 h 30 Rire et sourire.
19 h 45 Spécial DOM-TOM.
20 h Festival international du jazz : Ray Charles.
20 h 30 Les grandes villes du monde : Varsovie.
Réalisation T. Makarczynski.
21 h 20 Journal.
21 h 30 Encyclopédie audiovisuelle du cinéma.
Par C.-J. Philippe : Jean Cocteau, de l'écriture au cinématographe.
22 h Ciné-regards.
Le Festival de Lille.
22 h 30 Cinéma de minuit (cycle treize inédits) : « Anno uno ».
Film italien de R. Rossellini (1974), avec L. Vannucchi, D. Darel, V. Sabel, R. Forzano, E. Balbo, L. Gaudenzio, P. Bonacceli, T. Bianchi (v.o. sous-titrée).
De 1944 à 1954, l'action politique d'Alcide De Gasperi.
L'avant-dernier film (inédit) de Rossellini. Une leçon d'histoire didactique et ennuyeuse pour des spectateurs français. Ne peut guère intéresser que les cinéphiles. Ils seront, d'ailleurs, déçus.

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, La fenêtre ouverte.
7 h. 15, Horizon, magazine religieux.
7 h. 40, Chasseurs de son.
8 h., Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h. 25, Protestantisme.
9 h. 10, Ecoute Israël.
9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : le Grand Orient de France.
10 h., Messe au carmel de Saint-Germain-en-Laye.
11 h., Regards sur la musique : Messiaen.
12 h. 5, Allegro.
12 h. 45, Concert : Festival estival de Paris : « Quatuor à cordes » (Fumet) ; « Quatuor : La jeune fille et la mort » (Schubert), par le Quatuor de Budapest.
14 h., La Comédie-Française présente : « l'Invasion », « le Professeur Taranne », d'Arthur Adamov. Avec M. Etcheverry, N. Silberg, M. Tristani, L. Arbessier, etc.
16 h., A propos de l'exposition Paris-Moscou.
17 h. 30, Escales de l'esprit.
18 h. 30, Ma non troppo.
19 h. 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h., Albatros, poésie surréaliste.
20 h. 40, Atelier de création radiophonique.
23 h., Musique de chambre, « Sonate n° 21 opus 53 » (Beethoven) ; « Scènes de village » (Rubin) ; « Quatuor n° 3 : neuf études » (B. Jolas).

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musique Chantilly : œuvres de C.-M. Von Weber, Chabrier, J. Strauss, H. Péro, K. Millocker.
7 h. 40, Musique Chantilly (suite) : œuvres de K. Komzak, M. Schoenherr, K. Millocker, J. Strauss.
8 h., Cantate de Bach, pour le vingt et unième dimanche après la Trinité.
9 h. 2, Sélection concert.
9 h. 7, Charles Tournemire : « l'Orgue mystique » : « la Toussaint », par George Delvallée.
9 h. 30, Vocalises
11 h., Concert, en direct du Théâtre d'Orsay, avec le Lindsay String Quartet : « Quatuor opus n° 1 », de Beethoven ; « Quatuor opus 13 », de Mendelssohn.
12 h., Equivalences (interprètes ou compositeurs aveugles) : « Sonate Longo 23 en mi majeur », de Scarlatti ; « Sonate Longo 475 en fa mineur », de Scarlatti ; « Sonate n° 6, opus 10 n° 2 », de Beethoven.
12 h. 35, Opéra-Bouffon : « Orphée aux enfers », 1er et 2e actes de J. Offenbach. Chœurs et Orchestre du Capitole de Toulouse et les Petits Chanteurs à la Croix Potencée, dir. : M. Plasson.
14 h., La tribune des critiques de disques : « Sixième Symphonie » de Martinu.
17 h., Concert : « Ouverture de Léonore n° 2 », de Beethoven ; « Concerto pour piano et orchestre, en mi bémol majeur K 271 », de Mozart ; « Sonate pour piano en sol majeur L 330 », de Scarlatti ; « Deuxième Symphonie en mi mineur », de Rachmaninov, par l'Orchestre national de France, direction W. Torkanowsky, avec Ch. Zacharias, pianiste.
19 h., Musiques chorales : Chœurs pour Doris, d'après des poèmes de Verlaine, de Stockhausen ; Choral : « Le souffle donne la vie », de Stockhausen ; dir. : K. Stockhausen.
19 h. 35, Jazz vivant : le quintette de Stan Getz (grande parade du jazz à Nice) ; le quartette de Scot Hamilton (Espace Cardin).
20 h. 30, Concert de musique de chambre, avec le concours de P. Ch. Runge, baryton, J.-P. Marty, piano, et le Quatuor Bernède : « Liederkreis, opus 39 », de Schumann ; « Quatuor n° 16 », de Villa-Lobos ; « Quatuor », de Chausson.
22 h. 30, Ouvert la nuit : Après concert : 23 h., Portrait en petites touches : « Sonate pour violon et piano », de Ravel ; 0 h. 5, Comment l'entendez-vous : « Debussy », par Vladimir Jankélévitch.

SCIENCES

Pesant plus de 10 tonnes

LE SATELLITE AMÉRICAIN PÉGASE-2 DEVAIT SE DÉSINTÉGRER LE 3 OU LE 4 NOVEMBRE

Washington *(A.F.P., U.P.I., A.P., Reuter)*. — Le satellite scientifique américain Pégase-2, lancé en 1965 et dont la masse est d'un peu plus de 10 tonnes, devait se désintégrer dans l'atmosphère au cours de ce week-end, très probablement entre samedi 3 novembre en fin de matinée et dimanche 4 novembre en début d'après-midi (heures de Paris). Les experts de la Nasa estimaient qu'environ 1 tonne de débris pourrait atteindre la Terre, dans une zone de 2 400 kilomètres de long sur 100 kilomètres de large, comprenant des régions s'étendant de l'extrême sud des Etats-Unis au Brésil, la plus grande partie de l'Afrique, l'Inde et l'Australie.

La Nasa affirmait que la rentrée dans l'atmosphère de Pégase-2 ne devait pas présenter de danger particulier, la trajectoire suivie par ce satellite se situant pour les trois quarts au-dessus des océans. Deux satellites du même type sont récemment rentrés dans l'atmosphère terrestre ; aucun débris n'en avait été retrouvé.

PRESSE

L'enquête sur les « journaux gratuits » piétine

Deux ans d'investigations n'ont pas permis à M. Jean Mottin, conseiller d'Etat, de présenter au premier ministre les conclusions de l'enquête dont il a été chargé sur la presse gratuite en France. C'est en septembre 1977, en effet, que M. Barre demandait à l'ancien médiateur du conflit du Parisien libéré *de faire le point sur ce phénomène endémique.*

De tout temps, il a été procédé en France à des distributions gratuites de journaux et écrits périodiques, constatait M. Henri Goetschy, rapporteur du Sénat pour le budget de l'information en 1979, qui citait les feuilles politiques électorales, les bulletins municipaux, etc. « *Cependant, depuis ces dernières années,* observait-il, *s'est développée la distribution d'écrits périodiques essentiellement publicitaires, principalement diffusés dans les grands centres urbains. Ce procédé tend à se substituer à celui des prospectus, tracts et catalogues,* notait encore le sénateur du Haut-Rhin.

La presse gratuite est apparue en France dans les années 1960-1965. Un bon millier de titres furent lancés assez rapidement mais on n'en comptait plus que deux cent vingt en 1977 puis deux cent soixante-trois « journaux gratuits à parution régulière et périodique » en 1978.

En 1977, on estimait que les deux cent vingt titres recensés totalisaient un tirage de douze millions d'exemplaires et plus de deux cent millions de recettes publicitaires. On considère aujourd'hui que les recettes publicitaires drainées par les journaux gratuits représentent 5 % du chiffre d'affaires publicité-presse.

Le phénomène s'est étendu à toutes les régions au point d'inquiéter les directeurs de journaux classiques. Le plus célèbre spécialiste de ces feuilles gratuites, M. Maurice André, voulait faire de Saint-Etienne la rampe de lancement d'une vaste opération nationale. Son plan, trop ambitieux, a échoué malgré le concours de M. Sylvain Floirat, actionnaire principal d'Europe I. Les journaux gratuits qu'il a lancé dans quatre ville de la région Rhône-Alpes n'en représentent pas moins un tirage de cinq cent mille exemplaires. Selon certaines informations, les publications gratuites pratiqueraient des tarifs de publicité nettement inférieurs aux tarifs « normaux » (deux à trois fois moins chers).

Menacés de se voir privé d'une part appréciable de recettes publicitaires, la plupart des directeurs de grands quotidiens régionaux ont contre-attaqué en lançant eux-mêmes — ou en prenant le contrôle — des feuilles gratuites : c'est le cas à Lyon et à Grenoble, à Montpellier comme à Rennes. Les publications gratuites n'étant pas inscrites à la commission paritaire, elles ne bénéficient donc pas, en principe, des différentes formes d'aide de l'Etat à la presse. Souhaitons que le rapport Mottin en apporte la preuve absolue.

Les journaux gratuits ont désormais pignon sur rue et se sont groupés dans le Syndicat national des éditeurs de journaux périodiques gratuits, fondé en 1973, dont le siège social est installé à Troyes (Aube).

Sur un plan purement commercial, les publications gratuites les plus performantes sont celles qui se spécialisent. A cet égard, les journaux gratuits de télévision qui ont proliféré ces dernières années envahissent à ce point le marché dans certaines régions que la vente de *Télé 7 jours* ou de *Télé-Poche* s'en trouve gravement affectée. Mieux : à Strasbourg, *Est Télé-Flash* a connu un tel succès en tant que magazine gratuit, qu'il a fini... par ne plus l'être !

Aux Etats-Unis, les journaux gratuits sont nombreux et leurs affaires prospères. En Suisse, un publication gratuite a même une diffusion nationale. En République fédérale allemande, au contraire, les autorités se montrent parfois sourcilleuses. C'est ainsi que l'office fédéral de contrôle des cartels a interdit, en mai dernier, à Berlin-Ouest, la distribution gratuite d'un nouveau journal dominical *Sonntag Aktuell*, édité par un groupe de presse de Stuttgart (Presse-Union), ainsi que son couplage avec les abonnements réguliers de plusieurs quotidiens de la région.

L'office a justifié sa décision par le souci de « sauvegarder la diversité des titres » offerts aux usagers, estimant que la distribution gratuite favoriserait la position du groupe éditeur sur le marché, au point de menacer dans leur existence des entreprises concurrentes de moindre dimension.

Les petits journaux du Bade-Wurtemberg avaient d'ailleurs protesté contre ce projet.

Pour ce qui concerne la mission confiée à M. Jean Mottin, le ministre de la culture et de la communication, M. Jean-Philippe Lecat, vient, dans une lettre datée du 18 septembre, de lui en confirmer l'objet :

— Faire l'inventaire de l'ensemble des publications gratuites, au sens exact et restreint où on les entend, afin que le gouvernement soit à même d'apprécier l'importance que revêt ce genre de publications, en particulier l'angle économique et publicitaire ;

— Recueillir, sous forme de mémoires circonstanciés, qui seront joints à votre rapport à l'intention des différentes instances appelées à en connaître, les observations des organisations professionnelles de la presse, de la publicité, des publications gratuites et de toutes activités qui s'estimeraient concernées ;

— Présenter vos conclusions, en me faisant connaître votre avis sur l'ensemble des problèmes.

En fait, il s'agit d'une relance, car M. Jean Mottin avait adressé au premier ministre, en mars dernier, un premier rapport qui n'était guère concluant. Pour mener son enquête, M. Mottin n'aurait reçu, dit-on, qu'une aide très relative de la part des organismes professionnels concernés. Il est, espérons-le, vraisemblable que quiconque ait intérêt à ne pas faire toute la lumière sur un phénomène qui menace l'avenir de la presse écrite.

CLAUDE DURIEUX.

INFORMATIONS «SERVICES»

VIVRE A PARIS

Les urgences du dimanche

SANTÉ

● *UN SECOURS D'URGENCE.* — Appeler le SAMU en téléphonant, pour Paris, au 567-50-50, pour l'Essonne, au 088-33-33, pour les Hauts-de-Seine, au 741-79-11, *pour la Seine-Saint-Denis*, au 830-92-50, pour le Val-de-Marne, au 207-51-41, pour le *Val-d'Oise, au 464-52-53, pour* les Yvelines, au 953-83-33, pour la Seine-et-Marne, au 437-10-11, ou, à *défaut*, le 17 (police) ou le 18 (pompiers), qui transmettent l'appel au SAMU.

● UN MEDECIN. — A défaut du *médecin* traitant, appeler la permanence des soins de Paris (542-37-00), ou la garde syndicale des médecins de Paris (533-99-11), ou l'Association pour les urgences médicales de Paris (AUMP) (828-40-04) ou SOS-Médecins (707-77-77).

● UNE INFORMATION SUR LES INTOXICATIONS : 205-63-29 (hôpital Fernand-Widal).

TRANSPORTS

● AEROPORTS. — Renseignements sur les arrivées et départs à Orly (687-12-34 ou 853-12-34), à Roissy - Charles - de - Gaulle *(862-12-12 ou 862-22-80)*.

● COMPAGNIES AERIENNES. — Arrivées ou départs des avions : Air France (320-12-55 ou 320-13-55), U.T.A. (775-75-75), Air Inter (687-12-12). Renseignements, réservations : Air France (535-61-61), U.T.A. (776-41-52), Air Inter (539-25-25).

● S.N.C.F. — Renseignements : 261-50-50.

ÉTAT DES ROUTES

● *INTER SERVICE ROUTE* donne des renseignements généraux au 858-33-33.

Pour des renseignements plus précis, on peut s'adresser aux *centres régionaux d'information* routière. Bordeaux (56) 96-33-33 ; *Lille (20) 52-22-01* ; Lyon (78) 54-33-33 ; Marseille (91) 78-78-78 ; Metz (87) 62-11-22 ; Rennes (99) 50-73-93.

P.T.T.

Sont ouverts le dimanche les bureaux de :

— Paris recette principale (52, rue du Louvre, 1er), ouvert de 0 h à 24 heures.

— *Paris 08, annexe 1* (71, avenue des Champs-Elysées), ouvert de 10 h à 11 h et de 14 h à 20 heures.

— Paris 07, Invalides (3, rue de Constantine), ouvert de 7 h. à 21 heures.

— Orly, aérogare Sud, *annexe 1, ouvert en permanence.*

— Orly, aérogare Ouest, annexe 2, ouvert de 6 h à 23 *heures*.

— Roissy principal, annexes 1 et 2 (aéroport Charles-de-Gaulle), ouverts de 8 h 30 à 18 h 30.

La Recette principale de Paris assure *aussi le paiement des* mandats-lettres, des bons et des chèques postaux de voyage, des chèques de dépannage, des lettres-chèques ainsi que les remboursements sans *préavis* sur livret C.N.E.

ANIMAUX

● *Un vétérinaire* au 871-20-61 (de 8 h à 20 heures).

LOISIRS

● *L'Office de tourisme de Paris* diffuse une sélection enregistrée des loisirs à Paris : en français au 720-94-94, en anglais au 720-88-98.

S.O.S.-AMITIÉS

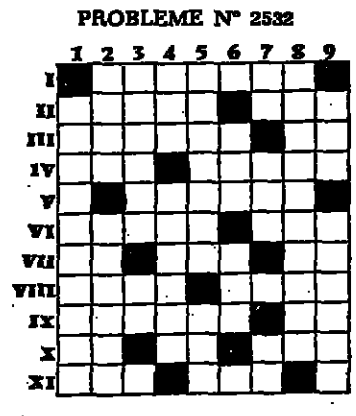
24 heures sur 24 à l'écoute au 825-70-50.

S.O.S.-3e AGE

● De 9 h à 19 heures au *340-44-11, tous les jours.*

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2532



HORIZONTALEMENT

I. La décrocher, c'est prendre le quart. — II. Récipient pour le poisson; Roi de Juda. — III. Point de chute pour des frocs ; Entre trois et quatre. — IV. Pas vilaine ; Ne pas laisser échapper. — V. Est très impressionnée par tout ce qui brille. — VI. N'a pas de mal à suivre quand *il* est bon ; Eut une attitude très entreprenante. — VII. Peut être triplé par *celui qui n'adhère pas* ; Exclut les différences ; Qui avait donc circulé. — VIII. Un bleu ; Est *coiffé* par une *capsule*. — IX. Quand on n'en a pas, c'est qu'on ne prend pas de gants ; Se *rend*. — X. *Sans intérêt pour* le plongeur ; *Morceau* de sucre ; Fait autorité. — XI. Gemme, *parfois ; Une pièce importante.*

VERTICALEMENT

1. Parlent bas quand ils sont en congrès. — 2. Sorte de boudin ; Morceau pour le chat. — 3. Peut nous faire passer pour un *jaune* ; Affirmation étrangère. — 4. Voit apparaître une belle ; Bassins pour les plongeurs. — 5. Qui ont donc trop attendu : Pas aimable. — 6. Sorte de singe ; Pour enrichir l'ouvrage. — 7. Note ; Fille d'Harmonie ; Mesure. — 8. Où il y a une bonne chaleur. — 9. Exclamation de celui qui vient d'encaisser ; Mesurait comme autrefois.

Solution du problème n° 2 531

Horizontalement

I. Navire (cf. « slip »); Paras. — II. Matelassier ; Ij. — III. Air ; Estafier ; Ru (cf. « abats »). — IV. Tsé-tsé ; Penn ; Tek (autre orthographe de « teck »). — V. Eu ; Es ; Une. — VI. Né ; Ibis ; Ci ; Eb. — VII. Naine ; Sûre ; Iso. — VIII. Murs ; Maison. — IX. Er ; Dé ; Mou. — X. Lévrier ; Snob ; Râ. — XI. Usées; Arriérées. — XII. Sir; Sage ; En. — XIII. Iéna ; Taël ; NL ; Té. — XIV. Ole ! ; Glabelle (espace nu compris entre les sourcils). — XV. Eunuque ; Détente.

Verticalement

1. Matin ; Mélusine (fée). — 2. Nais ! ; Enurésie. — 3. Atrée ; A.R. ; *Vernon*. — 4. Vé ! ; Tunis ; Ré ; Alu. — 5. Iles ; Miss ; EQ. — 6. Raseriez ; At. — 7. Est ; Dragage. — 8. Saphisme ; Réel. — 9. Ife ; Sua ; SR (service des renseignements) ; Lad. — 10. *Peine* ; *Ri* ; *Nil* ; *Bé !* — 11. Arénacés ; OE ; Net. — 12. Ombrelle. — 13. Tu ; *Ino* ; LN *(guerre de Troie)*. — 14. Sirènes; Ure ; Têt. — 15. Juke-box ; Asie.

GUY BROUTY.

CIRCULATION

LA VIGNETTE AUTO EN VENTE DEPUIS LE 2 NOVEMBRE

La nouvelle vignette auto est mise en vente dans les recettes des impôts depuis le *vendredi 2 novembre. A partir du 10 novembre, elle le sera également* dans les bureaux de tabac, et jusqu'au 1er décembre. Passée *cette date, elle ne sera vendue* que dans les recettes des impôts. Son prix sera alors majoré de *3 % le premier mois de retard* et de 1 % les mois suivants.

Les tarifs sont les suivants :

— Véhicules de moins de 5 CV : 120 francs ;

— Véhicules de 5 CV à 7 CV : 200 francs ;

— Véhicules de 8 CV à 11 CV : 480 francs ;

— Véhicules de 12 CV à 16 CV : 840 francs ;

— Véhicules de plus de 16 CV : 1 200 francs.

Ces tarifs sont réduits de moitié *pour les véhicules de plus de* cinq ans et moins de vingt ans. Prix unique de 50 francs pour *tous les véhicules âgés de vingt* à vingt-cinq ans. Exonération pour les voitures de plus de vingt-cinq ans. *Une taxe spéciale de* 1 800 francs est perçue pour les voitures particulières de plus de 16 CV et âgées de moins de deux ans.

Certaines catégories de personnes sont exonérées du paiement de la vignette. Ce sont notamment les voyageurs, représentants de commerce et placiers (V.R.P.), et les invalides militaires ou victimes de guerre, les pensionnés au moins à 80 % ou infirmes, titulaires de la carte d'invalidité portant la mention « station debout pénible ». En effet, depuis cette année, les pensionnés et *infirmes ayant souscrit un contrat* de crédit-bail ou de location de deux ans ou plus sont aussi dispensés *du paiement de la vignette.* Cette vignette gratuite doit être demandée dans les recettes des *impôts uniquement.*

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 3 NOV. 1979 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 4-XI-79 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas — dans la région

Evolution probable du temps en France entre le samedi 3 novembre à 0 heure et le dimanche 4 novembre à 24 heures.

Les hautes pressions centrées maintenant sur la France vont se déplacer vers l'est en s'affaiblissant et en se *morcelant. Les perturbations* océaniques qui circulent au nord de ces hautes pressions affecteront progressivement, dimanche, la moitié nord de la France.

Dimanche, le temps sera très nuageux sur la moitié nord de la France avec, en début de journée, d. faibles pluies éparses qui seront surtout localisées du Morvan aux Ardennes et aux Vosges, ainsi que près des côtes. L'après-midi, quelques rares éclaircies pourront se développer, mais les pluies deviendront plus organisées et un peu plus marquées sur les régions voisines de la Manche où les vents de sud-ouest deviendront assez forts.

Sur la moitié sud de la France, le début de matinée sera assez frais, surtout dans l'intérieur où des gelées blanches sont probables tandis que l'on observera des éclaircies, mais aussi des brouillards et quelques nuages bas. Après la dissipation de ces formations *brumeuses, le* temps sera bien ensoleillé. Les vents seront faibles et les températures maximales varieront peu.

Températures : le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 2 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 2 au 3 : *Ajaccio*, 19 et 7 degrés ; Biarritz, 17 et 7 ; Bordeaux, 17 et 6 ; Brest, 14 et 11 ; Caen, 15 et 5 ; Cherbourg, 14 *(max.)* ; *Clermont-Ferrand*, 14 et 1 ; Dijon, 13 et 2 ; Grenoble, 17 et 2 ; Lille, 12 et 3 ; Lyon, 13 et 2 ; Marseille, 17 et 5 ; Nancy, 12 et — 2 ; Nantes, 16 et 5 ; Nice, 17 et 10 ; Paris-Le Bourget, 14 et 3 ; Pau, 16 et 4 ; Perpignan, 20 et 12 ; Rennes, *15 et 5 ; Strasbourg, 13 et — 1* ; Pointe-à-Pitre, 32 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 20 et 11 degrés ; Amsterdam, 3 et 1 ; Athènes, 17 et 11 ; Berlin, 3 et 3 ; Bonn, 13 et 1 ; Bruxelles, 13 et 32 ; Le Caire, 24 (max.) ; îles *Canaries, 24 et 19 ; Copenhague*, 5 et 2 ; Genève, 14 et — 1 ; Lisbonne, 22 et 14 ; Londres, 13 et 8 ; Madrid, 20 et 3 ; Moscou, — 9 et — 10 ; Nairobi, 28 et 17 ; New-York, 20 et 16 ; Palma-de-Majorque, 22 et 9 ; Rome, 19 et 11 ; Stockholm, 1 et 0.

Samedi 3 novembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 029 millibars, soit 772,1 millimètres de mercure.

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 4 NOVEMBRE

« Le Luxembourg », 10 h. 30, 15, rue de Vaugirard (Mme Legregeois).

« L'art européen à la cour d'Espagne au XVIIIe siècle », 10 h. 30, *Grand Palais* (Mme Zujovic).

« Hôtel de Castries », 15 h., 72, rue de Varenne (Mme Lamy-Lassalle).

« La mosquée de Paris », 15 h., place du Puits-de-l'Ermite (Mme Legregeois).

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue *Saint-Antoine* (Mme Oswald).

« L'abbaye de Penthemont », 15 h., 37, rue de Bellechasse (L'art pour tous).

« Cimetière de *Passy* », 15 h., 2, rue du Commandant-Schloesing (Mme Barbier).

« *Port-Royal* de Paris », 15 h., 123, boulevard du Port-Royal (Mme Camus).

« Mouffetard et ses secrets », 10 h. 30, métro Monge (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Abbaye de Saint-Martin-des-Champs », 15 h., 292, rue Saint-Martin (Mme Ferrand).

« Les salons du Conseil d'Etat », 15 h., grille d'entrée du Palais-Royal (Mme Hager).

« Hôtels de l'Ile-Saint-Louis », 15 h., métro Saint-Paul (Mme Hauller).

« Notre-Dame de Paris », 15 h., portail central (Lutèce-Visites).

« Les hôtels de Soubise et de Rohan », 15 h., 60, rue des Francs-Bourgeois (Histoire et Archéologie).

« Le Palais du Luxembourg », 15 h., 15, rue de Vaugirard (M. de La Roche), entrées limitées.

« Les catacombes », 10 h., 2 bis, place Denfert-Rochereau (Tourisme culturel).

« Les synagogues de la rue des Rosiers. Le couvent des Blancs-Manteaux », 16 h., 3, rue Malher (Le Vieux Paris).

« Exposition Picasso », 11 h., Grand Palais (Visages de Paris).

LUNDI 5 NOVEMBRE

« La vie quotidienne dans l'ancienne Egypte », 15 h., musée du Louvre, porte Denon (Arcus).

« L'atelier d'un taille-doucier », 15 h., 187, r. Saint-Jacques (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Rois de France et d'Angleterre », 15 h., Musée des monuments français (*Histoire et Archéologie*).

« Le Palais et la Sainte-Chapelle », 15 h., 4, boulevard du Palais (Tourisme culturel).

« Vieilles rues de Paris. Abbaye Saint-Martin-des-Champs », 15 h., métro Etienne-Marcel (Le Vieux Paris).

CONFÉRENCES

14 h. 45, 9 bis avenue d'Iéna : « En Thaïlande » (Autour du monde), projections.

15 h., 9 bis, avenue d'Iéna : « Yémen » ; 17 h. : « Chine 78 », projections.

15 h. 30, 15, rue de la Bûcherie, M. Jacques Raillard : « Une courtisane au temps du Roi-Soleil : Ninon de Lenclos » (Les artisans de l'esprit).

17 h., 134, rue du Faubourg-Saint-Honoré, M. Jacques Givet : « Israël et le génocide inachevé » (ASCAI).

17 h. 30, 11 bis, rue Keppler : « La vie après la mort » (Loge unie des théosophes), entrée libre.

LUNDI 5 NOVEMBRE

20 h. 30, 12, rue Puvis-de-Chavannes, M. Albert Memmi : « La dépendance » (Fédération séphararde de France).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des 2 et 3 novembre 1979 :

DES DECRETS

● *Fixant* les conditions d'accès au cycle de préparation aux concours externes de l'Ecole nationale d'administration organisé au Conservatoire national des arts et métiers.

● Modifiant le décret du 18 juin 1935 relatif à l'autonomie financière du Collège de France.

JEUNESSE

LA PAROLE EST AUX ENFANTS. — Les 7 et 8 novembre prochains, une confrontation enfants-adultes, organisée par la Fondation de *France et la Mutualité sociale* agricole, a lieu à Tours (Indre-et-Loire). Le thème choisi : « Les relations des enfants avec les autres générations dans le monde rural ». Quelque cinquante enfants, de six à douze ans, participeront à cette rencontre.

★ *Renseignements* : 40, avenue Hoche, 75008 Paris, tél. 563-46-66.

LIBRAIRIE

LES BONNES TISANES

Une tisane où vont se marier l'ambroisie, la menthe pouliot, la racine de valériane, la petite *centaurée, des fleurs* de nénuphar, de l'origan, des pétales d'oranger, de l'aubépine, du laurier corniculé et de *l'anis* vert, à quoi cela peut-il bien servir ? A perdre le goût du tabac... Pour la migraine, une *décoction* de véronique fera merveille, à moins que l'on préfère s'appliquer sur le *front des feuilles de matricaire* hachées menu. Souffre-t-on d'un panaris ? On gantera le doigt *malade de feuilles de cassis* macérées dans un peu de vin blanc.

Un peu oubliée, et même un peu moquée parfois — mais le plus souvent méconnue, — l'herboristerie connaît enfin sa renaissance. Et le moment choisi par Serge Benard et Bruno Vaesken pour publier *l'Herboriste et vous* vient à point nommé : aucun livre ne faisait le grand tour d'une profession qui s'exerce depuis quelque sept siècles, mais qu'une décision de Vichy a condamné à disparaître en en supprimant le diplôme.

Après avoir conté l'histoire des herboristes et esquissé l'avenir (une proposition de loi réhabilitant l'exercice officiel de l'herboristerie a été déposée sur le bureau de l'Assemblée), l'ouvrage recense six cents « recettes » parmi les meilleures de la « pharmacie verte ».

★ L'HERBORISTE ET VOUS, par *S. Benard et B. Vaesken*. Dargaud, éditeur.

CARNET

Naissances

— M. Antoine MEYER et Mme, née Bergugnat, et Jean-Philippe ont la joie de faire part de la naissance de

Arnaud,

le 22 octobre 1979.

19, avenue des Pavillons,
75017 Paris.

— Mme François Berlandini,
Mme Albert Keller,
ont la joie d'annoncer la naissance *de leur petite-fille,*

Julie,

au foyer de leurs enfants Denis KELLER et Mme, née Jocelyne Berlandini.

Paris, le 19 octobre 1979.

Décès

— Mme Gaston Arbonville, son épouse,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Gaston ARBONVILLE,
ancien directeur adjoint industriel de la compagnie aérienne U.T.A., chevalier de la Légion d'honneur, chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu subitement le jeudi 1er novembre 1979, à Maisons-Laffitte.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 6 novembre 1979, à 10 h. 30, *en l'église Saint-Urbain*, place de la Liberté à La Garenne-Colombes.

26, rue Médéric,
92250 La Garenne-Colombes.

— Le président, la direction générale, la direction *industrielle* et tout le personnel de la compagnie aérienne U.T.A. ont la douleur de faire part du décès de

M. Gaston ARBONVILLE,
ancien directeur adjoint industriel U.T.A.,
chevalier de la Légion d'honneur, chevalier de l'ordre national du *Mérite*,

survenu subitement le jeudi 1er novembre *1979*, à *Maisons-Laffitte.*

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 6 novembre 1979, à 10 h. 30, en l'église Saint-Urbain, place de la Liberté à La Garenne-Colombes.

— Mme Jean Longnon,
Mme Guy de Bernard de Feyssal, ses enfants et petits-enfants,
Mme R. Longnon-Nattier,
M. et Mme Guy Longnon,
M. Jean-Loup Longnon,
Mme Alain Leport, ses enfants et petits-enfants,
Mme Pierre Castellan,
M. Jean Derens,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean LONGNON,
archiviste paléographe,
chevalier de la Légion d'honneur,
conservateur honoraire
à la bibliothèque
de l'Institut de France,
bibliothécaire honoraire
du musée Condé,
directeur adjoint
du « Journal des savants »,

survenu à Paris, le 31 octobre 1979, *dans sa quatre-vingt-treizième année.*

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 6 novembre 1979, à 10 h. 30, en la cathédrale *Notre-Dame* de Paris.

52, boulevard Saint-Germain.

[Né le 5 juillet 1887 à Paris, Jean Longnon avait été nommé bibliothécaire en 1934, puis conservateur en 1945, enfin conservateur honoraire en 1954, de la bibliothèque de l'Institut de France. Il avait été, de 1954 à 1966, bibliothécaire du musée Condé à Chantilly. Il était l'auteur de plusieurs ouvrages historiques : « la Chronique de Morée », « les Français d'outre-mer au Moyen Age », « Recherches sur la vie de Geoffroi de Villehardouin », « l'Empire latin de Constantinople et la principauté de Morée », « les Compagnons de Villehardouin ».]

— M. Philippe Vialle et Mme, née Geneviève Polge,
M. et Mme Raoul Polge et leurs enfants, Henri et Thierry,
M. Michel Guimiot et Mme, née Anne-Marie Polge, et leurs enfants Denis et Arnaud,
M. Philippe Polge,
Les familles Polge, Calvet, Lombard, *Marin, Wysocki,*
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 31 octobre, à l'âge de soixante et onze ans, de

Mme Henri POLGE,
née Marguerite Quenin.

Les obsèques auront lieu le samedi 3 novembre. Messe à 8 heures à Saint-Pierre-Saint-Paul à Marseille.

Inhumation à 11 heures au cimetière Saint-Véran en Avignon.

— Mme Basile Sandor et ses enfants ont la douleur de faire part du décès de leur mari et père,

M. Basile SANDOR,

survenu à Nice, le 1er novembre 1979, à l'âge de cinquante-neuf ans.

Les obsèques auront lieu le lundi 5 novembre, à 9 h. 45.

Réunion au reposoir de l'hôpital Pasteur à Nice.

— La société Eurafrique et les sociétés du groupe ont la douleur de faire part du décès de

M. Basile SANDOR,
directeur général
de la Compagnie sucrière sénégalaise,

survenu à Nice, le 1er novembre 1979, à l'âge de cinquante-neuf ans.

Les obsèques auront lieu à Nice le lundi 5 novembre 1979.

— M. et Mme Jean Sarton du Jonchay et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Ouallet et leurs enfants,
M. et Mme Jean Bastoin et leurs enfants,
M. et Mme Alain Mignien et leurs enfants,
ont la douleur de *faire* part du décès de leur père et grand-père,

M. Jacques SARTON du JONCHAY,

endormi dans la paix du Seigneur le jour de la Toussaint 1979, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

La cérémonie religieuse et l'inhumation auront lieu le *samedi* 3 novembre, à Rosoy-en-Multien (Oise), dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Sous-préfecture de Millau
12100 Millau.

— Mme René Tinardon,
Mlle Renée Tinardon,
M. et Mme Michel Guillaumat-Tailliet et leurs enfants,
M. et Mme Yves Denarnaud et leurs enfants,
M. et Mme Jérôme Anseaume et leurs enfants,
Et tous ceux qui l'ont aimé,
ont la douleur de faire part du décès de

M. René TINARDON,

survenu le 29 octobre 1979.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité le 31 octobre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction *sur les insertions du « Carnet du* Monde », *sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

Communications diverses

— Conférence de M. J.-T. Decaris sur le thème : « L'évocation des morts, le spiritisme : ses origines, ses agents des temps modernes. Une séduction dangereuse ». Le dimanche 4 novembre, à 16 heures, salle de conférences, 20, passage du Mont-Cenis, à 40 mètres du métro Porte-de-Clignancourt (sortie rue Championnet). Entrée gratuite.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Université de Toulouse-II, vendredi 9 novembre, à 14 h., salle 20, M. Mahmoud Navali : « Les origines de la philosophie de Bergson et la *tradition philosophique* ».

— Université de Paris-V, samedi 10 novembre, à 9 heures, amphithéâtre Durkheim, M. Bernard-Marie Grossat : « Les relations entre démographie et développement économique. La Polynésie française ».

— Université de Paris-III, samedi 10 novembre, à *14 heures, amphithéâtre* Richelieu (Sorbonne), M. Haïm Vidal Sephiha : « Le ladino (Judéo-espagnol calque). Structure et évolution d'une langue liturgique ».

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	155 F	270 F	385 F	500 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	260 F	480 F	700 F	920 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG-PAYS-BAS	183 F	325 F	468 F	610 F
II. — SUISSE - TUNISIE	230 F	420 F	612 F	800 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par *chèque postal (trois volets)* voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur *demande* une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

COMPAGNIE DES COMMISSAIRES-PRISEURS DE LA RÉGION PARISIENNE

Exercice 1979-1980

Président	Me Paul MARTIN, Versailles
Syndic	Me CHANSON, Mantes-la-Jolie
Rapporteur	Me PERON, Melun
Secrétaire	Me MARTINOT, Pontoise
Trésorier	Me PERRIN, Versailles
Membre	Me ERNOUL, Corbeil
Membre suppléant	Me LOISEAU, Saint-Germain-en-Laye

هكذا من الأصل

Le Monde

équipement

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le métro de Lyon à l'horizon 1990

● Priorité à la desserte du nord et de l'est

● Réseau souterrain dans le centre de l'agglomération

Lyon. — Le conseil général du Rhône et le conseil de la communauté urbaine de Lyon (Courly) ont décidé de « poursuivre l'extension du réseau des transports en commun en prolongeant les lignes en site propre ». En clair, les élus lyonnais ont tranché : la formule du métro « lourd et enterré » sera la priorité des investissements de transport dans la prochaine décennie. Au-delà des péripéties politiques (la gauche ne s'est retrouvée unie qu'au cours des votes pour refuser les projets), au-delà des querelles de clocher, on peut tenter aujourd'hui de dessiner le visage du réseau des transports en commun de l'agglomération lyonnaise à l'horizon des années 90.

Premier constat : les Lyonnais et les Villeurbannais, premiers bénéficiaires du métro, ont adopté ce mode de transport. Chaque jour, plus de 150 000 voyageurs utilisent les rames rouge-orangé, confortables, silencieuses et rapides de « leur » métro. Le succès populaire prévisible n'empêche pas un déficit d'exploitation important enregistré par les T.C.L. (Transports en commun de Lyon, société privée concessionnaire) et supporté par les contribuables. D'ailleurs, pour l'avenir, le vœu adopté par les majorités du conseil général du Rhône et du conseil de la Courly fixe, à l'avance, une limite précise aux engagements financiers : 130 millions de francs de 1978. Les élus communautaires semblent soucieux de ne pas aggraver la pression fiscale sur les habitants du département (1).

Le métro, qui dessert la presqu'île de Lyon et Villeurbanne, arrivera en 1983 aux portes de Caluire (au nord), en 1987 au Vinatier (près de Bron, à l'est) et, « ultérieurement », à Gerland (sud) et à Gorge-de-Loup (ouest). La motion adoptée par les deux assemblées locales est précise. Les élus ont très nettement marqué leurs préférences et leurs priorités :

Urgence du prolongement de la ligne C (Hôtel de Ville - Croix-Rousse par un métro à crémaillère) jusqu'à Hénon (avec un parking d'accueil aussi vaste que possible et un atelier de réparation) ;

De notre correspondant

Nécessité de poursuivre et d'engager dans les meilleurs délais la construction de la ligne D, Gorge-de-Loup - Parilly qui sera la grande transversale est-ouest.

— Nécessité d'entreprendre le prolongement de la ligne B à Guerland puis son bouclage à Perrache ;

— Intérêt de prévoir, dès maintenant, des réserves foncières en vue de créer de vastes parkings aux abords des gares de correspondance, notamment à Parilly et à Gorge-de-Loup.

Le point d'achoppement essentiel est le suivant : la qualité de la nouvelle ligne qui, au-delà du Vinatier desservira Parilly puis Vénissieux, et le sud-est de l'agglomération à la fois industriel et résidentiel. M. Marcel Houël, député et maire communiste de Vénissieux, n'était pas le moins véhément lorsqu'il a réclamé à ses collègues élus un « métro intégral » : *« Il y a discrimination envers les populations de banlieue. Le métro souterrain ira jusqu'au Vinatier* (l'hôpital est situé en bordure du boulevard périphérique autoroutier), *et ensuite, pour la banlieue, il fera surface. »*

Le mythe du tramway

A longue échéance la ligne D rejoindra la rive droite de la Saône, donc l'ouest lyonnais, de Gorge-de-Loup à l'ouest à Parilly (dans le sud-est) et constituera dans dix ans une indispensable transversale. Seule certitude : la partie centrale de cette ligne entre Bellecour et Le Vinatier sera « enterrée » et réalisée, si le calendrier est respecté, en 1987. Le début des travaux est prévu en 1983. Avant cette échéance, élus et techniciens devront choisir entre le métro sur pneumatique et le métro « fer sur fer ». Choix capital dans la mesure où il conditionne l'aspect futur des extensions du réseau au-delà des lignes programmées.

Un métro sur pneumatiques ne peut « sortir » sur de longues distances. Le fer, malgré d'inconvénient d'un confort plus aléatoire, permet des variantes : une troisième voie électrifiée ou encore l'adoption du caténaire, ce qui donnerait aux futures rames un petit air de tramway, c'est-à-dire un nom, sinon une fonction, réfuté à Lyon pour son caractère « vieillot ». Le mythe du tramway brinquebalant a la vie dure...

En privilégiant, pour le cœur de l'agglomération, la solution du « site propre » (c'est-à-dire le réseau enterré) le projet, s'il est coûteux, démontre toutefois une certaine cohérence. Les élus socialistes souhaitaient que l'on s'engage dès maintenant vers la solution d'un métro moderne « léger ». Ils n'ont pas obtenu satisfaction dans l'immédiat, mais le choix reste ouvert quant à la forme que prendront à l'avenir les réseaux de surface. Dans les dix prochaines années, les T.C.L. affineront et développeront la notion de rabattement des lignes de surface sur le réseau du métro.

Financièrement, la solution retenue a été contestée par l'opposition de gauche. Les communistes souhaitaient *« un métro intégral réalisé simultanément sur plusieurs lignes »*, le corollaire de ce vœu étant une rallonge budgétaire substantielle. Les socialistes ont noté, par la voix de M. Louis Gireau, maire de Saint-Priest : *« Avec 100 millions de francs en moins, c'était cent mille habitants de plus bénéficiant du métro »*, un métro « léger » s'entend.

La participation de l'Etat à cet effort de modernisation essentiellement supporté par les contribuables du Rhône devra également être fixée. Les élus de la Courly et du département demandent que, dans le cadre d'un investissement global de 1 300 millions de francs de 1978 *« la participation de l'Etat pour la dépense subventionnable ne soit pas inférieure à 40 % »*.

CLAUDE RÉGENT.

(1) C'est la Société d'équipement du métro de l'agglomération lyonnaise (SEMALY) qui sera chargée, comme pour les premières lignes, de la conception et de la réalisation des travaux.

Ligne existante
Ligne programmée (souterraine)
Ligne en construction
Extension souhaitée (horizon 1990)
Extension ultérieure
Correspondance

P.T.T.

Après les déclarations du patronat de Saint-Etienne

L'ADMINISTRATION RÉAFFIRME SON ATTACHEMENT AU MONOPOLE DU SERVICE POSTAL

A la suite de déclarations faites le 1er novembre par certains chefs d'entreprise de Saint-Etienne (*le Monde* du 3 novembre), le secrétariat d'Etat aux P.T.T. apporte la mise au point suivante :

« Au mois de septembre 1979, dans le département de la Loire, 72 % des lettres de toutes provenances ont été distribuées le lendemain du jour de leur dépôt et 25 % le surlendemain. La qualité de service ainsi assurée au public s'est située à un niveau satisfaisant.

» Bien que les pourcentages correspondants du mois d'octobre ne soient pas encore connus, il est probable que les résultats ne seront pas aussi bons, en raison de différents mouvements sociaux qui ont affecté le réseau d'acheminement au cours du mois écoulé. »

Le secrétariat d'Etat aux P.T.T. ajoute : *Ces difficultés, tout à fait passagères, ne sauraient évidemment justifier des initiatives, du reste illégales, tendant à mettre en place un réseau d'acheminement parallèle à celui de la poste. Le monopole postal est en effet nécessaire pour que l'on puisse continuer à pratiquer une politique tendant à offrir à l'ensemble du public un service de courrier à des prix modérés. Il est tout à fait clair que, en l'absence de cette protection juridique, des entreprises privées pourraient pratiquer un « écrémage » du trafic le plus rentable. »*

ENVIRONNEMENT

La décision d'E.D.F. de charger les deux réacteurs « fissurés »

LE TRIBUNAL DE PARIS SE DÉCLARE INCOMPÉTENT POUR STATUER SUR LE RÉFÉRÉ DES AMIS DE LA TERRE

La décision d'Electricité de France de commencer, en principe lundi 5 novembre, les opérations de chargement en combustible du premier réacteur de la centrale nucléaire de Tricastin, provoque des réactions divergentes de la part des syndicats C.G.T. et C.F.D.T. Comme cela avait été le cas la semaine dernière pour le chargement de la centrale de Gravelines (« le Monde » des 26 et 27 octobre), la C.G.T. a décidé de ne pas s'opposer au chargement, alors que la C.F.D.T. a arrêté le principe d'une mouvement de grève sur le site de la centrale, dont les modalités devraient être définies lundi dans la matinée.

D'autre part, le 2 novembre, au tribunal civil de Paris, Mme Simone Rozès, président, et ses assesseurs, MM. Pierre Drai et Jean Métayer, ont rendu un jugement par lequel ils se déclarent incompétents, conformément aux conclusions de M. Boittiaux, premier substitut, pour statuer sur le référé introduit par les Amis de la Terre et des riverains des centrales nucléaires de Gravelines et de Tricastin, qui voulaient obtenir l'interdiction de chargement des centrales tant que les pièces fissurées n'auraient pas été réparées ou remplacées.

Le jugement du tribunal civil de Paris déclare notamment : *« (...) Il est constant comme résultant des pièces versées et acceptées aux débats que des fissures ont été décelées, affectant certaines tubulures de cuves P.W.R. des réacteurs (...). Cette révélation a amené Electricité de France à différer, dans un premier temps, les opérations de chargement des réacteurs, afin d'assurer une plus complète information du personnel sur les dispositions arrêtées en vue de la sécurité, du bon fonctionnement des installations et de la fiabilité des matériels qui les composent. C'est, en cet état, que l'action des demandeurs a été engagée, ces mêmes demandeurs se déclarant hors d'état d'apprécier la réalité et la valeur des mesures déjà arrêtées par E.D.F. pour autoriser la reprise des opérations de chargement, alors qu'il résulterait d'une lettre du 11 octobre 1979 de la société Framatome, constructeur des pièces et engins examinés, que le programme d'essais et de contrôles devrait s'étaler jusqu'en avril-mai 1980.*

» Les demandeurs, dont la qualité pour agir n'a pas été contestées par E.D.F., ne sauraient cependant se prévaloir d'une prétendue voie de fait qui serait d'ores et déjà consommée, pour solliciter et obtenir d'une juridiction de l'ordre judiciaire une intervention directe susceptible d'entraver et même d'arrêter le fonctionnement du service d'intérêt général assumé par E.D.F. Les préoccupations de ces mêmes demandeurs, si légitimes soient-elles, encore qu'elles paraissent plutôt relever de la compétence d'une structure d'information et de concertation, déjà créée ou à créer, ne sont pas suffisantes à elles seules pour caractériser une voie de fait, dès lors que, fondées seulement sur un prétendu risque de dommages ou de péril imminent, elles tendent, en fait, à mettre en doute la valeur de l'efficacité des mesures prises ou envisagées par E.D.F. et déjà tenues pour rassurantes par les organisations directement intéressées... »

SPORTS

FOOTBALL

Les visiteurs du Parc des Princes

Strasbourg : l'influence allemande

C'est en leader invaincu, avec trois points d'avance sur Monaco et cinq sur Saint-Etienne, que, voilà tout juste un an, le Racing Club de Strasbourg s'était présenté au Parc des Princes pour y subir sa première défaite (2-1) face à une équipe de Paris-Saint-Germain dirigée pour la première fois de la saison par son nouvel entraîneur yougoslave, Velibor Vasovic. Curieusement, c'est encore contre le club alsacien que Georges Peyroche, le successeur de Velibor Vasovic, a débuté victorieusement dans ses nouvelles fonctions, vendredi 2 novembre, dans ce même Parc des Princes.

Depuis douze mois, bien des choses ont pourtant changé dans l'environnement du Racing Club de Strasbourg. L'enthousiasme suscité par un premier titre de champion de France n'a pas résisté à un début de saison plutôt laborieux, avec notamment deux défaites à domicile contre Laval et Lens. La dynamique de groupe qui avait permis au club de se hisser au sommet sans grandes vedettes a été brisée à l'inter-saison par le départ de quelques-uns.

Cette perte d'homogénéité pose surtout des problèmes dans le secteur défensif, devenu moins rigoureux et plus perméable. Ainsi Jean-François Beltramini a-t-il pu inscrire comme à la parade, à la quarante et unième minute, le seul but du match pour les Parisiens, d'une reprise de volée sur une passe en retrait de Saar Boubacar.

Cette cinquième défaite n'est pas catastrophique, mais pourrait marquer un net coup d'arrêt dans la marche du club vers la dimension européenne espérée.

Inspirés par l'exemple du puissant football allemand, les dirigeants strasbourgeois souhaitent une équipe au rayonnement digne d'une ville qui abrite déjà l'Assemblée parlementaire et le Conseil de l'Europe. L'excellente émission de télévision consacrée chaque samedi à 18 heures à tous les matches de la « Bundesliga » (championnat allemand), les bons résultats constants des clubs et de l'équipe nationale de la R.F.A. depuis plus d'une décennie, les contacts quotidiens entre les ouvriers allemands et les vingt à vingt-cinq mille Alsaciens qui doivent passer la frontière pour travailler, expliquent cette attraction du football allemand sur les Strasbourgeois. De plus, Gilbert Gress, l'entraîneur, a été profondément marqué par un séjour de quatre ans et demi à Stuggart, comme joueur.

Comme à Dortmund

Cette attraction des Strasbourgeois pour le football allemand se manifeste aussi au niveau des structures de travail. Au moment d'entreprendre les travaux de rénovation du vétuste stade omnisport de la Meinau, M. André Bord, alors président du conseil général du Bas-Rhin, avait proposé comme modèle les installations sportives de Dortmund. La première tranche des travaux, une tribune de huit mille places, dont trois mille cinq cents assises, vient d'être livrée le 30 octobre pour la venue de Saint-Etienne. La seconde tranche débutera en avril 1980 avec la construction d'une nouvelle tribune d'honneur sous laquelle seront aménagées toutes les installations sportives et médicales nécessaires à un grand club. L'ensemble des travaux, étalés sur trois ou quatre ans, devrait doter Strasbourg d'un stade de quarante à quarante-cinq mille places, toutes couvertes et pour moitié assises, dont le coût, évalué entre 60 et 70 millions de francs, sera financé en parts sensiblement égales par l'Etat, la ville, le conseil régional et le conseil général.

L'édification de nouveaux locaux sous les tribunes permettra aussi au club de développer son secteur commercial. Passé en deux ans de la seconde division au titre national, le Racing Club de Strasbourg a conservé des structures artisanales, avec seulement quarante-cinq salariés : quatorze footballeurs professionnels, seize stagiaires, dix personnes chargées de l'exécution technique et de l'entretien, et cinq de l'administration. Sur un budget de 13,7 millions de francs, en 1977-1978, les recettes perçues aux guichets représentaient 60 %, les subventions 25 % et la publicité seulement 15 %. Cette saison, le budget dépassera les 20 millions de francs et le développement du secteur publicitaire et commercial apparaît d'autant plus nécessaire et urgent que le conseil général du Bas-hin, qui ajoutait 600 000 F à la subvention municipale (1 000 000 F), va probablement suspendre son aide.

La réussite spectaculaire du Racing Club de Strasbourg a cristallisé les passions, d'où la politique n'est peut-être pas à exclure. « J'ai quitté le gouvernement après onze ans de présence, *affirme M. André Bord (R.P.R.)*, pour prendre la présidence d'un club qui accusait 4 millions de déficit. Je ne connais pas d'exemple semblable. Je l'ai fait par amour du sport, du football et de ma ville. » *Nul n'ignore pourtant que cet amour de Strasbourg a toujours fait place à une grande déception : celle de ne jamais avoir pu prendre la mairie à M. Pierre Pflimlin (C.D.S.). Le Racing Club de Strabourg peut-il lui servir de tremplin ?* « J'avais d'autres moyens d'assurer mon rayonnement national, *rétorque-t-il*. La présidence du Racing m'a politiquement desservie. Elle m'a même coûté la présidence du conseil général. »

Dans la course à la succession de M. Pierre Pflimlin, aujourd'hui âgé de soixante-douze ans, une réussite européenne avec le Racing Club de Strasbourg ne serait sans doute pas négligeable. Dès lors, certains se demandent si la récente campagne de presse menée par le grand quotidien régional, qui a provoqué la détérioration des rapports entre le public et le club, vise bien la seule personnalité de Gilbert Gress, enclin, semble-t-il, si cette situation se prolongeait, à s'expatrier une deuxième fois en République fédérale d'Allemagne. GÉRARD ALBOUY.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION
(quinzième journée)

*Monaco bat Bastia	1-0
*Nantes bat Nice	5-0
*Saint-Etienne et Angers	3-3
*Lens bat Nîmes	1-0
*Paris-St-Germain b. Strasbourg	1-0
*Laval bat Lille	2-0
*Nancy bat Valenciennes	1-0
Bordeaux bat *Brest	1-0
*Marseille bat Lyon	3-1
*Sochaux - Metz (3 novembre).	

Classement : 1. Monaco, 23 pts ; 2. Nantes, 21 ; 3. Saint-Etienne, 20 ; 4. Nîmes, 19 ; 5. Strasbourg, 18 ; 6. Sochaux, 17 (14 m.) ; 7. Lille et Valenciennes, 16 ; 9. Paris-S.-G. et Lens, 15 ; 11. Laval (14 m.), Metz (14 m.), Angers et Nancy, 14 ; 15. Bordeaux, 13 ; 16. Marseille, 12 ; 17. Bastia et Lyon, 11 ; 19. Nice (14 m.), 10 ; 20. Brest, 3.

TENNIS

Tournoi de Paris

LES TROIS FRANÇAIS ÉLIMINÉS EN QUARTS DE FINALE

Expéditifs, les quarts de finale du tournoi de Paris, vendredi, à la porte de Saint-Cloud. Expéditifs et fatals aux trois Français qui restaient en piste à ce stade de la compétition. Après que le Mexicain Raul Ramirez eût été balayé (6-1, 6-2) par l'Américain Harold Solomon, favori logique de l'open, le premier à tomber fut Jean-Louis Haillet. Contre cet évadé d'Hollywood, Vince Van Patten, qui fait une trajectoire météorique dans le classement électronique de l'association des joueurs professionnels depuis qu'il se consacre activement aux travaux de la raquette, le Français était capable de récidiver son coup de Vienne. Un foulard de corsaire noué au front, un tamis surproportionné, un sautillement de boxeur avant l'échange, un soupçon de témérité au filet : Van Patten était bien le plus fort en dépit de multiples péchés de jeunesse (7-5, 6-5).

Plus fort aussi était l'Américain Brian Gottfried. Mais, à vrai dire, on n'aurait pas parié un kopek sur les chances de Jean-François Caujolle face au récent vainqueur du tournoi de Bâle, même handicapé par une blessure au pied. Diagonales piquantes, lobs lunaires, amorties et retours fulgurants, sont facilement venus à bout d'un Caujolle aux services intermittents (6-3, 6-2).

Restait Pascal Portes. Il commença mal. L'Italien Corrado Barazzutti, vainqueur du tournoi en 1977, ne lui a laissé qu'un point dans les deux premiers jeux. Puis le Bordelais s'est repris, menant 3-2 et encore 5-4. Mais, en digne joueur de Coupe Davis et avec force grimaces, l'Italien est revenu puis a gagné le tie-breack 7-2 et le set. La suite s'annonçait prometteuse, mais il n'y en eut pas. Victime de son éternelle tendinite aux adducteurs, Portes abandonnait.

On restait donc sur notre faim avec un petit pincement au creux de l'estomac. Ces quelque deux mille spectateurs qui remplissaient copieusement les tribunes de Coubertin s'étaient montrés quelque peu cocardiers. Oh ! bien sûr, on sait toujours applaudir un bel échange à Paris et, Dieu merci, on ne bafre pas dans les travées comme à Flushing Meadow. Mais était-il indispensable de faire sentir aux adversaires des trois Français, particulièrement à Barazzutti, qu'ils jouaient sur court adverse ?

ALAIN GIRAUDO.

TOURNOI DE TOKYO
Demi-finales : Borg (Suède) bat Sadri (E.-U.), 6-3, 6-1 ; Connors (E.-U.) bat Gerulaitis (E.-U.), 7-6, 2-6, 6-3

VENTES

Au Palais d'Orsay

PLUSIEURS ACHATS DU LOUVRE

La succession de l'antiquaire parisien Georges Ryaux a été dispersée au cours de deux vacations, le 24 octobre, à la salle des ventes d'Orsay. Evaluée à 4 millions de francs, elle a produit, à l'issue des deux ventes, 5 400 000 F. Le musée du Louvre a fait jouer son droit de préemption pour une « Vierge à l'enfant » du quatorzième siècle (230 000 F), dont la ressemblance avec la « Vierge » de Saint-Dié, dans les Vosges, est frappante. Dans les mêmes conditions, le musée d'Ecouen a fait l'acquisition de trois panneaux de la Renaissance représentant l'« Histoire de l'arche de Noé » et constitués de carreaux de faïence de Rouen de l'Atelier Masseot Abaquesne. Bien que frappée d'interdit de sortie, cette œuvre a cependant atteint près de 300 000 F.

Au cours de la seconde vente, qui se déroulait en nocturne, le Louvre s'est rendu acquéreur d'une grande décoration de Largillière, un paysage d'arbres et de buissons de roses encadré par une tenture rouge (600 000 F). Deux petites peintures d'Adrien Van Ostade représentant l'une deux fumeurs, l'autre un joueur de cornemuse, ont suscité la passion des amateurs et ont atteint 400 000 F, sur un prix dix fois plus élevé que ce qu'on en attendait.

Frappés d'interdit de sortie eux aussi, une « Réunion champêtre » de Gabriel de Saint-Aubin et une nature morte d'Oudry ont été retirés de la vente par les héritiers de Georges Ryaux.

Le Monde

économie

SOCIAL

La grève est diversement suivie dans les bassins miniers

La grève de quarante-huit heures, déclenchée dans les houillères de Lorraine par la C.G.T. et la C.F.D.T. et, dans les bassins miniers du Centre et du Midi, par la seule C.G.T., a été, le premier jour, diversement suivie : le vendredi 2 novembre, 23 % de mineurs (au poste du matin) ont, selon la direction des Charbonnages de France, cessé le travail en Lorraine.

Toujours selon la direction, le mot d'ordre syndical a été observé à 60 % en Auvergne, à 40 % dans la Loire, à 30 % en Provence et à 26 % en Aquitaine. Pour sa part, la C.G.T. cite des chiffres de 90 % de grévistes à Decazeville (Aveyron), 80 % à Carmaux (Tarn) et 60 % dans les bassins de la Loire. Dans le Nord - Pas-de-Calais, la C.G.T. n'avait appelé qu'à des prises de parole et à des débrayages limités. Ces actions devaient se poursuivre *ce samedi 3 novembre*.

Les revendications des mineurs portent notamment sur la revalorisation de la grille des salaires, la réduction du temps de travail et la suppression des samedis travaillés.

La C.G.T. s'inquiète aussi des projets gouvernementaux en matière de production charbonnière. Dans une lettre adressée au premier ministre, M. Achille Blondeau, secrétaire général de la Fédération C.G.T. des mineurs, dénonce « *la liquidation de nos mines* ».

Selon lui, on n'utilise pas des gisements importants comme ceux du Jura ou du Bourbonnais et en laisse en sommeil des réserves de centaines de millions de tonnes en Lorraine (secteur de Faulquemont) et en Provence.

CORRESPONDANCE

LE CONFLIT ALSTHOM

Une lettre de M. Chevènement

Nous avons reçu de M. Jean-Pierre Chevènement, député (P.S.) de Belfort, la lettre suivante, à propos du conflit social chez Alsthom :

Le Monde du 31 octobre, dans un article consacré au conflit Alsthom, semble considérer que les démarches que j'ai entreprises pour y trouver une solution négociée auraient été ressenties comme « *un empiètement du politique sur le syndical* ». De même, *le Monde* indique que « *la venue de F. Mitterrand à l'Alsthom n'a pas été appréciée de tous les travailleurs* ».

Je crois utile de vous apporter les précisions suivantes, pour compléter les informations tout à fait exactes données par ailleurs dans l'article de Michel Castaing :

1) En tant que député de Belfort, et de concert avec Raymond Forni, député de Belfort - Campagne, j'ai effectivement entrepris plusieurs démarches auprès de MM. Boulin, Giraud, Barre, ainsi qu'auprès de M. Schulz, P.-D. G. d'Alsthom - Atlantique, accompagné des conseillers régionaux du Territoire-de-Belfort. Toutes ces démarches avaient pour but l'ouverture de négociations sur des bases sérieuses entre les syndicats et la direction, qui s'y refusait. Nous ne pensons pas ainsi être sortis de notre rôle de députés du Territoire-de-Belfort. C'est à juste titre au contraire qu'on aurait pu nous reprocher de rester passifs dans un conflit qui touche très gravement 7 500 foyers, pour la plupart modestes.

2) J'ajoute que, aussi bien l'entretien des conseillers régionaux avec M. Schulz que l'opération « presse-Alsthom », qui a provoqué quelques tiraillements avec le groupe communiste à la municipalité de Belfort et que, enfin, la visite de François Mitterrand à l'usine Alsthom ont été décidés en complet accord avec l'intersyndicale (C. G. T., C. F. D. T., C.G.C., C.G.T.-F.O.).

3) S'agissant de la venue de F. Mitterrand à l'Alsthom, il est dommage que M. Castaing n'ait pu assister ni à sa réception très chaleureuse par l'intersyndicale ni à la rencontre improvisée dimanche soir à 21 h 30 avec 1 500 travailleurs de l'usine. Ceux-ci ont, je crois, apprécié, dans la situation dramatique qui est la leur après six semaines de grève et dans le silence de la plupart des grands moyens d'information sur le conflit, le soutien que leur a apporté le premier secrétaire du parti socialiste. François Mitterrand a d'ailleurs précisé à cette occasion que notre parti n'entendait nullement se substituer aux syndicats mais simplement apporter aux travailleurs tout le soutien possible en mobilisant tous ses moyens sur le plan national comme il le fait depuis le début du conflit sur le plan local.

Vous remerciant de bien vouloir porter ces quelques précisions à la connaissance de vos lecteurs qui auront sans doute été intrigués de voir reprocher au parti socialiste une présence excessive dans les luttes, je vous prie...

[M. Chevènement a tout à fait le droit de vouloir justifier son action, mais nous n'avions fait que rapporter les réactions de militants syndicaux, en particulier cédétistes, peu favorables aux démarches accomplies par le député socialiste. Sans vouloir le moins du monde engager une polémique avec M. Chevènement, M. Michel Bourset, secrétaire national de la fédération C.F.D.T. de la métallurgie, nous confirmait, que, si les militants cédétistes n'étalent pas hostiles au soutien de principe des partis de gauche, ils craignaient cependant de faire les frais, dans cette affaire comme dans d'autres, du « renchérissement » mutuel du P.S. et du P.C. sur le terrain de luttes. M. Bourset indiquait également que la C.F.D.T. n'était pas pas d'accord pour faire de la grève à Alsthom-Belfort un conflit-test d'ampleur nationale.

Quant à la visite de M. Mitterrand à Belfort même, qui n'était pas improvisée puisque M. Chevènement nous l'avait annoncée dès le jeudi précédent, nous avions simplement écrit qu'elle n'avait pas été appréciée de tous les travailleurs : 20 % des salariés d'Alsthom y ont assisté. — M. C.]

L'indemnisation-maladie aux Ardoisières d'Angers

A la suite de l'article sur la grève aux Ardoisières d'Angers S.A. (le Monde *du 24 octobre), le président-directeur général de cette société, M. F.-E. Soulez-Lariviere, nous demande d'apporter les compléments d'information suivants :*

Bénéficiant d'une main-d'œuvre de qualité très attachée à son travail, notre société a toujours été attentive aux problèmes sociaux ; en particulier, les ardoisiers sont rattachés à la Sécurité sociale minière, plus avantageuse que la Sécurité sociale du régime général. Ils bénéficient depuis 1947 du statut du mineur — et donc d'une retraite à cinquante ans pour les ouvriers travaillant au fond de la mine et cinquante-cinq ans pour ceux qui travaillent dans les ateliers du jour.

Avant les augmentations proposées lors des *discussions* du mois d'octobre, la moyenne des salaires bruts pour quarante heures de travail par semaine des ouvriers totalement assidus et bénéficiant des indemnités minimales de chauffage-logement était de 3 966 F pour ceux du jour et de 4 638 F pour ceux du fond.

Dans ces *rémunérations*, les variations de l'intéressement représentent individuellement moins de 10 % du total.

En ce qui concerne le délai de carence dont vous faites mention dans votre article, il est nécessaire de rappeler qu'en accord avec les organisations syndicales les deux principales sociétés ardoisières avaient mis en place en 1971 un système d'indemnisation-maladie et accident concernant le gros risque : un mois à trois ans. Le délai de carence *de un mois avait été ramené progressivement* à dix jours. C'est en accord avec les syndicats que ce système très particulier et supérieur à ce qui se fait dans beaucoup d'autres professions avait été mis en place et peu à peu amélioré.

La protection sociale de nos ardoisiers était donc pour le long risque nettement meilleure que celle qui aurait résulté de la stricte application des dispositions de la loi de 1978 sur la mensualisation.

Bien entendu, nous restons toujours disposés à améliorer encore le système actuel si à l'avenir le taux d'absentéisme-maladie, qui en dix ans a augmenté de 25 %, reste compatible avec une productivité raisonnable. Nous devons, en effet, penser à l'avenir et ne pas risquer de mettre en péril à long terme une industrie qui reste très concurrencée par les produits de substitution.

[Après trois semaines de grève, un conflit parmi les plus longs et les plus durs de l'histoire sociale des Ardoisières, les quelque mille cinq cent cinquante salariés ont obtenu diverses satisfactions : le délai de carence de dix jours qui pénalisait les ardoisiers en cas d'arrêt de travail sera purement et simplement supprimé à compter du 1er janvier 1980 en cas d'accident du travail ; il sera ramené à trois jours en cas de maladie et pourra être encore diminué, voire supprimé, à partir du 1er janvier 1981 si le taux d'absentéisme des personnels ouvriers n'augmente pas en 1980 par rapport à la moyenne des trois années précédentes. De plus, le doublement de l'indemnité complémentaire servie en cas d'arrêt de travail pour maladie ou accident portera le montant global de l'indemnisation à 95 % du salaire professionnel moyen (contre 80 % dans le régime antérieurement en vigueur).]

« LES GRÈVES DES CONTROLEURS AÉRIENS SONT CONTRAIRES AUX LOIS DE LA RÉPUBLIQUE » estime M. Le Theule

Le mouvement de grève des contrôleurs aériens, qui ont suspendu depuis le début de la semaine les autorisations de décollage quelques heures par jour sur la plupart des aéroports français, risque de s'amplifier. L'intersyndicale a en effet proposé aux assemblées générales qui doivent se réunir lundi 5 novembre de refuser toute autorisation de décollage durant vingt-quatre heures le mardi 6 et de décider éventuellement une semaine d'action du 5 au 12 novembre.

Le ministère des transports, dans un communiqué publié vendredi 2 novembre, estime que les mouvements des contrôleurs sont « *contraires aux lois de la République et constituent une faute professionnelle* ». Rappelant les dispositions qui ont été prises (confirmation de la prime d'exploitation, augmentation des moyens matériels mis à la disposition des contrôleurs), le ministre, M. Joël Le Theule, affirme : « *Le mouvement provoquera une gêne sensible pour les usagers et remettra en cause l'équilibre des entreprises françaises de transport aérien* ». « *L'interruption de l'activité — que ces agents de l'Etat doivent en toutes circonstances à la collectivité — constitue une faute professionnelle* », précise le ministère, qui rappelle les limitations de leur droit de guère depuis 1964. « *Les personnels qui suivent ce mouvement remettent en cause les avantages qui leur ont été consentis. Il en sera tenu compte dès avant la fin de l'année* », ajoute le communiqué.

Le Syndicat national des contrôleurs du trafic aérien (S. N. C. T. A.) affirme pour sa part : « *Le ministre des transports ne veut pas résoudre ce conflit, puisqu'il ne prend pas en compte nos revendications. Mais il a déjà pénalisé les agents, puisque la totalité de la prime (1 500 francs environ) mensuelle nous a d'ores et déjà été supprimée alors que le mouvement n'a commencé que le 25 octobre. On ne peut résoudre ce conflit en multipliant les sanctions* », conclut le S.N.C.T.A.

A titre indicatif, et selon le ministère des transports, un élève officier-contrôleur de première année, âgé de dix-neuf ans, perçoit en région parisienne un revenu mensuel net de 2 982 francs. Un officier contrôleur ayant onze ans d'ancienneté, au cinquième échelon, perçoit 8 000 francs, et un contrôleur ayant vingt-trois ans d'ancienneté, placé au neuvième échelon, reçoit 9 137 francs.

LE PERSONNEL DE MERLIN-GÉRIN DÉCIDE DE CESSER L'OCCUPATION DES USINES DU GROUPE

(De notre correspondant.)

Grenoble. — Les treize usines de la société Merlin-Gérin encore occupées ont été évacuées le vendredi 2 novembre. Dans le même temps, les négociations entre la direction et les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. ont repris, 63 % du *personnel en grève s'étant prononcés* sur le principe de la « *simultanéité des négociations et de l'évacuation* ». Cette formule proposée par la C.G.T., avait été repoussée par la C.F.D.T., qui estimait nécessaire de « *maintenir dans la négociation un rapport de forces favorable aux travailleurs* ». Le conflit a été déclenché le 22 octobre, après l'annonce d'un plan de mutations décidés par la direction. La C.G.T. a dénoncé la « *négociation regrettable* » menée auparavant par F.O., la C.F.T.C., la C.G.C. et le Syndicat autonome avec la direction et qui a abouti, vendredi, à la signature d'un protocole d'accord. F.O. a appelé à la reprise du travail pour le lundi 5 novembre.

● *La direction des établissements Salomon* (fixations de skis), qui emploie six cent cinquante salariés à Annecy (Haute-Savoie), a décidé d'« *alléger ses effectifs* » de quarante personnes pour restructurer sa production : pour cela, elle vient d'offrir une prime individuelle de 40 000 francs par départ volontaire.

● *Les élections prud'homales et la télévision.* — Des dispositions vont être prises par le directeur de l'information de TF 1 pour que les principales organisations syndicales puissent, dans le cadre des journaux télévisés, « *faire connaître leur point de vue* » avant les élections aux conseils de prud'hommes du 12 décembre, a indiqué le président-directeur général de TF 1, M. Jean-Louis Guillaud.

● *A la R.A.T.P., le salaire de* base est augmentée de 2 %, à compter du 1er novembre, soit 10 % de relèvement depuis le début de l'année.

ÉTRANGER

La Deutsche Bank annule un prêt au Danemark

De notre correspondante

Copenhague. — La Deutsche Bank, qui avait accepté en principe de prêter à l'État danois cent millions de marks, vient d'annuler ce projet. C'est la première fois qu'un événement de cette sorte (la rétractation de dernière minute d'un prêteur déjà à demi engagé) se produit ici. Les autorités danoises se sont empressées de déclarer que ce refus n'avait rien à voir avec la formation du nouveau gouvernement minoritaire social-démocrate et le départ de Christiansborg de M. Heinesen, ministre des finances dans les deux cabinets Joergensen précédents (1975-1977 et 1977-1979).

Ce dernier, considéré comme l'une des personnalités les plus compétentes du parti social-démocrate, avait il y a déjà plusieurs mois mis ses compatriotes en garde contre le cours fâcheux que suivait l'économie du pays. « *Si les choses continuent ainsi*, avait-il dit, *nous risquons de perdre nos possibilités de crédit hors frontières.* »

Dimanche 28 octobre, lors d'un entretien à la télévision, M. Heinesen (démissionnaire depuis deux jours et devenu entre-temps président du groupe parlementaire social-démocrate) avait expliqué avec un ton très grave qu'il était indispensable de prendre sans tarder des mesures d'assainissement *sérieuses*, autrement le pays se trouverait au bord de l'abîme d'ici deux à trois ans et vraisemblablement serait obligé de passer sous le contrôle du Fonds monétaire international.

Juste avant les élections du 23 octobre, le gouvernement avait emprunté, à Dusseldorf, 500 millions de marks à un consortium de banques. Pour les dirigeants de Copenhague, le refus de la Deutsche Bank viendrait de son désir, en cette période de liquidités assez serrées, de pouvoir contenter d'autres clients disposés à lui verser des intérêts plus élevés... Cependant, sur le marché des capitaux internationaux, le Danemark paie toujours des intérêts un peu plus élevés (au moins 0,25 %) que la Suède et la Norvège, qui offrent comme garantie, l'une son industrie, l'autre son pétrole.

La dette extérieure danoise s'élève à 74 milliards de couronnes (environ 60 milliards de francs). A la veille du scrutin législatif d'octobre, une affiche du parti conservateur présentait la photographie d'un bébé assortie du commentaire suivant : « *En venant au monde, il doit déjà 14 000 couronnes* » (11 200 francs).

CAMILLE OLSEN.

Aux termes d'un accord signé le 31 octobre

Renault va développer sa production en Colombie

M. Jean-François Deniau doit se rendre en visite officielle en Colombie du 7 au 10 novembre, après avoir inauguré le 5 novembre à Mexico la « quinzaine technique franco-mexicaine ». A Bogota, le ministre du commerce extérieur s'entretiendra de l'évolution des relations économiques entre les deux pays et des perspectives de coopération qui ont été dégagées lors de la visite en France en juin du chef d'Etat colombien. Un nouveau protocole financier a été proposé aux autorités de Bogota, qui ont déjà bénéficié à plusieurs reprises des crédits gouvernementaux français. Le dernier protocole, signé en 1976, portait sur 180 millions de francs.

La France est le septième fournisseur (3,1 % du marché) et le neuvième client de la Colombie. Pour les huit premiers mois de 1979, les exportations françaises ont atteint 350 millions de francs et les importations 230 millions. Le café représente les trois quatrs des achats français à la Colombie.

La régie Renault a signé pour sa part, le 31 octobre, un protocole d'accord avec le gouvernement colombien, prévoyant un accroissement de ses capacités de production en Colombie, pays où le groupe français contrôle déjà plus des deux tiers du marché automobile. L'accord définitif, qui prendra effet le 1er janvier 1980 pour une durée de sept ans, renouvelle, en l'élargissant, l'accord conclu en 1970 entre Renault et la Colombie. Il prévoit, pour un investissement total de l'ordre de 500 millions de francs, l'accroissement de la capacité des usines d'assemblage et de fabrication de moteurs de la *Sofasa, filiale (à parts égales)* de la régie Renault et de l'Etat colombien.

L'accord prévoit également la création d'une nouvelle usine de fabrication de boîtes de vitesses qui produira deux cent mille unités par an. La Sofasa continuera de produire des Renault 4 et commencera à fabriquer des Renault 18, tandis que les modèles Renault 6 et Renault 12 seront progressivement retirés du marché d'ici à 1983.

La Régie s'engagera à apporter, dès la signature de l'accord définitif, des prêts de l'ordre de 30 millions de francs au gouvernement colombien. Cet accord s'inscrit dans le cadre du pacte andin, qui régit les échanges entre cinq pays (Venezuela, Bolivie, Equateur, Pérou, Bolivie) et attribue à la Colombie la fabrication des voitures de petite et moyenne cylindrée. Il devrait permettre à Renault de consolider sa présence en Bolivie (où elle réalise 70 % des ventes) et dans les autres pays du pacte.

AIDE ACCRUE DE L'OPEP AUX PAYS LES PLUS DÉMUNIS

Genève (Reuter). — L'OPEP a annoncé le 29 octobre qu'elle prendrait à son compte la contribution des trente nations les plus démunies du monde au Fonds de stabilisation des matières premières et denrées alimentaires envisagé dans le cadre de la CNUCED. Les pays exportateurs de pétrole, en plus de leur apport propre (1 million de dollars par nation), prendront en charge le tiers de la contribution de 32 millions de dollars demandée à titre collectif aux pays en voie de développement membres du « groupe des 77 », a indiqué M. Shihata, secrétaire général du fonds spécial de développement de l'OPEP. Celle-ci participera aussi au « deuxième volet » du fonds de ***stabilisation concernant*** **la recherche et le développement (350 millions de dollars sur un total de 750 millions), ce qui portera à 180 millions de dollars le total des versements consentis par l'Organisation.**

Aux Etats-Unis

LES BÉNÉFICES DES SOCIÉTÉS ONT AUGMENTÉ PLUS QUE PRÉVU

Washington *(A.F.P.).* — Les bénéfices des sociétés américaines au cours du troisième trimestre se sont accrus plus fortement que prévu, reflétant à la fois la « reprise » de l'économie et l'inflation. Selon un sondage effectué par le *Wall Street Journal* auprès de 554 grandes firmes, ces bénéfices sont en hausse de 21,2 % par rapport à la même période de 1978, après une progression de 19,6 % au second trimestre.

Ces résultats ont été influencés par les profits exceptionnels des compagnies pétrolières qui ont, selon l'enquête du journal, fait un bond de 76,5 %. En revanche, les firmes automobiles ont eu des résultats médiocres, voire, dans le cas de Chrysler, une perte très *forte* (près de 500 millions de dollars).

Parmi les autres secteurs, les banques, grâce à une très forte demande de crédits, ont vu leurs profits monter en flèche. Tel a aussi été le cas pour les firmes chimiques, en raison des hausses des prix et de l'augmentation des exportations. A l'inverse, les bénéfices ont chuté dans le secteur aérien à cause de l'augmentation du prix du carburant.

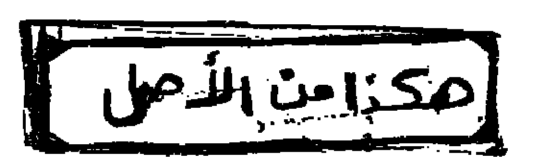
● *La légère amélioration de la situation de l'emploi aux Etats-Unis*, qui avait été enregistrée en septembre ne s'est pas maintenue en octobre : le taux de chômage qui était revenu à 5,8 % de la population active est remonté à 6 %, comme en août. Fin octobre, le nombre de chômeurs atteignait 6,2 millions, soit 220 000 de plus qu'un mois plus tôt. L'accroissement du chômage a touché essentiellement *les Noirs et les femmes*. Le nombre de personnes pourvues d'un emploi se situait à 97,3 millions en octobre. — *(A.F.P.)*

● *Les commandes reçues par l'industrie américaine* ont atteint, en septembre, 148,2 milliards de dollars, en progression de 3,9 % par rapport à août, soit la plus forte hausse mensuelle enregistrée depuis près d'un an. Selon le département du commerce, les commandes de biens durables ont augmenté de 5,4 % et celles de biens non durables de 2,3 %. Pour l'ensemble du troisième trimestre, la progression moyenne mensuelle de l'ensemble des commandes à l'industrie s'est établie à 1,4 %, contre une baisse de 1,3 % pendant le second trimestre et une hausse de 2,5 % pendant le premier trimestre. De leur côté, les stocks détenus par l'industrie fin septembre font *ressortir une hausse de 0,8 %*, soit l'augmentation mensuelle la plus faible depuis le début de l'année. — *(A.F.P.)*

● *I.B.M. va réduire les prix de certains de ses équipements.* — International Business Machines, a annoncé, le 1er novembre, des réduction de prix de vente allant de 15 à 33 % sur certains de ses équipements.

Le géant américain de l'informatique espère ainsi promouvoir ses ventes d'équipements, qui plafonnent, aux dépens des locations — *(A.F.P.)*

● RECTIFICATIF. — Dans l'article sur la contribution britannique au budget européen publié dans *le Monde* du 2 novembre, il fallait lire au huitième paragraphe « *en neutralisant* » (et non « *en centralisant* »les effets financiers des politiques communautaires »). De même, pour l'appel de note, c'était « *de la contribution britannique entre* (et non « en ») *1979 et 1989* ».



AFFAIRES

Pauvre épargne

Depuis le 19 octobre, le dialogue entre le gouvernement et le Parlement sur le régime de l'épargne en France est dans une impasse en apparence totale. Le vote, par une Assemblée frondeuse de l'amendement 101 de MM. Bolo et Inchauspé, limitant à 3 000 F par ménage le montant des intérêts versés par les caisses d'épargne en exonération d'impôts, se révèle parfaitement contradictoire. Cette limitation doit, en principe, apporter une compensation budgétaire à l'octroi d'une demi-part fiscale supplémentaire pour le troisième enfant et le quatrième enfant d'un ménage. Mais *en aucune façon*, les élus ne voudraient heurter de front aussi brutalement leurs électeurs en s'attaquant à un « privilège » profondément enraciné et concernant directement l' *« épargne populaire »*.

Les *« regrets »* du parti communiste qui, faute d'une seconde délibération, rectifiera son vote et se prononcera contre l'amendement 101, indiquent dans quelle confusion le scrutin s'est déroulé. Nul doute qu'à la reprise des débats, théoriquement le 17 novembre, et à la faveur d'une seconde lecture, cet amendement ne disparaisse, au grand soulagement de M. Monory, ministre de l'économie qui, le 20 octobre, dénonçait *« le coup de poignard porté aux caisses d'épargne », « qui n'existent pratiquement plus »*.

Mais, au-delà de ces péripéties, une série de questions se posent, à laquelle aucune vraie réponse n'est ou ne veut être apportée. La première est ainsi libellée : la multiplication légale des livrets d'épargne exonérés d'impôts (un par tête dans chaque ménage, deux si on cumule le livret A de Caisse d'épargne et le livret bleu de Crédit mutuel) profite-t-elle avant tout aux ménages les plus aisés ? Une étude sur les *« nouveaux paradis fiscaux »* rédigée par le Centre d'information et d'étude du crédit (CIEC), émanation de la Compagnie bancaire, filiale de la Banque de Paris et des Pays-Bas, avance que la *moitié* de l'épargne sur livrets exonérés d'impôts serait détenue par 5 % à 7 % des foyers français, ceux disposant des revenus les plus élevés. On rejoint là une constatation déjà ancienne : les ménages les plus fortunés savent le mieux gérer leurs disponibilités en s'assurant 6,50 % d'intérêt net d'impôts sur des dépôts pratiqués à vue, ce qui correspond à un intérêt brut de 10,80 % environ, impossible à obtenir en période normale.

Chiffres et statistiques

On pourra gloser encore longtemps sur les chiffres et les statistiques, mais une seconde question se pose avec acuité : faut-il taxer une épargne qui subit de plein fouet l'érosion monétaire ? Le terme de *« paradis fiscal »* utilisé par le CIEC n'apparaît-il pas quelque peu abusif dans la mesure où les ménages touchent un « intérêt négatif » sur une épargne rémunérée à 6,50 %, alors que le taux d'inflation est supérieur à 10 % ? Devraient-ils encore ajouter l'impôt à cette perte ?

Le CIEC estime que les détenteurs de livrets A exonérés appartenant aux catégories les plus fortunées, jouissent d'un privilège fiscal qui coûterait entre 5 et 10 milliards de francs à la collectivité. Et quand cela serait ? Il faut bien de la vertu, ou beaucoup d'ignorance, pour laisser des sommes importantes placées à 6,50 %, même net d'impôt. Quant à la collectivité, elle bénéficie largement des milliards de francs ainsi collectés et reprêtés aux régions, aux villes, aux communes à des taux défiant toute concurrence, précisément grâce à ces dépôts sur livrets. Le CIEC est plus crédible lorsqu'il avance que les avantages accordés aux livrets exonérés privilégient l'épargne à court terme aux dépens de l'épargne à long terme (obligations, notamment).

Un coupable : l'inflation

Mais sait-on que la durée moyenne des dépôts sur livrets, épargne de précaution, est supérieure à trois ans ? Sait-on, également, que la rémunération des placements de plus de 100 000 francs, effectués auprès des banques, est libre, ce qui permet aux ménages fortunés d'obtenir actuellement des rémunérations brutes supérieures à 11 % et voisines de 12 % pour des placements à un mois, et ceci sans limitation ? Même en retranchant l'impôt libératoire de 40 %, il reste encore près de 7 %, et cela n'a rien à voir avec les livrets.

Dans cette affaire, le véritable coupable est l'inflation, véritable impôt qui pénalise l'épargne banale et classique alors qu'elle avantage les placements en biens « réels » (pierre, bijoux, objets d'art, or). Faut-il vraiment superposer un impôt à un autre ? Là est la vraie question. Mais encore une fois, pauvre épargne !

FRANÇOIS RENARD.

L'AIDE A LA CRÉATION D'ENTREPRISES

« Cette fois, ce sera du concret... »

La création d'entreprises, on en parle, beaucoup même depuis qu'on s'est aperçu, à la lumière de la crise, que le taux de création dans l'industrie française (2 % environ) ne permettait plus d'assurer le renouvellement de la population d'entreprise.

Les pouvoirs publics s'emparant du dossier, les initiatives louables n'ont pas manqué : salon, concours, fonds de garantie, circuits d'aides financières diverses, guichets de conseils et, finalement, Agence nationale, les créateurs d'entreprise sont, depuis trois ans, à entendre les discours officiels, les enfants chéris de la politique industrielle.

L'objectif, fixé par le programme de Blois, est ambitieux : rien moins que le doublement du taux de natalité des entreprises françaises. Pourtant, ces actions n'ont pas donné, jusqu'à présent, les résultats escomptés. Les pesanteurs administratives en ont souvent paralysé l'application, de même que les luttes sournoises d'influence entre organismes chargés de les mettre en œuvre. Surtout, manque toujours le *« nerf de la guerre »*, les habitudes du système bancaire français rendant quasiment inaccessible à tout jeune créateur sans le sou les fonds nécessaires au démarrage de son entreprise. S'il n'a à son actif que ses idées et son enthousiasme, mais rien à offrir en garantie, le candidat entrepreneur, à moins d'agir dans une région privilégiée par l'action gouvernementale — et encore !, — ne s'en sortira pas.

« En France, sans garantie, on ne vous aide pas », affirme Mme Caude Bourg, P.-D.G. de la société Permanence européenne, qui sait de quoi elle parle pour avoir créé il y a quelques années, à partir de rien, une entreprise aujourd'hui florissante. Aidée de quelques chefs ou responsables d'entreprise amis, elle vient de prendre enfin une *« initiative concrète »*. Elle a ainsi créé, au sein de la Fondation de France (1) une fondation individualisée destinée à recueillir des fonds, notamment auprès des chefs d'entreprise, pour aider les candidats créateurs à mettre en route leurs projets. Des prêts d'honneur, sans taux d'intérêt, et sans obligation de remboursement, seront accordés aux créateurs, sélectionnés par un comité composé de responsables d'entreprise et de cadres supérieurs — Mme Bourg, MM. Jean-Claude Decaux, Ginocchio (E.D.F.), Eelsen (Renault), notamment. Les membres de ce comité apporteront en outre les conseils et des interventions permettant d'assurer le suivi de l'opération, en guidant le jeune créateur dans les méandres des circuits administratifs, financiers et commerciaux.

« Pour la première fois en France, nous financerons l'idée et l'homme, et, croyez-moi, cette fois ce sera du concret », assure Mme Bourg. Les « prêts d'honneur » accordés aux créateurs devraient au minimum, estime-t-elle, atteindre 60 000 francs, ce qui permettra de rassembler ensuite les crédits bancaires nécessaires. Dès 1980, Mme Bourg espère réunir 2 millions de francs pour alimenter sa fondation. Cette initiative privée aura-t-elle plus de succès que les multiples actions publiques ? *« C'est justement pour cela qu'il est temps que les chefs d'entreprise s'en mêlent directement. En dépit des apparences, c'est une première. Et nous, nous n'obéissons à aucune raison d'Etat pour accorder notre aide. Tout le monde y aura droit »*, répond Mme Bourg...

VERONIQUE MAURUS.

(1) Fondation Claude-Bourg-Fondation de France, 40, avenue Hoche, 75008 Paris.

LES COOPÉRATIVES DE FRUITS ET LÉGUMES TRANSFORMÉS SOUHAITENT UN CONTROLE DES IMPORTATIONS

Les coopératives de fruits et légumes transformés, qui ont tenu récemment leur assemblée générale, estiment que, au moment où l'activité agro-alimentaire devient une priorité en France, avec la nomination d'un secrétaire d'Etat, il serait paradoxal de ne pas assurer une meilleure protection communautaire contre la concurrence des importations des pays tiers.

A l'intérieur de l'Europe, la France détient une position dominante avec 48 % des conserves de légumes, 60 % des champignons de couche et 86 % des pruneaux. En l'absence d'un système complet d'organisation économique, les producteurs souhaitent que soit tenu un état annuel des productions mondiales, pour surveiller le marché très fluctuant des fruits et légumes transformés.

En cas de perturbation du marché européen, les professionnels souhaitent que soient créés des certificats d'importation, et en dernier recours que puisse être déclenchée une clause de sauvegarde qui corresponde à la fermeture des frontières.

● *La coopérative agricole du « Beau Marais »*, à Béthune (Pas-de-Calais), vient de déposer son bilan. Elle emploie cent cinquante-cinq salariés et, régulièrement, une cinquantaine de saisonniers. Pour la direction, ce dépôt de bilan était inévitable, en raison de la crise qui sévit depuis deux ans sur le marché européen de la conserve de légumes, et qui a provoqué, en France et en Belgique, de nombreuses fermetures d'usines. — *(Corresp.)*

● *M. Bernard Vernier-Palliez*, P.-D.G. de la régie Renault, a été nommé membre du conseil d'administration d'American Motors Corp. (A.M.C.), quatrième constructeur américain d'automobiles. Aux termes de l'accord de coopération récemment conclu entre les deux firmes (*le Monde* daté 14-15 octobre), Renault, qui a pris une participation au capital d'A.M.C., doit obtenir en effet deux places au conseil d'administration d'A.M.C.

● *L'entreprise Richet* (bâtiment) a récemment déposé son bilan devant le tribunal de commerce de Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord). En septembre dernier, environ la moitié des chèques devant régler les salaires de soixante-dix salariés étaient revenus impayés. L'entreprise, fondée en 1919, avait été dirigée jusqu'en 1977 par M. Robert Richet, ancien président de la chambre de commerce des Côtes-du-Nord et ancien député U.D.R. de ce département. Son fils lui avait succédé.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Nouvelle baisse de la livre

L'événement de la semaine a été constitué par la nouvelle baisse de la LIVRE STERLING, tandis que le DOLLAR s'effritait légèrement et que l'affaiblissement du YEN japonais était freiné par le relèvement du taux d'escompte nippon. Quant à l'or, il a continué à fléchir lentement.

Dès les premiers jours de la semaine, la LIVRE STERLING était vivement attaquée. Le prétexte était une décision du ministère britannique de l'énergie imposant aux compagnies qui exploitent le gisement Brent, en mer du Nord, de réduire leur production pour limiter le gaspillage du gaz rejeté dans l'atmosphère. Mais l'attaque se poursuivait les jours suivants, au point que la Banque d'Angleterre devait intervenir. Les motifs mis en avant ont été la crainte de réactions syndicales à l'annonce de réductions draconiennes dans les dépenses publiques et à celle de la fermeture d'une aciérie, entraînant la suppression de cinq mille cinq cents emplois.

En outre, et peut-être plus sûrement, la rémunération plus avantageuses offerte sur le marché des eurodollars, où les taux sont désormais bien supérieurs à ceux offerts à Londres, entraîne des transferts de capitaux de la LIVRE vers le DOLLAR. Ajoutons, enfin, la levée du contrôle des changes, qui peut également provoquer quelques transferts. Mais, selon le courtier londonien Phillips et Drew, si la LIVRE va se montrer vulnérable pendant les prochaines semaines, précisément à cause de la suppression du contrôle des changes, elle restera fondamentalement ferme grâce au pétrole de la mer du Nord, qui ne peut que se valoriser.

Le DOLLAR s'est légèrement effrité, en raison, essentiellement, d'une aggravation sensible du déficit de la balance commerciale des Etats-Unis en septembre, dû à l'augmentation de la facture pétrolière, qui s'établit à un niveau record. Toutefois, l'évolution de l'économie américaine devrait permettre au DOLLAR de rester *« assez ferme »* au cours des six à neuf mois à venir, a estimé en début de semaine à Paris, le directeur général de « Forex Research », société internationale de conseil, à l'occasion d'un colloque que cette firme organisait conjointement avec notre confrère de *l'International Herald Tribune*. Les experts de Forex Research prévoient, en outre, que le DM pourrait être réévalué à nouveau de 2 % à 3 % d'ici à neuf mois ; ils jugent *« improbable »* que la LIVRE STERLING rejoigne le système monétaire européen *« dans un avenir proche »*. A ce même colloque, M. Ahmed Abdullatif, directeur général de l'Agence monétaire saoudienne, a déclaré que les pays de l'OPEP ont un *« intérêt vital »* à la stabilité et à la force du DOLLAR et garderont une *« attitude raisonnable vis-à-vis de cette devise »*. Quant à l'or, a estimé M. Abdullatif, *« il ne joue aucun rôle dans la politique de placement de l'Arabie Saoudite, et il a seulement une importance secondaire dans celle des pays de l'OPEP »*.

La baisse du YEN japonais (il a fallu donner jusqu'à 239 YENS pour un DOLLAR, puis 236 YENS en fin de semaine) a été freinée par la hausse du taux de l'escompte de la Banque du Japon. Cette dernière, intervenue massivement pour soutenir sa monnaie, s'efforce de lutter. Certes, une inflation, aggravée par la chute du YEN, renchérit les importations nippones et donc les prix intérieurs. La dépréciation du YEN inquiète les producteurs européens et américains, qui redoutent la concurrence d'exportateurs favorisés par la baisse de leur monnaie.

Sur le marché de l'or, une légère remontée a été tuée dans l'œuf par les résultats de la première vente-surprise du Trésor américain, qui se sont traduits par une forte baisse du prix 372,30 dollars l'once, contre 391,98 dollars) lors de la dernière vente mensuelle du Trésor. A la veille du week-end, le cours de l'once, sur le marché de Londres, s'établissait aux alentours de 373 dollars. — F. R.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres...	—	2,0585	8,6766	3,4006	3,7022	59,6965	4,1139	1711,85
	—	2,1050	8,8988	3,5048	3,7974	61,0871	4,2215	1749,78
New-York.	2,0585	—	23,7248	60,5327	55,6019	3,4483	50,0375	0,1202
	2,1050	—	23,6546	60,0600	55,4323	3,4458	49,8628	0,1203
Paris.....	8,6766	4,2150	—	255,14	234,36	14,5345	210,91	5,0685
	8,8983	4,2275	—	253,90	234,34	14,5675	210,79	5,0857
Zurich....	3,4006	165,20	39,1933	—	91,8543	5,6965	82,6620	1,9865
	3,5048	166,50	39,3849	—	92,2949	5,7374	83,0216	2,0030
Francfort.	3,7022	179,85	42,6690	108,8680	—	6,2017	89,9925	2,1627
	3,7974	180,40	42,6729	108,3483	—	6,2164	89,9526	2,1702
Bruxelles.	59,6965	29	6,8802	17,5545	16,1245	—	14,5109	3,4872
	61,0871	29,0200	6,8645	17,4294	16,0864	—	14,4702	3,4911
Amsterdam	4,1139	199,85	47,4140	120,9746	111,1204	6,8914	—	2,4032
	4,2215	200,55	47,4393	120,4504	111,1696	6,9107	—	2,4126
Milan....	1711,85	8,3160	197,2954	503,3898	462,3853	28,6758	416,1121	—
	1749,78	8,3125	196,6292	499,2492	460,7815	28,6440	414,4851	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

MATIÈRES PREMIÈRES

HAUSSE DU SUCRE ET DE L'ÉTAIN

METAUX. — *La reprise des cours du cuivre s'est confirmée, et même accentuée, au Metal Exchange de Londres. Les stocks londoniens sont revenus à leur niveau le plus bas depuis janvier 1975, soit à 147 050 tonnes (— 1 200 tonnes). La diminution prévue de la consommation mondiale, en raison d'un ralentissement de l'activité économique dans la plupart des pays industrialisés, sera compensée par des réductions de livraison de métal en provenance de Zambie et du Zaïre (production insuffisante, difficultés d'acheminement). Les pays exportateurs de cuivre du CIPEC souhaitent parvenir à un accord avec les pays consommateurs pour obtenir des prix plus stables.*

Vive progression des cours de l'étain sur les différents marchés, en corrélation avec le coup d'Etat militaire bolivien et des rumeurs relatives à une grève générale dans ce pays, deuxième producteur mondial. La perspective de la liquidation de 35 000 tonnes de métal excédentaire provenant des stocks stratégiques américains, dont 5 000 tonnes seront destinées à couvrir la contribution des Etats-Unis au stock régulateur, n'a pas exercé d'influence sur le marché. Il en a été de même de la prévision d'une réduction de la consommation mondiale de métal de 3 % en 1980.

Reprise des cours du plomb à Londres, stimulés par l'apparition de nouveaux achats pour le compte de pays de l'Est européen. Un producteur américain a réduit de 6 cents le prix de son métal, et, en 1980, il est prévu une diminution de 3 % de la consommation mondiale de métal, facteur éclipsé par les éléments à court terme.

DENREES. — *La hausse se poursuit sans discontinuer sur les cours du sucre. Elle atteint près de 70 % à Londres depuis le commencement de l'année et 90 % à Paris. Plusieurs facteurs ont poussé à la hausse des cours : consommation mondiale supérieure à la production de 3,38 millions de tonnes, rumeurs selon lesquelles la Thaïlande ne pourra remplir ses obligations comme exportateur en raison d'une récolte déficitaire.*

Repli des cours du café sur les places commerciales. Les dégâts occasionnés par les pluies à la récolte colombienne seraient inférieurs aux prévisions.

MARCHÉ MONÉTAIRE

Escalade générale des taux

Tandis qu'aux Etats-Unis le relèvement du taux de base des banques à 15,25 %, nouveau record historique, se généralisait, l'Allemagne fédérale, les Pays-Bas et le Japon augmentaient leur taux d'escompte en milieu de semaine, imités par la France où la Banque centrale a relevé le niveau de son intervention à la veille du week-end.

C'est une escalade en règle, où chacun, attentif à ses problèmes propres, ne se préoccupe guère de ceux du voisin. Ainsi, la Bundesbank justifie le relèvement d'un point de son taux d'escompte et son taux d'avance sur titres (Lombard), portés respectivement à 6 % et 7 %, au plus haut depuis 1975, par le souci de freiner l'inflation. Ce faisant, elle a été vivement critiquée par les syndicats, tandis que le gouvernement, passablement embarrassé, a fait savoir que s'il « comprenait » la décision de la Bundesbank, il n'allait pas jusqu'à l'approuver. La semaine dernière, nous l'avions relaté, M. Manfred Lahnstein, secrétaire d'Etat aux finances, dans un article de notre confrère le *Handelsblatt*, estimait qu'une telle mesure n'était pas justifiée, puisque la progression de la masse monétaire est, maintenant, bien contrôlée et qu'un ralentissement de l'expansion est probable pour 1980. Mais les dirigeants de la Bundesbank, très indépendants du pouvoir, ont jugé que priorité devait être donnée à la lutte contre la hausse des prix.

Du coup, la Banque centrale des Pays-Bas a suivi, avec un relèvement de 0,50 % de son taux d'escompte, porté à 8,50 %. La Banque nationale suisse elle-même n'y est pas allée de main morte : elle a purement et simplement doublé son taux d'escompte, jusqu'à maintenant de 1 % seulement, il est vrai, et qui sera fixé à 2 % dès lundi prochain. Autre mesure prise par les autorités helvétiques, l' « intérêt négatif » prélevé sur les dépôts étrangers en Suisse a été ramené de 10 % par trimestre à 2 1/2 % par trimestre.

On se demandait quelle serait l'attitude de la France dans cette escalade. Depuis quelque temps, on le sait, la Banque de France semblait avoir renoncé à suivre la Réserve fédérale américaine dans sa politique de hausse des taux à outrance. Mais il y avait fort à parier qu'elle réagirait au cas où la Bundesbank ferait mouvement, cela afin d'éviter les tensions au sein du système monétaire européen. Tel a été le cas : vendredi, à 17 heures, l'Institut d'émission augmentait de 0,50 % ses taux d'intervention contre bons du Trésor qui passent à 12 % à un mois, 12 1/2 % à trois mois et 12 5/8 % à six mois. Nul doute que le loyer de l'argent au jour le jour, qui s'est établi à 11 5/8 % à la veille du week-end, ne s'aligne sur ces niveaux, de même que les taux du marché à terme.

Pour la première fois, la Banque nationale de Cuba va lancer, le 19 novembre, un emprunt public à l'étranger. Cet emprunt, placé sur le marché suisse, portera sur 30 millions de francs suisses. Sa durée sera de douze ans et son taux d'intérêt variera semestriellement à 0,75 % au-dessus du « Libor London », actuellement de 16 % environ.

FRANÇOIS RENARD.

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS

du 2 novembre 1979

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars), comptant, 976 (928) ; à trois mois, 989 (941) ; étain comptant, 7 900 (7 460) ; à trois mois, 7 625 (7 275) ; plomb, 593 (573) ; zinc, 336 (320) ; argent (en pence par once troy) : 781,50 (773).

— New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 92,80 (87) ; aluminium (lingots), inch. (53) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne) : 88 (86,83) ; mercure (par bouteille de 76 lbs) : 315-325 (315-328).

— Penang (en dollars des Détroits par picul de 22 lbs) : 2 071 (2 002).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton, déc., 67-91 (65,77) ; mars, 68,25 (66,20).

— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec), déc., inch. (238) ; jute (en livres par tonne) : Pakistan, White Grade C, inch. (226).

— Roubaix (en francs par kilo) : laine, nov., 25,60 (25,70).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant, 63-64 (62,50-63).

— Penang (en cents des Détroits par kilo) : 277-277,50 (281,50-282).

DENREES. — New-York (en cents par lb) : cacao, déc., 121,50 (123,10) ; mars, 124,60 (125,50) ; sucre, janv., 14,30 (13,60) ; mars, 14,66 (13,88) ; café, déc., 211,50 (213,75) ; mars, 195,30 (193,90).

— Londres (en livres par tonne) : sucre, déc., 169,70 (164) ; mars, 175,40 (169) ; café, nov., 1 766 (1 814) ; janv., 1 805 (1 824) ; cacao, déc., 1 392 (1 379) ; mars, 1 406 (1 379).

— Paris (en francs par quintal) : cacao, déc., 1 215 (1 225) ; mars, 1 202 (1 210) ; café, janv., 1 590 (1 605) ; mars, 1 530 (1 572) ; sucre (en francs par tonne), déc., 1 560 (1 465) ; mars, 1 597 (1 515).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé, déc., 406 (431) ; mars, 430 (448) ; maïs, déc., 258 3/4 (265) ; mars, 276 3/4 (283 1/4). Indices : Moody's : 1 126,9 (1 104,4). Reuter : 1 600,1 (1 635,17).

LA REVUE DES VALEURS

Valeurs à revenu fixe ou indexées

Les emprunts indexés sur l'or, le 7 % *1973* et le 4 1/2 % 1973 ont bien résisté.

Le métal jaune, il est vrai, a moins baissé à Paris que sur les

	2 nov.	Diff.
4 1/2 1973	1 299	+ 18,90
7 % 1973	5 229	+ 12
10,30 % 1975	94,20	+ 0,10
10 % 1976	96,50	+ 0,05
P.M.E. 10,6 % 1976	95,10	— 0,30
P.M.E. 11 % 1977	96,60	— 0,25
8,80 % 1977	108,30	+ 0,20
10 % 1978	95,52	— 0,08
9,80 % 1978	94,55	inchangé
9,45 % 1978	92,65	— 0,05
8,80 % 1978	90,20	+ 0,15
9 % 1979	90	— 0,70
10 % 1979	95,30	+ 0,05
10,8 % 1979	99,40	inchangé
C.N.E. 3 %	4 491	— 9

autres places financières internationales.

Deux nouveaux emprunts sont attendus pour la semaine prochaine, émanant de la *Caisse d'équipement des collectivités locales* et de la *Caisse centrale de Crédit coopératif*.

Banques, assurances, sociétés d'investissement

Le résultat net du *Comptoir des Entrepreneurs* au 30 juin, s'élève à 10,5 millions de F contre 7,7 millions.

	2 nov.	Diff.
Bail Equipement	222,50	— 3,50
Banq. Rothschild	165,50	+ 8
B.C.T.	147	+ 14,50
Cetelem	175	+ 16,90
Cie Bancaire	338	+ 8,50
C.C.F.	165,50	— 0,50
C.F.F.	475	— 2
C.F.I.	172,50	— 1
Crédit du Nord	59,20	— 0,30
Financ. Paris	226,50	+ 1,50
Locafrance	210,60	— 1,60
Locindus	405	— 15,10
Prétabail	455	— 5
U.C.B.	186	+ 15,90
Eurafrance	322	— 4,90
Midi	770	+ 8
Pricel	249	+ 25
Schneider	157,50	— 1,30
Suez	275,50	+ 0,50

Pour son exercice clos à la même date, *Providence S.A.* annonce un bénéfice net de 22,1 millions de F contre 22,7 millions. Les actionnaires encaisseront un dividende majoré de 12,5 %.

Bâtiment et travaux publics

Comme en 1978 et aussi en 1977, le résultat net consolidé de *Dumez* pour le premier semestre s'élève à environ 100 millions de francs.

	2 nov.	Diff.
Auxil. d'Entrepr.	405	— 10
Bouygues	537	+ 10
Chim. et Routière	140	— 1
Ciments Français	144,50	+ 3
Dumez	750	+ 33
Ent. J. Lefebvre	310	— 15
Gén. d'Entrep.	212	+ 5
Gds Trvx Marseille	402,90	— 1,70
Lafarge	246	inchangé
Maisons Phénix	525	+ 5
Poliet et Chausson	195	— 2

Résultats records pour *Canada Ciment Lafarge*, filiale canadienne à 54 % du groupe *Lafarge*, qui annonce au 30 septembre un bénéfice consolidé de 24,8 millions de dollars (+ 39 %).

Alimentation

Le résultat net du groupe *Pernod-Ricard* pour le premier semestre (84,7 millions de F) a augmenté plus vite (+ 28,5 %) que son chiffre d'affaires (+ 12,9 %).

Pour la première fois *B.S.N.-Gervais-Danone* publie ses comp-

	2 nov.	Diff.
Beghin-Say	140	+ 2,50
B.S.N.-G.-Danone	858	+ 48
Carrefour	1 559	+ 24
Casino	1 302	+ 2
Gén. Occidentale	280	inchangé
Guyenne et Gasc.	317	+ 1
Moët-Hennessy	510	+ 8
Mumm	463	+ 13
Olida-Caby	172,80	+ 1,20
Pernod-Ricard	242,10	— 0,30
Radar	549	— 2
Raff. Saint-Louis	134,90	+ 0,90
Saupiquet	232	— 13
Veuve Clicquot	735	— 17
Viniprix	418	inchangé
Nestlé	8 710	—240

tes consolidés semestriels. Ces comptes, qui portent sur un ensemble de sociétés représentant plus de 90 % du chiffre d'affaires et des résultats du groupe au 31 décembre 1978, font ressortir au 30 juin un résultat de 186 millions de francs contre 28 millions pour les six premiers mois de 1978 affectés par le déficit dans le verre plat.

Cedis annonce pour le 30 juin, un bénéfice net de 12,67 millions de francs (+ 24 %).

Filatures, textiles, magasins

Suspendues depuis le 10 octobre, les cotations de l'action « Paris - France » reprendront lundi 5 novembre. Pour tenter de faire échec à la contre-attaque de « Radar », « le Printemps » vient, en effet, de lancer une nouvelle O.P.A. portant sur 50 % du capital de la société convoitée au prix unitaire de 325 F. « Radar » offre 305 F.

	2 nov.	Diff.
Dollfus-Mieg	73,10	+ 2,10
Sommer-Allibert	518	+ 1
Agache-Willot	483	+ 3
Lainière Roubaix	45	inchangé
Roudière	310	inchangé
Saint Frères	75,10	— 4,30
S.C.O.A.	45,10	— 0,60
C.F.A.O.	382	+ 1,90
B.H.V.	104	+ 4
Darty	672,80	+ 21,80
Gal. Lafayette	150	+ 29
Prénatal	37,10	+ 0,70
Printemps	115	+ 5
La Redoute	440	+ 18

De plus, un accord sur les 78 275 actions « Paris - France » acquises en Bourse par « Radar », achat contesté par « le Printemps » est intervenu entre les deux parties. Aux termes de cet accord, « Radar » accepte d'en remettre 32 795 au groupe le mieux placé pour réussir la prise de contrôle de « Paris-France ».

Le bénéfice net du groupe *C.F.A.O.* pour le premier semestre s'élève à 82,4 millions de francs contre 65,9 millions de francs.

Matériel électrique, services publics

La société *Télémécanique* a enregistré durant le premier semestre une augmentation significative des résultats avec un bénéfice en hausse de 32 % pour un chiffre d'affaires accru de

	2 nov.	Diff.
Alsthom-Atlant.	70,80	— 0,80
C.E.M.	55,50	— 1,30
C.I.T.-Alcatel	1 101	— 3
C.G.E.	340	— 2
C.S.F.	422	+ 5
Legrand	1 320	+ 5
Leroy-Somer	672	+ 1
Machines Bull	62,30	+ 0,80
Matra	7 740	+320
Moulinex	84	+ 1,10
P.M. Labinal	214,50	+ 1,50
Radiotechnique	326,20	+ 1,20
SEB	237,50	— 0,50
Signaux	538	+ 2
Thomson-Brandt	216	+ 3
I.B.M.	263,40	+ 5,30
I.T.T.	106,40	+ 4
Schlumberger	366	+ 14,10
Siemens	681	+ 1
Gén. des Eaux	423,50	— 11,50
Lyonn. des Eaux	425	— 7

22 %. Pour l'exercice entier, une croissance de 20 % environ des ventes et du bénéfice net consolidé est escomptée.

Cit-Alcatel n'a pas réussi la même performance avec un résultat de 38,5 millions de francs contre 42,5 millions.

Métallurgie, constructions mécaniques

La situation d'« Usinor » s'améliore et, selon son président, le retour à l'équilibre pourrait intervenir en 1981, sauf événement imprévu.

Le bénéfice net de *Chiers-Châtillon* au 30 juin s'établit, hors

	2 nov.	Diff.
Chiers-Châtillon	17	+ 0,10
Creusot-Loire	66,50	+ 1,50
Marine-Wendel	39,20	+ 0,20
Métal.-Normandie	51,20	— 0,30
Nord-Est	36	+ 0,80
Pompey	86,10	+ 2,10
Sacilor	26,60	+ 1,50
Saulnes	50,20	— 0,20
Usinor	13,70	+ 0,50
Vallourec	105,30	— 1,70
Alspi	92,10	+ 0,30
Babcock-Fives	126,10	— 3,90
Gén. de Fonderie	215,10	+ 8,10
Poclain	247,80	+ 15,70
Sagem	708	— 22
Saunier-Duval	177	+ 6
Penhoët	272,20	— 2,90
Peugeot-Citroën	270	+ 5
Ferodo	322	— 3,10

plus-values à 3,97 millions de francs contre 2,11 millions.

Avions Marcel Dassault annonce pour le premier semestre un bénéfice après amortissements et provisions, mais avant impôts de 273,03 millions de francs contre 251,6 millions de francs.

Le dividende global de *Sambre et Meuse* pour l'exercice clos le 30 septembre dernier, sera au moins égal au précédent (9,60 F). Le nouvel exercice s'est ouvert dans des conditions d'activité très satisfaisantes.

Pour l'exercice clos le 30 septembre dernier, *Centenaire Blanzy* va majorer son dividende global qui passera de 34,50 F à 37,50 F.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	29 oct.	30 oct.	31 oct.	1er nov.	2 nov.
Terme ...	135 680 010	108 559 872	102 613 443	—	
Compt. ...					
R. et obl.	118 916 433	157 477 464	110 067 939	—	
Actions.	94 264 477	62 329 126	59 384 600	—	(1)
Total	348 860 920	328 365 462	272 065 982	—	

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 29 décembre 1978)

Franç. ..	115,1	114,8	116,7	—	116,2
Etrang. .	127,2	127,6	129,1	—	128,4

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 29 décembre 1978)

Tendance.	108,8	108,7	109,5	—	109,2

(base 100, 29 décembre 1961)

Ind. gén...	100,2	100,4	101	—	101,7

(1) Chiffres non parvenus.

BOURSE DE PARIS

SEMAINE DU 29 OCTOBRE AU 2 NOVEMBRE 1979

A la recherche du second souffle

STOPPE dans son élan le 5 octobre dernier, le marché parisien de valeurs mobilières est, depuis, à la recherche d'un second souffle. La semaine sous revue était à la fois trop courte (le palais Brongniart était clos le 1er novembre pour la Toussaint) et trop riche en mauvaises nouvelles pour lui permettre de le trouver. D'un vendredi à l'autre, les différents indices n'ont pratiquement pas varié.

Le marché se montrait pourtant un peu mieux disposé lundi, et, à l'issue d'une séance animée, non sur le plan des affaires, mais par des manifestants (employés en grève du groupe Alsthom), l'indicateur instantané avait progressé d'environ 0,6 %. Seul fait véritablement marquant de cette séance : la hausse de 21 % de l'Institut Mérieux sur des rumeurs de rapprochement avec l'Institut Pasteur. Rumeurs qui n'allaient d'ailleurs pas tarder à être vérifiées (voir encadré).

Mardi matin, la tragique nouvelle de la semaine tomba sur les téléscripteurs : M. Robert Boulin, ministre du travail et de la participation venait d'être retrouvé mort dans un étang de la forêt de Rambouillet. A 12 h. 30, au palais Brongniart il n'était bien sûr question que de cela. Autour de la corbeille, l'atmosphère était lourde d'inquiétude. A l'issue de la séance l'indicateur instantané s'était légèrement effrité. Le lendemain, en revanche, les différents indices allaient un peu remonter. Mais le volume des échanges resta très étroit. Il est vrai qu'à la veille de la Toussaint, les établissements bancaires, qui alimentent en grande partie le marché, avaient fermé leurs portes à midi. De même, de nombreux opérateurs ayant décidé de « faire le pont » jusqu'au lundi 5 novembre s'étaient-ils abstenus de s'engager plus avant.

La dernière séance de la semaine ne s'avéra guère plus significative que les précédentes. Dans un palais à demi désert, les commis d'agents de change se contentèrent d'expédier les affaires courantes..., bien maigres au demeurant. Finalement les indices s'effritèrent légèrement.

Tout entière placée sous le signe de « l'affaire-Boulin » dont les milieux financiers, comme d'autres, craignent les rebondissements et les prolongements éventuels, cette semaine n'a offert, sur le plan boursier, aucun enseignement sérieux sur la tendance à venir.

PATRICE CLAUDE.

Pétroles

La Banque d'Angleterre procédera le 9 novembre prochain, au London Stock Exchange, à la vente d'un paquet d'actions « B.P. », représentant 5 % du capi-

	2 nov.	Diff.
Aquitaine	1 184	+ 49
Esso	245	+ 5
Franç. des Pétroles	260,40	— 1,60
Pétroles BP	89,90	+ 4,90
Primagaz	255	+ 25,10
Raffinage	175	+ 5
Sogerap	189	+ 10
Exxon	248	+ 10
Petrofina	775	+ 19
Royal Dutch	317,50	inchangé

tal de la compagnie pétrolière, au prix unitaire de 363 pence dont 150 payables immédiatement et le reliquat le 6 février 1980. Après cette opération, la Banque d'Angleterre ne détiendra plus que 46 % des actions « B.P. ».

Valeurs diverses

La *Rochette Cenpa* a dégagé au 30 juin un bénéfice net de 6,2 millions de francs après 17,9 millions d'amortissements. Ce

	2 nov.	Diff.
A.D.G.	190	+ 8
L'Air Liquide	465	+ 12
Bic	573	— 2
Europe 1	943	— 7
Gle Ind. Part.	142	+ 2,50
L'Oréal	664	— 7
J. Borel	115,90	+ 0,90
Club Méditerranée	370	+ 4
Arjomari	175	+ 3,90
Hachette	185	— 5
Presses de la Cité	290	— 0,10
P.U.K.	97,30	— 1,70
St-Gob.-Pt-à-M.	133,80	+ 1,80
Skis Rossignol	1 209	+ 4
Chargeurs Réunis	206	— 4,50
U.T.A.	152	+ 2

résultat tient compte d'une plus-value de 27,2 millions de francs, sur la cession de l'immeuble du siège social et de la reprise d'une provision spéciale de réévaluation de 4 millions. A l'issue du premier semestre 1978, les comptes de la société s'étaient soldés par une perte de 35 millions de francs.

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME (1)

	Nbre de titres	Val. en capit. (F)
4 1/2 % 1973	25 009	32 973 710
Institut Mérieux	30 525(2)	27 258 925
ELF-Aquitaine	14 025	16 227 625
Financière Paris.	67 150	15 283 675
Norsk Hydro	24 625	13 726 100
C.F.P.	42 350	13 178 384

(1) Trois séances seulement, le volume de transactions relatif à la séance du 2 novembre ne nous étant pas parvenu.

(2) Dont 23 025 titres échangés lundi.

Mines, caoutchouc, outre-mer

Alcan Alumium porte son dividende trimestriel de 50 cents à 60 cents.

	2 nov.	Diff.
Imetal	64	— 0,20
Penarroya	52,50	— 0,40
Charter	13,40	— 0,65
Inco	80,60	+ 1,50
R.T.Z.	24,80	— 0,05
Union Minière	105,50	+ 2,50
Z.C.I.	1,85	+ 0,12
Kléber	70	inchangé
Michelin	830	+ 4

Produits chimiques

Le *Laboratoire Roger Bellon* (groupe Rhône-Poulenc) a réalisé pour le premier semestre un bénéfice avant impôts de 17,94 mil-

	2 nov.	Diff.
C.M.-Industries	308,50	— 16,50
Institut Mérieux	845	+ 60
Laboratoire Bellon	280	+ 5
Nobel-Bozel	45,50	+ 0,90
Pierrefitte-Auby	108,90	+ 4,90
Rhône-Poulenc	143	+ 3
Roussel-Uclaf	238	— 0,10
B.A.S.F.	328	+ 11
Bayer	297	+ 4
Hoechst	296,20	+ 8,70
Norsk Hydro	565	+ 43

lions de F, accru de 16,34 % par rapport à la période correspondante de 1978.

Labaz annonce pour le premier semestre un bénéfice de 11,76 millions de F contre 7,78 millions de francs.

Mines d'or, diamants

En dépit de démentis successifs, les rumeurs selon lesquelles le lancement d'une O.P.A. sur le conglomérat minier *Consolidated Goldfields*, serait imminent, continuent de circuler au Stock Exchange de Londres. Domiciliée à Londres, cette société contrôle des compagnies sud-africaines fournissant 17 % de l'or produit annuellement dans le monde (pays socialistes exclus).

Depuis le début d'octobre, son action est passée de 264 à 306 pence, soit une hausse de près de 16 %, alors que les autres

	2 nov.	Diff.
Amgold	220	— 13
Anglo-Americain	35,25	— 1,35
Buffelsfontein	86,50	— 4,50
Free State	138,50	— 2,40
Goldfields	27,50	+ 2,20
Harmony	41,90	— 0,10
President Brand	106,30	+ 8,80
Randfontein	197	— 26
Saint-Helena	91,50	— 0,40
Union Corporation	38,30	— 0,70
West Driefontein	217,20	+ 2,20
Western Deep	90,10	+ 5,60
Western Holdings	177,50	— 2,60
De Beers	31,90	— 2,35

valeurs aurifères ont au contraire baissé en moyenne d'environ 6 % à cause du repli du cours de l'or.

Consolidated Goldfields est jugé d'autant plus attrayant que ses gisements ne coûtent pas cher à exploiter et que leur durée de vie est longue. Le groupement détient aussi un intérêt de 50 % dans la nouvelle mine de « Black Mountain », qui semble devoir devenir l'une des plus grandes mines de plomb et d'argent du monde, une participation de 53 % dans la principale mine d'étain d'Australie (Rension) et de gros intérêts dans la production de matériaux de construction en Grande-Bretagne.

Bourses étrangères

NEW-YORK
Légère amélioration

Après un mois de baisse presque ininterrompue, Wall Street s'est un peu ressaisi au cours de cette semaine anniversaire du grand « krach » de 1929 et, remontant de son plus bas niveau de l'année, l'indice des industrielles s'est établi vendredi à 818,94 (+ 9,65 points).

Ce n'a pas été sans mal, le marché ayant rechuté par deux fois, notamment le mercredi 31 octobre, après une forte reprise technique survenue la veille. Les bonnes et les mauvaises nouvelles, il est vrai, ont alterné avec d'abord la hausse de la productivité et la progression ralentie des prix de gros en septembre, puis l'aggravation du déficit commercial et la montée du chômage le même mois.

Autour du « big board », les opérateurs avaient, semble-t-il, retrouvé leur sang-froid, mais non leur sérénité, la menace d'une « guerre des taux » planant sur le marché avec le grave danger d'une récession majeure qu'elle comporte.

L'activité hebdomadaire a porté sur 128,94 millions de titres contre 167,99 millions.

	Cours 26 oct.	Cours 2 nov.
Alcoa	52	53
A.T.T.	52 7/8	53 1/2
Boeing	41 1/8	42 7/8
Chase Man. Bank	35 7/8	35 3/4
Du P. de Nemours	37 7/8	39 1/4
Eastman Kodak	49 7/8	50 1/8
Exxon	56 1/4	57 3/4
Ford	37 1/4	36 5/8
General Electric	47 3/4	48 1/4
General Foods	33 3/8	33 1/2
General Motors	56 1/4	56 1/4
Goodyear	13 1/8	12 7/8
I.B.M.	62 1/4	63 1/2
I.T.T.	24 5/8	25 5/8
Kennecott	24	24 1/4
Mobil Oil	46 1/2	50
Pfizer	34 7/8	36
Schlumberger	83 5/8	86 1/8
Texaco	28	28 1/4
U.A.L. Inc.	20 1/2	21
Union Carbide	39 1/4	39 1/2
U.S. Steel	21 1/8	20 3/4
Westinghouse	18 5/8	18 3/8
Xerox Corp	58 1/4	60

LONDRES
Toujours plus bas

Déjà au plus bas depuis juillet 1977, le marché, après un bref redressement, a poursuivi son repli, mais généralement avec assez peu d'affaires.

La forte réduction des dépenses publiques programmée pour l'année financière 1980-1981, avec en arrière-plan ses conséquences récessionnistes, les sombres prévisions économiques publiées par la Confédération de l'industrie britannique, la menace d'une sévère confrontation gouvernement-syndicats, enfin, la hausse des taux d'intérêt dans le monde (voir page 16) : autant de raisons, qui ont contribué à entretenir une atmosphère de malaise.

Seul le compartiment des pétroles a été animé avec l'annonce par l'Etat de la vente d'une partie de ses intérêts dans BP (voir ci-dessous) dont l'action est montée jusqu'à 390 pence avant de revenir à 378.

Hausse de Consolidated Goldfields en liaison avec des rumeurs d'O.P.A. pourtant démenties.

Indices « F.T. » du 2 novembre : industrielles, 431,70 (contre 440,2) ; mines d'or, 201,30 (contre 193,5) ; fonds d'Etats, 68,61 (contre 68,86).

	Cours 26 oct.	Cours 2 nov.
Bowater	160	158
Brit. Petroleum	372	376
Charter	162	160
Courtaulds	83	82
De Beers *	7,70	7,54
Free State Geduld*	33 1/8	33 1/2
Gt Univ. Stores	358	362
Imp. Chemical	327	332
Shell	340	334
Vickers	125	113
War Loan	29 3/8	29 3/8

(*) En dollars.

TOKYO
Reprise

Une assez forte reprise (+ 3 % en moyenne) s'est produite cette semaine sur le marché de Tokyo, favorisée à la fois par la baisse du yen vis-à-vis du dollar et par l'annonce d'une découverte de pétrole au large des îles Sakhalin. Du coup, la décision prise vendredi par la Banque du Japon de relever son taux d'escompte n'a eu finalement que peu d'effet, le phénomène d'anticipation ayant déjà joué en bonne partie la semaine précédente.

L'activité s'est accrue et 1 817 millions de titres ont changé de mains contre 1 252 millions.

Indices du 2 novembre : Nikkei Dow Jones, 6 424,97 (contre 6 207,89) ; indice général, 447,97 (contre 436,22).

	Cours 26 oct.	Cours 2 nov.
Canon	558	592
Fuji Bank	354	360
Honda Motors	548	570
Matsushita Electric	699	726
Mitsubishi Heavy	161	165
Sony Corp	1 680	1 700
Toyota Motors	852	875

FRANCFORT
Reprise en fin de semaine

Une reprise s'est produite en fin de semaine sur le marché allemand, lui permettant de regagner, et même un peu au-delà, le terrain de nouveau perdu durant les premières séances.

Attendue et déjà prise en compte, la hausse du loyer de l'argent n'a pas surpris les opérateurs, si ce n'est par son ampleur.

Indice de la Commerzbank du 2 novembre : 722,7 (contre 721,7).

	Cours 26 oct.	Cours 2 nov.
A.E.G.	39,40	38,30
B.A.S.F.	137,80	138,50
Bayer	125,90	126,50
Commerzbank	186,50	186,60
Hoechst	124,70	124,80
Mannesman	143,10	143,50
Siemens	256	256,50
Volkswagen	187,20	184,50

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	COURS 26/10	COURS 2/11
Or fin (kilo en barre)	52450 ..	51400 ..
— (kilo en lingot)	52895 ..	51850 ..
Pièce française (20 fr.)	480	429 90
Pièce française (10 fr.)	315 50	315 ..
Pièce suisse (20 fr.)	393 10	389 ..
Union latine (20 fr.)	365 ..	374 ..
● Pièce tunis. (20 fr.)	313 ..	310 ..
Souverain	466 50	450 .
● Souverain Elizabeth II	463 50	464 ..
● Demi-souverain	480 ..	488 ..
Pièce de 20 dollars	2030 ..	2078 ..
— 10 dollars	1065 ..	1108 ..
— 5 dollars	722 50	725 .
— 50 pesos	2099	2099 50
● — 20 marks	428 90	430 ..
— 10 florins	384 50	370 10
● — 5 roubles	268 ..	258 90

Qui achète des actions Mérieux ?

Cotée 350 F le 5 juin dernier, à son plus bas niveau de l'année, l'action Institut Mérieux n'a pas cessé, depuis cette date, de défrayer la chronique boursière. Passée à 690 F le 20 juillet suivant, elle allait ensuite, malgré quelques brèves rechutes, grimper, avec presque toujours de gros échanges, jusqu'à 850 F, pour s'enflammer brutalement lundi dernier 29 octobre, montant d'un coup de 21 % à 950 F.

Cet incessant bouillonnement autour du numéro un de l'industrie biologique française est, bien sûr, étroitement lié aux rumeurs, cent fois démenties, puis enfin confirmées (« le Monde » du 1er novembre) par un possible rapprochement de Pasteur Production, la filiale à % de l'Institut Pasteur avec l'Institut Mérieux et Bio-Mérieux, affaire montée par M. Alain Mérieux, P.-D.G. de l'Institut Mérieux, mais financièrement distincte.

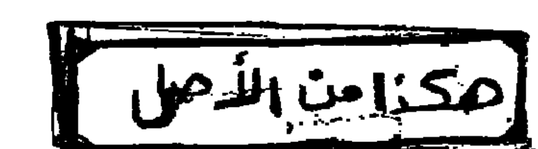
Tout s'explique ou se complique. Quelle main mystérieuse, en effet, procède à des achats en Bourse ? En juillet dernier, on avait eu la clé du mystère. L'acquéreur de 18 % des actions Mérieux était la Société centrale d'études Marcel Dassault, holding du groupe Marcel Dassault - Breguet Aviation, avec la diversification comme objectif. Mais, depuis, le mystère s'est de nouveau épaissi.

Rhône-Poulenc, actionnaire à 51 % de Mérieux, est catégorique : « Nous ne sommes pas acheteurs. » Même réponse à la SANOFI (groupe Elf Aquitaine), qui détient 35 % des actions Pasteur Production (I.P.P.). Alors qui ? La Fondation Pasteur, avec les deniers de l'Etat comme le bruit en a couru autour de la corbeille ? « Balivernes », répond-on rue du Docteur-Roux. De fait, l'on ne voit pas très bien où serait son intérêt de procéder de la sorte maintenant qu'elle est décidée à laisser Rhône - Poulenc - Mérieux exercer le contrôle de la nouvelle entreprise devant réunir l'I.P.P. l'Institut Mérieux et Bio-Mérieux, si les parties contractantes parviennent à s'entendre.

Les conditions posées par la Fondation à la réalisation du projet ne sont pas exorbitantes, portant, en particulier, sur la minorité de blocage et un droit de préemption sur les titres d'un actionnaire éventuellement défaillant, pour éviter toute mainmise étrangère. A moins que l'Etat ne fasse lui-même racheter en sous-main pour donner un atout supplémentaire à la Fondation dans les discussions qui vont s'engager, ce qui paraît bien hasardeux.

Dassault, aussi, peut avoir voulu augmenter sa part du gâteau (2,5 % du capital ont changé de mains lundi). Dernière hypothèse : en gros, 15 % seulement des actions Mérieux restent en circulation dans le public. C'est très peu. Dans ces conditions, quelques achats spéculatifs peuvent suffire à provoquer des écarts de cours importants.

En attendant, si la tension est retombée en fin de semaine, même à 845 F, Mérieux a quand même monté de 141,4 % en l'espace de quatre mois et demi. — A. D.



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

En Iran

Les chefs kurdes de Mahabad proclament un cessez-le-feu pour la durée des négociations avec Téhéran

Téhéran (*Reuter*). — Les deux principaux dirigeants de la rébellion kurde, cheikh Ezzedine Hosseini et M. Abdel Rahman Ghassemlou, chef du parti démocratique du Kurdistan iranien (P.D.K.I.), ont proclamé un cessez-le-feu pour la durée des négociations de paix avec le gouvernement de Téhéran, a déclaré *samedi 3 novembre* un porte-parole du P.D.K.I.

Les trois représentants du gouvernement iranien, arrivés vendredi par hélicoptère à Mahabad — MM. Hachem Sabbaghian, ministre de l'intérieur, Darioush Forouhar, ministre des affaires régionales, et Ezzatollah Sahabi, directeur du plan et du budget, — ont déclaré publiquement qu'ils étaient prêts à discuter de l'autonomie du Kurdistan avec les dirigeants kurdes, y compris cheikh Ezzedine Hosseini et M. Ghassemlou, qui avaient été, il y a deux mois, mis au ban de la nation par l'iman Khomeiny.

Le gouverneur de l'Aserbaidjan *occidental*, M. Haqou, pour sa part, a estimé que les combats qui, ce samedi matin encore, se poursuivaient par intermittence autour et dans la ville de Baneh, au sud de Mahabad, étaient le fait d'éléments de gauche « incontrôlés » n'ayant aucune relation avec le P.D.K.I.

Aux Nations unies

L'EXPLOITATION DE LA LUNE ET DES AUTRES CORPS CÉLESTES FAIT L'OBJET D'UN ACCORD

New-York (Nations unies) (*A.F.P.*). — La commission politique spéciale de l'Assemblée générale des Nations unies a entériné, vendredi 2 novembre, un accord destiné à régir, sous la forme d'un traité international, les activités des Etats sur la Lune et les autres corps célestes.

Cet accord avait été adopté le 3 juillet dernier, après sept ans de négociations, par le comité de l'ONU pour les utilisations pacifiques de l'espace. Il comporte des clauses touchant non seulement à l'exploration et à l'utilisation de la Lune, mais à la *liberté de recherche scientifique*, au prélèvement et à la garde d'échantillons de minéraux, à l'installation de bases lunaires d'atterrissage et de lancement, et de *stations habitées et inhabitées* sur le satellite naturel de la Terre.

La résolution adoptée par la commission politique spéciale, organe plénier de l'Assemblée générale, invite le secrétaire général à ouvrir le plus tôt possible l'accord à la signature et à la ratification des Etats. La commission a adopté une autre résolution portant sur les problèmes de l'espace, qui invite le sous-comité scientifique et technique de l'ONU à examiner d'urgence les problèmes posés par l'utilisation de sources d'énergie dans l'espace extra - atmosphérique. Enfin, une troisième résolution *décide que la deuxième conférence* des Nations unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace aura lieu au cours du deuxième semestre de 1982.

En Tchécoslovaquie

SEPT CONTESTATAIRES SOUPÇONNÉS DE « TERRORISME » ONT ÉTÉ ARRÊTÉS

Prague (*A.F.P.*). — Sept signataires de la Charte 77 soupçonnés de « *terrorisme* », ont été arrêtés vendredi 2 novembre, *apprend-on dans* les milieux proches du manifeste.

Il s'agit de : MM. Jiri et Jan Bednar, trente et un et vingt-six ans, respectivement magasinier et gardien de nuit, arrêtés devant la prison de Ruzyne où ils venaient de rendre visite à leur mère ; Mme Otta Bednarova, membre du Comité de défense des personnes injustement poursuivies (VONS) ; MM. Jaroslav Kukal, trente ans, ouvrier, qui avait été arrêté pour peu de temps en janvier 1978 ; Ivan Kyncl, vingt-six ans, gardien de nuit, *fils de l'ancien journaliste* Karel Kyncl, lui-même signataire de la Charte ; Ivan Dejmal, trente-quatre ans, ouvrier ; Jan Ruml, vingt-six ans, manœuvre, fils de l'ancien journaliste Jiri Ruml, membre du VONS, et du pasteur évangéliste Svatopluk Karasek, trente-cinq ans, laveur de carreaux.

La police aurait eu connaissance, précise-t-on de bonne source, d'une lettre d'un « *inconnu* » qui exprimait son « *intention de causer des dommages à la République, de détruire un édifice important de la capitale et d'organiser un attentat contre le président de la République* ».

Des perquisitions ont été effectuées à partir de vendredi midi aux *domiciles* de ces *sept* personnes, en vertu de l'article 94 du code pénal sur le terrorisme, indique-t-on de même source. Les appartements de deux autres membres *du* VONS, Mme Petruska Sustrova et M. Andrej Stankovic, ont été également perquisitionnés. Une soixantaine de documents ont été saisis chez Mme Sustrova.

La direction du P.S. veut contrôler la Fédération des élus socialistes

Le congrès de la Fédération nationale des élus socialistes et républicains (F.N.E.S.R.), réuni samedi 3 et dimanche 4 novembre à Arras, ne devait pas, selon M. Marcel Debarge, sénateur de la Seine-Saint-Denis, secrétaire national du P.S. chargé des collectivités locales, « être un lieu d'affrontement ». Il devait consacrer ses travaux au projet de réforme des collectivités locales du gouvernement et au contre-projet des socialistes.

Réuni sept mois après le congrès de Metz, qui a vu la mise en place d'une nouvelle majorité au P.S., le congrès de la F.N.E.S.R. devait permettre aux yeux de cette majorité de faire prévaloir le nouveau rapport de forces. Mais la F.N.E.S.R. a toujours fonctionné de façon relativement autonome par rapport à la direction du P.S. ; de plus, elle regroupe des élus, moins sensibles que les militants aux querelles de courants, et constitue une terre d'influence traditionnelle pour M. Pierre Mauroy.

A l'approche des élections présidentielles enfin, le contrôle de la F.N.E.S.R. est devenu un enjeu. Pour les amis du premier secrétaire, il s'agit de faire des quelque quarante mille élus socialistes des relais sur le terrain du candidat Mitterrand. De leur côté, les amis de M. Michel Rocard misent sur le réalisme des élus et le fait qu'ils ne devraient pas rester insensibles au décalage grandissant qui existe entre la cote de popularité du député des Yvelines et celle de M. Mitterrand au bénéfice du premier.

Le renouvellement du bureau de la F.N.E.S.R. devrait toutefois se solder par un compromis entre les amis de M. Mauroy et la direction du P.S. Celle-ci n'est pas hostile au maintien de *MM. Hubert Dubedout et Antoine* Blanca, respectivement à leur poste de président et de délégué général, à condition qu'ils soient entourés de MM. Debarge et André Laignel.

Outre les questions relatives aux collectivités locales, il sera question de la « *nécessaire présence des élus socialistes sur le terrain des luttes* », selon l'expression de M. Debarge. Les problèmes entre communistes et socialistes au sein des municipalités d'union de la gauche devaient également être abordés.

A cet égard, M. Dubedout écrit dans le bulletin *Communes et Régions de France*, consacré au congrès : « *Ce que nous voulons ? Bien sûr ne pas créer l'illusion que des îlots de socialisme vont se créer sous notre impulsion. Mais montrer la voie, agir pour que les pouvoirs dont nous disposons soient mis au service des travailleurs et de leurs familles. Mais aussi confirmer, d'ici les prochaines élections de 1981, de 1982 et de 1983, que dans les conseils généraux comme dans les conseils municipaux la pratique de l'union de la gauche a eu des effets bénéfiques, qu'elle est possible et que nos partenaires ne pourront longtemps la rejeter au plan national.* »

● *M. François Mitterrand*, premier secrétaire du P.S., se rendra en Roumanie, les 8 et 9 novembre, à l'invitation du président Ceausescu.

LE « BAROMÈTRE » SOFRES « FIGARO-MAGAZINE »

M. Giscard d'Estaing gagne un point et M. Rocard quatre

Le « baromètre » SOFRES-*Figaro-Magazine*, publié le samedi 3 novembre (sondage effectué auprès de mille personnes entre le 18 et le 24 octobre, c'est-à-dire après la publication d'informations relatives à l'achat d'un terrain par M. Raymond Barre et aux cadeaux qu'auraient reçus M. Valéry Giscard d'Estaing), indique, par rapport au sondage publié le 6 octobre, une hausse d'un point de l'indice de confiance du chef de l'Etat (52 % contre 51 %) et une hausse de deux points de celui du premier ministre (35 % contre 33 %). La proportion des personnes interrogées ne faisant « *pas confiance* » à MM. Giscard d'Estaing et Barre passe, respectivement, de 44 % à 43 % et de 62 % à 59 %.

Parmi les personnalités politiques, à la question : « *Souhaitez-vous lui voir jouer un rôle important au cours des mois et des années à venir ?* », M. Jacques Chaban-Delmas gagne trois points (28 % contre 25 %), M. Barre en perd un (31 % contre 32 %), de même que M. Jean Lecanuet (19 % contre 20 %). M. Jacques Chirac en perd deux (28 % contre 30 %). La « cote » de Mme Simone Veil (47 %) et celle de M. Alain Peyrefitte (29 %) sont stationnaires.

Dans l'opposition, M. Michel Rocard gagne quatre points et atteint le même chiffre que Mme Veil (47 % contre 43 % en octobre). M. Pierre Mauroy passe de 31 % à 33 %, tandis que M. François Mitterrand perd deux points (34 % contre 36 %), de même que M. Georges Marchais (23 % contre 25 %).

NOUVELLES BRÈVES

● *Plus de deux cents rebelles musulmans auraient été tués* au cours d'un bombardement effectué par les forces aériennes afghanes près de la frontière avec le Pakistan. Des informations parvenues samedi 3 novembre à Islamabad précisent également que de nombreux raids aériens *ont été effectués* au cours des derniers jours dans les provinces afghanes proches de la frontière et ont abouti à la libération de larges portions du territoire occupé par les guérilleros musulmans au cours des derniers mois. — (*A.F.P.*)

● *Au Salvador*, les militants du Bloc révolutionnaire populaire, qui occupent deux ministères de la capitale, détiennent en outre en otage depuis quatre jours Mgr Arnaldo Aparicio, évêque de San-Vicente, a-t-on appris le *samedi 3 novembre*. — (*A.P.*)

● *Trois bonbonnes de gaz butane ont explosé*, le samedi 3 octobre à l'aube, à Astorga, à *300 kilomètres au nord-ouest de* Madrid, sur la voie ferrée reliant Madrid à la Galice. A 10 kilomètres plus au sud, du gazole a été répandu sur la route nationale VI qui relie la capitale espagnole à la Galice. Ces deux actions, qui n'ont pas fait de victimes et n'ont pas été revendiquées, ont été qualifiées de terroristes par les autorités. — (*A.F.P.*)

A Paris

LE REPRÉSENTANT DES ÉTUDIANTS CONGOLAIS EST MOLESTÉ PAR LES GARDES DU CORPS DU PRÉSIDENT SASSOU NGUESSO

Un étudiant congolais nous adresse, à propos d'un incident qui s'est produit jeudi soir 1er novembre à l'hôtel Crillon durant le séjour à Paris du président Sassou Nguesso, une lettre dont voici l'essentiel :

Jeudi à 22 h. 30, cinq gardes du corps du président Sassou Nguesso, dont deux Cubains, l'arme au poing, ont enlevé M. Jean Ossibi, président de l'Association des étudiants (A.E.C.).

M. Ossibi dirigeait une délégation de l'A.E.C. qui, dans le cadre de ses activités syndicales, a sollicité une audience auprès du chef de l'Etat pour lui soumettre les graves problèmes sociaux que connaissent les étudiants congolais en France et en Belgique notamment. Après de multiples tergiversations, le président Sassou n'a reçu ni la délégation de l'A.E.C. ni son président qu'il s'était engagé à rencontrer à « *titre personnel* ».

Dès qu'il a pris connaissance du communiqué déposé par l'A.E.C. à l'hôtel avant de se retirer, il a ordonné à sa garde personnelle d'arrêter le président de l'A.E.C. pour lui « *demander des explications* ».

En réalité, celui-ci a été arrêté à l'entrée des quais du métro Concorde sous la menace des armes et a été sauvagement roué de coups, du métro à l'hôtel, puis dans une salle arrière de l'hôtel Crillon. M. Ossibi n'a dû son salut qu'à la présence de nombreux Congolais indignés par ses cris.

● *Le casino flottant de Manille*, l'une des plus célèbres attractions touristiques des Philippines, a été détruit par un incendie, samedi 3 novembre. Le *Philippine Tourist* était un gigantesque complexe de jeux installé à bord d'un luxueux navire, amarré à un quai du port, et dont l'aménagement avait coûté environ 6,75 millions de francs.

Le numéro du « Monde » daté 3 novembre 1979 a été tiré à 550 337 exemplaires.

1901 équipes inscrites au concours du « contre-projet » des Halles

L'honneur de la Ville

1901, c'est l'année de la fameuse loi sur les associations. C'est aussi le nombre des équipes qui se sont inscrites pour participer au concours du « contre-projet » des Halles, organisé par le Syndicat de l'architecture (le Monde du 21 mars et du 10 juillet). Le hasard a donc voulu que ce concours sans maître ni financier d'aucune sorte, et dont la seule fonction est de défendre l'architecture, retrouve ce chiffre symbolique.

C'est pour le Centre Georges-Pompidou que la France officielle avait lancé, en novembre 1970, son premier concours international. Six envoyés spéciaux, dont M. Robert Bordaz, avaient parcouru le monde pour susciter les candidatures des architectes, et une grande publicité fut donnée à ce qu'on considérait alors comme le concours du siècle. Au mois de juillet 1971, quelque sept cents projets pouvaient être, enfin, exposés au public sur les cimaises du Grand Palais.

Lancé sans arme ni moyen, le concours du syndicat vient de pulvériser le record de Beaubourg, même si, comme il est probable, tous les candidats n'envoient pas leur projet. Sur les mille neuf cent un inscrits, il y a six cent soixante-deux équipes françaises, dont quatre cent quatre d'étudiants et mille deux cent trente-neuf équipes étrangères de toutes nationalités, dont quatre cent dix-huit d'étudiants. La participation de ces dernières indique une fois de plus l'intérêt et l'inquiétude que suscite chez eux le sort de Paris.

Exceptionnel par le nombre de candidatures, le concours l'est aussi par la qualité de ses participants. Parmi les plus connus, Moore, Tigerman, Eisenman, Venturi, Pei, Purini, Pesce, Porro, Mazzuconi, etc.

Il reste à trouver un local où puissent être exposés les projets à l'issue du concours. Il serait, bien sûr, à l'honneur de la ville, et de son maire, d'accueillir une telle manifestation, le renom international de la capitale s'y trouvant engagé. — F. E.

A Belfort

LES NÉGOCIATIONS ONT REPRIS ENTRE LA DIRECTION ET L'INTERSYNDICALE DE L'USINE ALSTHOM

Pour la première fois depuis le 7 octobre et alors que le conflit dure depuis trente-huit jours, la direction et l'intersyndicale C.G.T.-C.F.D.T.-F.O.-C.G.C. de l'usine Alsthom de Belfort ont engagé, ce samedi 3 novembre, des négociations relatives aux revendications des 7 241 salariés : programmation du treizième mois, augmentations salariales, extension des congés à l'ancienneté et *réduction des horaires par équipes*.

Cette reprise directe des négociations a été possible grâce à la commission départementale de *conciliation*, qui s'est réunie vendredi après-midi et qui a convaincu la direction locale de s'asseoir autour du tapis vert. Les deux parties ont de toute façon intérêt à conclure un accord avant la date fatidique du 7 novembre, fixée par la cour d'appel de Besançon pour l'évacuation des locaux.

Vendredi, des grévistes d'Alsthom ont, nous signale notre correspondant, occupé pendant trois-quarts d'heure la préfecture du Territoire-de-Belfort avant d'être refoulés, sans incidents, par les gendarmes mobiles. Auparavant, ils avaient, sans l'accord de l'intersyndicale, bloqué deux des principales voies d'accès à la ville de Belfort, ainsi que l'autoroute A-36.

